

# La terre

1162 M-22625-1-1  
BIBLIOTHEQUE MUNIC  
1210 EST SHERBROOKE  
MONTREAL 24 P.Q.



DE CHEZ NOUS  
FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Vol. XXXIV — No. 25 — Montréal, le 5 septembre 1962

## SOMMAIRE

M. le Ministre :  
qu'est-ce qui  
bloque au  
crédit agricole ?

page 3

"Le temps d'agir  
est arrivé..."

page 4

Plus de terres  
défrichées  
depuis 5 ans

page 7

Les Chambres de  
Commerce, c'est  
on fait la "Business"

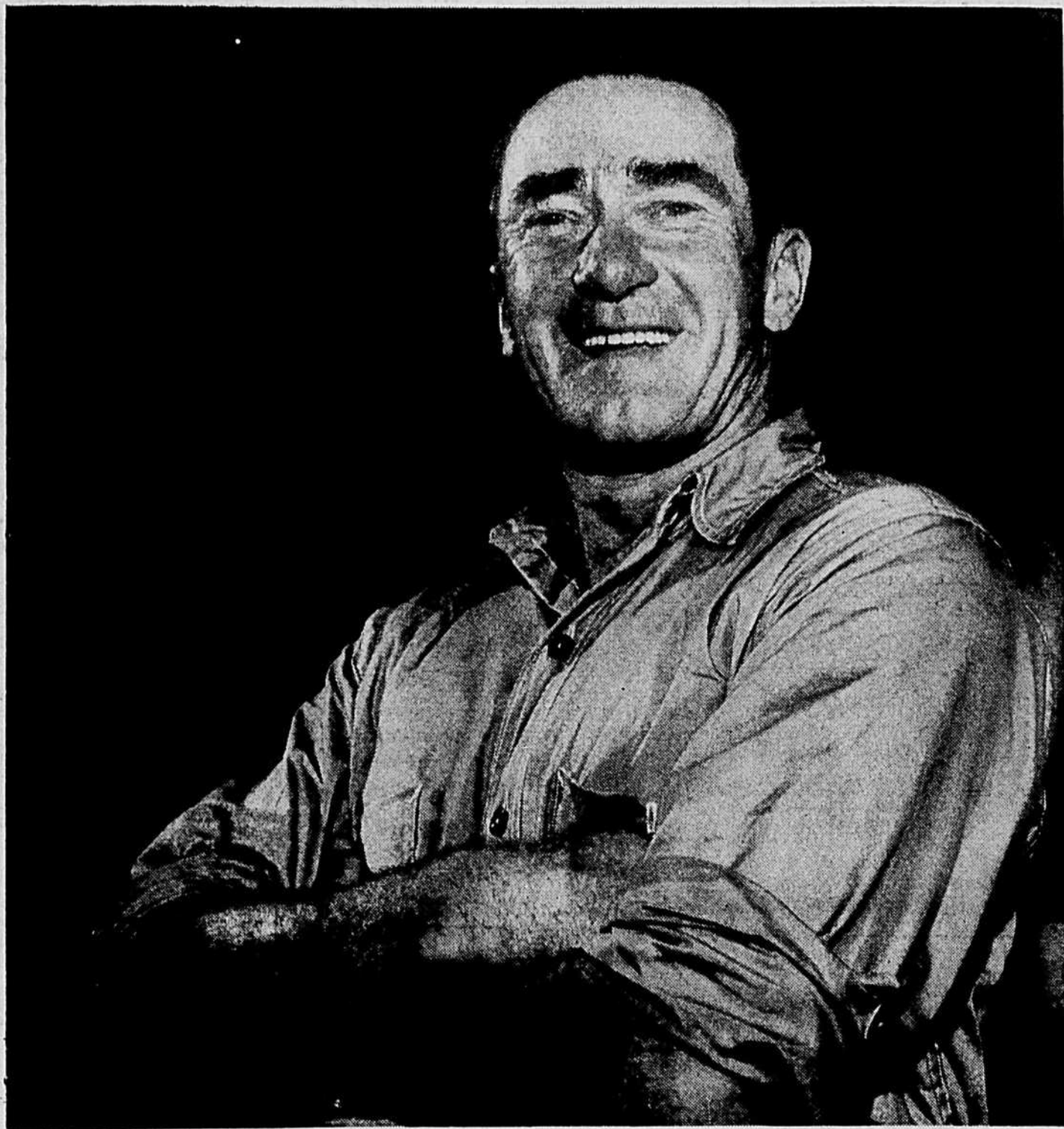
page 9

L'agriculture vue  
de Québec

page 13

Arts aux  
producteurs  
de tomates

page 16



Monsieur Maurice Laliberté, de Honfleur, comté de Bellechasse, le nouveau Commandeur du Mérite agricole, classe des cultivateurs professionnels. (Lire en page 12).

## Protestations contre la baisse de la prime du porc "A"

(LIRE EN PAGE 6)

## Mesures de longueurs (suite)

Si les unités de mesures plus petites que le pied sont relativement faciles à reconnaître et à transposer, par contre celles qui sont plus longues présentent certaines difficultés. Il faut toutefois concéder que même si le pittoresque du langage y perd quelques atouts, la compréhension mutuelle y gagne beaucoup. La perche, la palme, la coudée, la main, la palme et l'aune, de même que la lieue disparaissent graduellement pour ne subsister que dans les romans et pour quelques matériaux bien spécifiques. Il nous reste, pour la mer, les mesures comme le mille marin, le noeud, la brasse et l'encablure alors que sur terre persistent les chaînes, les milles, les verges et les arpents pour tout le monde.

Même si cette nomenclature peut être ennuyeuse, le mieux pour passer à travers est de l'apprendre une bonne fois pour toute car il n'y a pas d'autres façons de pouvoir les utiliser au besoin sauf, évidemment, si l'on a sous la main un aide-mémoire.

Donc, en commençant par les plus petites:

Pied: 12 pouces  
Coudée: 16 pouces  
Verge: 3 pieds  
Aune: 3.937 pieds  
Pas: 30 pouces  
Brasse: 6 pieds  
Perche ou rod: 16½ pieds  
Chaîne: 66 pieds  
Encablure: 600 pieds (100 brasses)  
Furlong ou stade: 660 pieds ou ¼ de mille ou 10 chaînes  
Arpent: 191.837 pieds (en pratique 192)  
On compte 28 arpents au mille en pratique. (27.52)  
Mille: 5280 pieds — 1760 verges  
Mille marin: 6080.256 pieds.

Pour le commun des mortels cependant les mesures usuelles seront le pied, la verge et le mille. Pour passer de l'un à l'autre il faudra tantôt diviser, tantôt multiplier suivant que l'on passe d'une mesure plus grande à une mesure plus petite ou vice-versa.

Ainsi, on donne un certain nombre de pieds, disons 52,800. Si l'on veut savoir combien cela représente de milles il faudra diviser par 5,280 parce que cha-

que fois qu'on trouvera ce nombre de pieds on pourra écrire à la place 1 mille. Si on trouve 10 fois 5280 pieds on pourra écrire 10 milles. Donc, pour passer d'une dénomination plus petite à une dénomination plus grande, soit des pieds aux milles, soit des verges aux milles, soit des pieds aux verges, il faut diviser. 60 pieds représentent combien de verges? Diviser par trois.

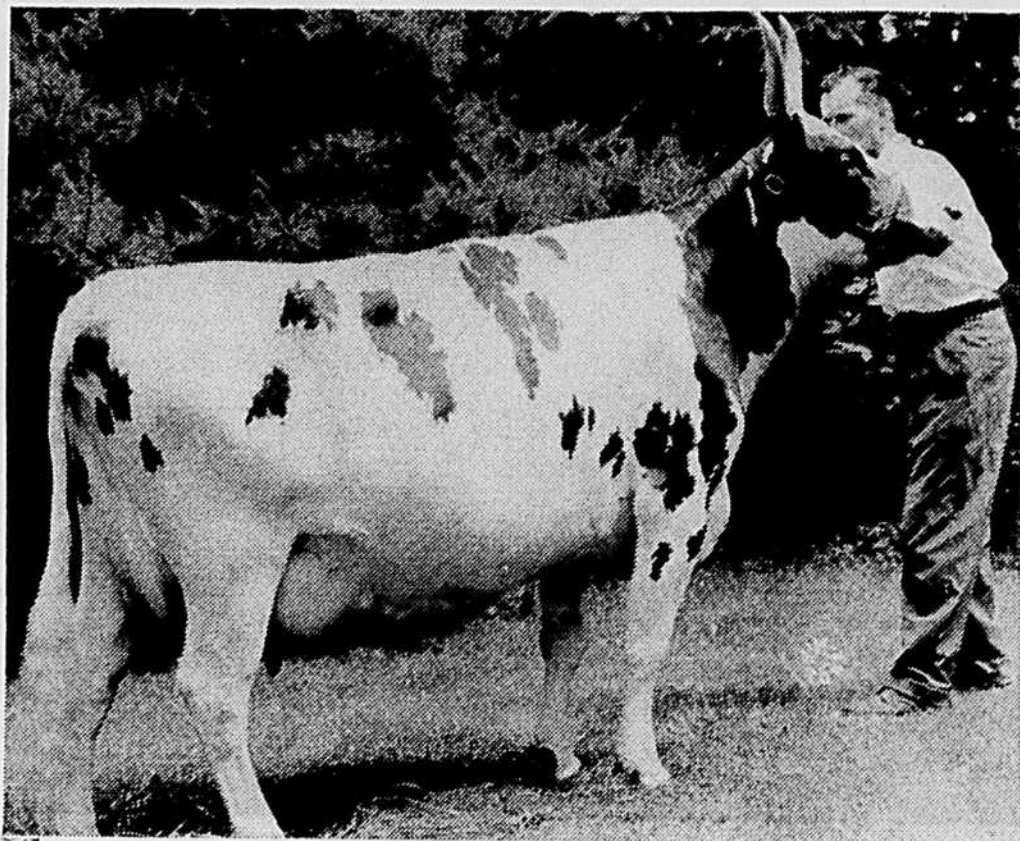
Si par ailleurs on veut écrire notre mesure en une dénomination plus petite, par exemple écrire en pieds au lieu d'écrire en milles, alors il faut multiplier. Si je veux savoir combien de pieds sont l'équivalent de 20 milles, il me faut multiplier par 5280. Ainsi en est-il des autres noms utilisés. Je lis, quelque part, qu'une certaine qualité de clôture se vend \$10.00 la rod, je devrai diviser par 16.5 pour savoir le prix d'un pied. Dans un écrit on a employé l'aune au lieu de verge comme mesure, pour comprendre ma lecture je devrai savoir qu'une aune mesure approximativement 4 pieds (3.937).



Nous voyons sur cette photo, M. Louis-Joseph Jean de Chicoutimi, recevant des mains de M. André Thibierge, organisateur Syndical de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, le trophée de cette institution donné à l'un des dix responsables de secteur, qui s'est classé le premier lors de la campagne annuelle de recrutement. Cette scène s'est déroulée récemment à Roberval à l'occasion du Congrès de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay. Un compte-rendu de ce congrès sera publié dans un prochain numéro de la "TCN".

## Cultivateurs

qui désirez augmenter vos revenus



Selwood Majorie. T.B.; propriété de Clément Beauchemin, Verchères. 2 ans, 19,903 lbs. lait, 781 lbs. gras, 3.92 %, B.C.A. 212-201.

### POURQUOI LA RACE AYRSHIRE DE PREFERENCE: —

- L'éleveur d'Ayrshire est toujours favorisé de la prime accordée pour un lait dépassant 3.4% gras.
- Sa production dépasse souvent 15,000 lbs. lait avec 4% de matières grasses.
- Son degré de conversion est très élevé.
- Son pis est solide et résiste à la mammite.
- Les veaux Ayrshire sont précoces et s'élèvent facilement.

Pour de bons sujets Ayrshire adressez-vous dès maintenant à:

**SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC**  
315 - 80ième rue Ouest, Charlesbourg 7, Qué.

## L'OPINION RURALE...



### N'AVONS-NOUS RIEN À PERDRE

— Parlant des Créditistes, je mentionnais dans "Coup de Masse", le bulletin du N.F.D. sherbrookoise, publié durant la dernière campagne électorale, ceci:

— "J'ai étudié la naissance et le développement du Nazisme — Un certain moustachu voulait aussi, à tout prix, éliminer la misère de son peuple; lui aussi disait que le peuple allemand n'avait "rien à perdre"; lui aussi disait que tous les autres étaient des imbéciles ou des communistes."

— Pour prouver qu'il avait raison, le moustachu criait, hurlait, gesticulait, injurait.

— Je mentionnais aussi que le "Créditisme" était une philosophie ridicule, un programme mensonger, une attitude anti-syndicaliste.

— Dans maintes discussions j'ai affirmé que la théorie du Crédit social est seulement réalisable dans une dictature, où le dictateur décidera du "moralement bon" et du "physiquement possible."

— Or, M. Caouette nient de déclarer qu'il admire les réformes et la personnalité de Hitler.

— Qu'on admire les œuvres et la personnalité d'un Mgr Cardijn, d'un Einstein, d'un Dr Schweitzer, ça oui! — mais tomber en admiration pour une personne comme Hitler et ses réformes, ça c'est autre chose. — J'ai toujours considéré Hitler comme un "Fou Moustachu".

— Notons que tous les fous ne sont pas moustachus.

— M. Caouette admire donc en Adolf Hitler sa politique "pu-

troneux" pour les "bons" sujets, ceux du parti, acceptant le "moralement bon" du dictateur, en se pliant pour les exigences du "physiquement possible." — D'autre part, les camps de concentrations pour les "mauvais" sujets, ceux qui ne sont pas d'accord avec le dictateur, les imbéciles.

— Pour les idées et la personnalité de Adolf Hitler, c'était "moralement bon et nécessaire" de massacrer quelque 6,000,000 de juifs et des milliers et milliers de "patriotes" allemands, français, hollandais, belges, etc... et il a prouvé, fatalement pour un tas de mes amis et leurs familles, que c'était "physiquement possible".

— Pour sa SECURITE et celle de ses partisans, Adolf Hitler ne pouvait pas permettre la LIBERTE de la presse, de la parole, ni la liberté de s'organiser, ni de liberté syndicale, ni la liberté d'avoir une autre opinion que la sienne, et il avait sa police personnelle, le Gestapo, en plus, une bande d'espions et de traîtres pour rendre physiquement possible ce qu'il avait décidé moralement bon.

— Je ne pense pas que les admirateurs d'Adolf Hitler sont nombreux et les "Caouettistes" le découvriront aux prochaines élections.

— Devons-nous accepter de la part des "Caouettistes" une admiration pour notre propre dictateur "feu Duplessis"??? et de là pouvons-nous comprendre le support que l'organisation duplessiste a accordé au Crédit social pendant la dernière campagne électorale... à condition, naturellement que les "Caouettistes" ne forment pas un "Parti provincial", question de ne pas

(Suite à la page 17)

**la Terre**

Propriété de l'U.C.C.  
FONDÉE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal — Tél. Victor 2-6431  
"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"  
DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.



SECRÉTAIRE DE LA REDACTION: Jacques Laliberté

Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Imprimé à l'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00



Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication

## ÉDITORIAL

# M. le ministre: Qu'est-ce qui bloque au crédit agricole?...

**L**E CULTIVATEUR a de plus en plus besoin de crédit. C'est une exigence de l'évolution en cours de l'agriculture qui se poursuivra et pourra même s'intensifier. Besoin additionnel de crédit foncier afin principalement de consolider son entreprise; besoin également et grandement de crédit à court et à moyen terme pour lui permettre d'opérer son entreprise et de l'améliorer. Comme les sources ordinaires de crédit ne peuvent répondre à ces besoins ou ne le font que difficilement, l'Etat doit s'en charger. On a compris le problème depuis assez longtemps puisque le crédit foncier d'Etat destiné à l'agriculture existe depuis nombre d'années et on se rend bien compte des besoins nouveaux, car ce crédit est sans cesse amélioré et on y a ajouté un crédit à court et à moyen terme.

Nous tenons à répéter que des facilités suffisantes de crédit ne règlent pas tous les problèmes du cultivateur. Loin de là! S'il n'existe pas de politique de base et de mesures d'envergure afin de remédier aux maux véritables et profonds dont souffre l'agriculture, le crédit risque très souvent de ne servir qu'à prolonger la supplice de certains propriétaires de ferme. Il peut même constituer un trompe-l'œil pour un grand nombre en donnant l'impression que la situation s'améliore alors que l'échéance fatale est simplement retardée. Le crédit est donc excellent et même essentiel pour une bonne proportion de cultivateurs, mais il ne s'agit là que d'un moyen qui ne donnera sa mesure qu'en autant que d'autres moyens tout aussi et peut-être plus importants seront mis en œuvre.

Ceci étant dit, nous réitérons nos félicitations aux autorités

gouvernementales pour les améliorations apportées aux législations relatives du crédit agricole. En ce qui a trait au crédit foncier, nous avons à l'esprit la hausse du maximum à prêter qui répondait à un besoin certain, ainsi que l'expérience l'a démontré, ainsi que le traitement sur le même pied de tous les emprunteurs que ce soit au gouvernement fédéral ou au gouvernement provincial. Pour ce qui est du crédit à court et à moyen terme, le principe de la législation actuelle est excellent. Il resterait à prendre les dispositions voulues pour qu'elle soit réellement efficace. C'est un sujet sur lequel il nous faudra revenir. Pour le moment, nous voudrions plutôt souligner certaines anomalies pour le moins étranges dans l'application de la législation du crédit foncier.

Il semble que, depuis au moins quelques mois, on veuille procéder au ralenti dans ce domaine. Dans certains cas, il y a même lieu de parler de blocage. Ainsi, au cours des derniers mois, nous avons été à même de constater que l'on refusait de venir fournir des informations sur le crédit agricole à des groupes de cultivateurs sous prétexte que cette forme de publicité pourrait entraîner une avalanche de demandes. Cette crainte est plutôt étrange, car, s'il y a des demandes, c'est qu'il y a des besoins. De plus, certaines demandes traîneraient en longueur. Un exemple nous en a été fourni par l'un de nos abonnés, la semaine dernière, et le cas est loin d'être unique. Quelle est donc la cause ou la raison de ce frein que les autorités semblent vouloir mettre à une politique par ailleurs excellente et si nécessaire? A défaut d'explications suffisantes, comme il s'agit de crédit, nous devons en conclure que les fonds mis à la disposition

des responsables ne sont pas suffisants.

**C**ETTE raison est absolument inadmissible même si les sommes consacrées à cette fin ont été considérablement augmentées, au cours des derniers mois. En effet, nous sommes en présence d'une politique qui, tout en engageant le crédit de la province, comporte très peu de dépenses proprement dites et ne contribue, en somme, qu'à aider le cultivateur à s'aider lui-même. Le pourcentage insignifiant des pertes résultant des prêts consentis aux cultivateurs en constitue une preuve éclatante. Il serait inconcevable qu'on légalise le moindrement sur une véritable politique qui donne le coup de main qui s'impose à ceux qui sont consentants à faire leur part. Surtout si on tient compte des sommes assez considérables dépensées plus ou moins utilement par le seul ministère de l'Agriculture et de la Colonisation qui est en cause dans ce cas. Nous avons à l'esprit les octrois qui se renouvellent d'année en année à nombre d'expositions qui n'ont d'agricoles que le nom et que nous avons maintes fois dénoncées, les subventions directes et indirectes à certaines organisations dont l'utilité est loin d'être établie et toute une kyrielle de petits octrois de toutes sortes qu'on distribue à droite et à gauche et dont l'administration coûte souvent plus cher que l'octroi lui-même. On peut se rendre compte par les réactions des participants aux congrès de l'U.C.C. qui se tiennent présentement à travers la province que les cultivateurs sérieux, qui deviennent de plus en plus nombreux, commencent à juger à leur véritable mérite et valeur ces petits octrois et verraient avec plaisir leur remplacement par de vérita-

bles politiques. Même si un certain nombre de cultivateurs continuent à les réclamer, il y a lieu de se demander si ce n'est pas tout simplement à défaut d'autre chose et si le gouvernement ne recevait pas un appui à peu près général s'il s'engageait résolument dans la solution de ce problème. De toute façon, il est intolérable qu'on continue à éparpiller ainsi des argents dont on aurait tellement besoin pour des fins beaucoup plus importantes dont le crédit à l'agriculture.

Mais, même si on récupérait toutes les sommes qui peuvent l'être raisonnablement dans le budget du ministère de l'Agriculture, on n'en aurait sans doute pas encore suffisamment pour répondre aux besoins réels de crédit des cultivateurs. Le trésorier provincial se doit donc d'ouvrir les yeux et surtout d'ouvrir le portefeuille de la province, car l'utilisation des fonds publics pour le crédit agricole est sûrement l'une des plus recommandables et des plus saines. Pour une fois qu'il ne s'agit pas de cadeaux, de dons, d'octrois ni de primes quelconques, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a le devoir d'empêcher à tout prix que, pour des considérations strictement financières plus ou moins justifiées, on limite dangereusement les bons effets d'une excellente législation.

**A** MOINS que les grands financiers qui tiennent les cordons de la bourse de la province préfèrent attendre que les "faiseurs d'argent" réussissent à convaincre l'ensemble de la population qu'eux seuls possèdent la clé magique de certains supposés mystères...

PAUL-HENRI LAVOIE

## la F des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

Vers un programme unifié

## Enfin! le moment de l'action

Les quelque 70.000 fermiers de l'Ontario seront invités dès cet automne à se prononcer par référendum sur un programme unifié de vente du lait en Ontario. Si les deux-tiers des votants favorisent ce plan conjoint, on s'attend qu'il entre en vigueur dès le 1er janvier 1963.

C'est un fait connu des lecteurs de cette chronique, si peu nombreux soient-ils. Nous sommes revenus constamment sur le sujet depuis plusieurs semaines... Et de façon délibérée, après mûre réflexion, au risque de devenir ennuyeux! Non pas à cause d'une préférence envers les questions qui agitent l'opinion agricole de la province-soeur, fussent-elles d'intérêt primordial... Mais uniquement parce que les fermiers laitiers du Québec entendront parler d'un programme similaire et, s'est probable, avant longtemps... D'ici quelques mois à peine peut-être!

Programme similaire, est-il écrit. Pas nécessairement semblable, probablement adapté aux conditions et à l'esprit des cultivateurs du Québec, mais orienté vers les mêmes fins, marqué au coin d'objectifs fort apparentés à

ceux que visent leurs confrères de l'Ontario. Entendez par là plus d'ordre, plus d'équité, plus d'unité, plus de serrage de coudes; ou, si vous préférez, un minimum de tiraillement, de zizanie et de chichi à l'intérieur de groupements dont le bien-être est intimement lié à une même source de revenus.

### Opinion désintéressée

Cette chronique vous a transmis la semaine dernière les opinions condensées d'une revue ontarienne, porte-parole authentique de deux des quatre groupes de fermiers laitiers en Ontario. Parce que ladite revue est au service de deux associations importantes de producteurs laitiers, peut-être vous êtes-vous dit tout bas: "Il faut prendre de telles opinions avec un grain de sel." Tout à fait logique!

Alors, tournons-nous aujourd'hui vers un autre genre de magazine agricole, publié par des particuliers et qui a toujours conservé ses coudées franches, très franches même. Il s'agit cette fois du "Farmer's Advocate", qui n'a aucun intérêt à promouvoir le programme d'union offert aux

fermiers laitiers de la province voisine. Bien au contraire, il y a fort à parier que ce magazine n'aurait qu'une peine à trouver de "généreux" sympathisants parmi les adversaires du plan mis de l'avant.

### Assez de bavardage!

Or voici quelques-unes des idées émises dans un article de tête de cet important — et indépendant — magazine: "Voilà bien au-delà de dix ans qu'on vous en parle (de ce programme), commence l'article. Aujourd'hui, le moment de passer à l'action est enfin venu."

"L'objectif du programme est d'apporter à l'industrie laitière la coordination et l'unité dont elle a besoin; de corriger les irrégularités propres à cette industrie et de remettre entre les mains des cultivateurs une certaine maîtrise de leurs propres destinées. Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le regret que le seul moyen d'atteindre ce but réside dans un plan conjoint à formule obligatoire, continue l'auteur de l'article, qui ajoute aussitôt: Mais quelqu'un peut-il se lever pour

suggérer une autre formule capable de remédier aux maux actuels de l'industrie laitière et d'affronter les problèmes de demain?"

### Plan équitable et sain

Et l'auteur de l'article continue en ces termes: "Que penser du programme lui-même? Il ne saurait être parfait — aucun ne peut l'être pour tous les producteurs pris individuellement, un à un. Mais si vraiment un tel programme s'impose, celui qu'on présente nous paraît équitable et sain. Nous le jugeons aussi bon que puisse l'être un plan de départ. Certains de ses aspects sont discutables, mais la plupart de peu d'importance. Son principal mérite consiste à être souple et facile à modifier au besoin."

Dans l'opinion de l'auteur, si un tel programme devient réalité, ce sera le petit fournisseur de lait nature qui en sera le premier bénéficiaire; ensuite, le producteur laitier qui vend un lait sain et hygiénique, mais qui, présentement, ne peut avoir accès aux quotas et vendre aux laiteries urbaines.

Par ailleurs, ce programme ne sera d'aucun secours au cultivateur qui s'entête à expédier un lait de qualité médiocre; il sera peut-être une cause d'ennuis sérieux au gros fournisseur de lait nature qui, à lui seul, est en mesure de livrer chaque jour autant de lait qu'une vingtaine de cultivateurs qui se situent dans la moyenne.

### La grande décision

Et l'éditorial se termine par ces remarques: "Nous croyons que la grande décision à prendre par les fermiers laitiers de l'Ontario est la suivante: Se demander s'ils ont vraiment besoin d'un programme unifié de vente."

"A vous qui êtes convaincus de l'urgence d'une action concertée des cultivateurs pour la vente du lait, il n'y a pas d'autre alternative que de donner un vote favorable au plan de fusion. Nous croyons en effet à la valeur réelle du plan proposé, s'il doit en exister un."

### Retour en arrière...

Enfin, l'auteur reprend une opinion exprimée par le président de la Ligue des fournisseurs de lait nature: "Si les fermiers laitiers rejettent ce programme, l'industrie laitière se retrouvera en plein chaos."

A quoi il ajoute: "En effet, ça peut être très vrai. Le rejet du programme offert lors du référendum signifiera pour la vente ordonnée et organisée du lait un retour en arrière de plusieurs années."

Et voilà pour une deuxième expression d'opinion! Le lecteur s'en rendra compte, elle ne s'éloigne guère de la première consignée à cette chronique la semaine dernière.

## BLE : transactions avec la Pologne

Une mission commerciale polonaise a tenu la semaine dernière une conférence de presse pour annoncer son achat de 300,000 tonnes de blé canadien, avec option sur 200,000 autres tonnes. Exprimées en boisseaux, ces quantités équivalent à environ 11 millions et 7 millions de boisseaux respectivement.

Fait à noter, les renseignements à propos de ces transactions ont été fournis exclusivement par la mission polonaise, le gouvernement d'Ottawa étant demeuré coï jusqu'ici. Apparemment, les renseignements concernant le prix au boisseau étaient assez confus. Agences de presse et correspondants ont estimé de diverses façons la valeur de la première transaction (300,000 tonnes). Les écarts dans la valeur totale de cette première vente variaient en effet de \$16 à \$34 millions, avec chiffres intermédiaires de \$20, \$22, \$25, \$30 et \$32 millions, pour ne pas en citer d'autres.

Une indication à ce sujet : Le prix au comptant à Winnipeg du Northern No 3 — dite catégorie dominante de la transaction — variait entre \$1.94 et \$1.95 le boisseau — environ 22c. de plus qu'à la même date de 1961. A quoi il faut ajouter les frais de transport, de chargement et de déchargement, à part quelques autres.

## BOEUF : pénurie en perspective

Le Canada devra affronter une pénurie de viande de boeuf d'ici quelques années si l'élevage des bovins à viande se maintient au rythme actuel. Telle est l'opinion exprimée la semaine dernière par le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, M. W.A. Stewart.

Le ministre en a profité pour formuler un souhait : qu'un plus grand nombre de cultivateurs passent de l'élevage des bovins laitiers — cas d'excédents — à celui des bovins de boucherie.

## BOIS : entretiens Etats-Unis-Canada

Importants pourparlers entre représentants de Washington et d'Ottawa cette semaine (28 et 29) concernant une réduction prévue de nos exportations aux Etats-Unis de produits forestiers s'élevant à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement.

## PAIEMENT D'APPOINT : sur les agneaux

L'Office de stabilisation des prix agricoles a fixé à \$18.80 le prix de soutien des agneaux Bons et De Choix pour l'année en cours debout ou poids vif.

Les extrêmes de poids: de 36 à 56 livres.

Un paiement d'appoint sera effectué si, en fin d'année, la moyenne pondérée du prix qui a cours sur les divers marchés du pays descend au-dessous du soutien obligatoire de \$18.80.

Les éleveurs désireux de recevoir le paiement d'appoint devront toutefois conserver leurs feuilles de classement qu'ils enverront à l'Office le ou avant le 31 mars 1963. Les feuilles de classement sont indispensables à l'obtention d'un paiement d'appoint.

Les experts les plus compétents en élevage sont à peu près certains que l'Office devra effectuer un paiement d'appoint sur les agneaux vendus au cours de l'année prenant fin le 31 mars '63.

## REUNION : des ministres sur les Ressources

On a mis la dernière main aux préparatifs d'une réunion du Conseil des ministres sur les ressources. Elle aura lieu à Toronto les 20 et 21 septembre sous la présidence de l'hon. J.W. Spooner, titulaire de ce ministère dans le gouvernement provincial de l'Ontario. On sait que le Conseil est formé des ministres des Ressources de chacune des provinces ainsi que du titulaire du même ministère à Ottawa. On sait encore que, par suite d'une décision qui remonte à plusieurs mois, les réunions du Conseil se font d'après un système de rotation d'une province à l'autre. M. René Lévesque y représentera le Québec.

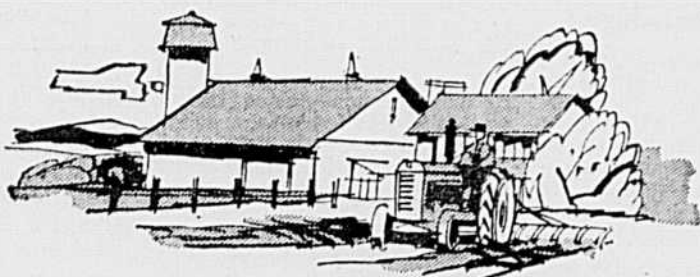
Le principal sujet des délibérations : les politiques ainsi qu'une meilleure coordination des mesures intergouvernementales pour la protection de nos ressources. On croit que toutes les séances se tiendront à huis-clos.

## BLE : contingents maintenus aux E.-U.

Comme ils l'ont fait depuis 1941, les producteurs de blé des Etats-Unis se sont prononcés en faveur du contingentement des superficies et de la récolte pour 1963; de même, en faveur d'un prix de soutien sur cette céréale, ou contre la production et le marché libres.

Un relevé bien fondé, mais non officiel, dans 39 états producteurs de blé, à la suite d'un référendum tout récent, indique que 161,242 cultivateurs ont donné un vote favorable au contingentement comparativement à 74,454 dont le vote fut défavorable. Proportion favorable : 68.4%.

## La banque du cultivateur



La BANQUE CANADIENNE NATIONALE a des bureaux dans tous les centres agricoles et dans toutes les régions de colonisation de la province de Québec.

Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

600 bureaux au Canada

## Aux congrès des fédérations de l'U.C.C.

### de Rimouski-Est et Rimouski-Ouest

# "Le temps d'agir est arrivé, celui de l'étude est révolu"

(Mgr Parent)

Aux congrès des fédérations de l'UCC de Rimouski-Est et de Rimouski-Ouest tenus respectivement à St-Adelme et à Sully les 20 et 22 août dernier, Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque du diocèse, déclarait que "le temps d'agir est arrivé tandis que celui de l'étude est révolu. C'est à l'organisation professionnelle (l'UCC) qu'il appartient de faire des pressions, mais toujours dans un climat de modération chrétienne, de tempérance".

Son Excellence a aussi fait remarquer aux cultivateurs présents à ces congrès que s'ils doivent compter sur l'aide de l'extérieur, ils doivent d'abord commencer par s'aider eux-mêmes. Mgr Parent a ensuite passé des commentaires sur l'assistance-chômage, la centralisation scolaire. Il insista aussi sur les problèmes de la ferme familiale "qu'il faut sauver au prix des plus gros sacrifices". En conclusion, il a dit aux cultivateurs de continuer leur bon travail et de remuer l'opinion publique afin qu'elle leur devienne de plus en plus favorable.

## Activités

Après les mots de bienvenue des présidents de chacune des fédérations, MM. Léonard Otis et Georges Chénard, de même que ceux des curés, des maires et des présidents des syndicats locaux, hôtes des congressistes, les secrétaires des fédérations ont donné le rapport des congrès de l'année précédente ainsi que le rapport des activités et celui des finances.

Parmi les nombreuses activités de tous genres des fédérations, on remarque que ces dernières, au cours de l'année écoulée, se sont occupées de quelque 700 cas d'expropriation. Que les directeurs et officiers des fédérations se sont occupés de visites de secteurs, journées de secteurs à l'automne et au printemps, d'aménagement rural, retraites sociales, collaboration étroite avec d'autres groupements agricoles, démarches spéciales au sujet de grains de semence, vaste campagne de recrutement, etc.

Le recrutement, sous une nouvelle formule, a connu de vifs succès l'an dernier et les fédérations de Rimouski répéteront l'expérience. M. Jules Cazes, président de la campagne de recrutement de l'an dernier, acceptera de nouveau cette lourde tâche. La campagne 1962-63 vient tout juste de commencer et on espère bien que les résultats seront aussi fructueux que celle de l'année dernière.

## Elections

Après discussions sur les rapports présentés, les délégués ont

choisi leurs officiers pour le prochain terme. Dans Rimouski-Est, M. Léonard Otis a été réélu président tandis que MM. André A. Caron et J.M. Desrosiers ont été élus respectivement vice-président et membre de l'exécutif. Les directeurs sont : MM. Isidore Gagnon, Léo Bérubé, Théodore Gagné, Omer Anger, Jules Robichaud, Lorenzo Gagné et André A. Gagnon. Le secrétaire est M. Georges Tremblay, agronome et organisateur syndical.

Dans Rimouski-Ouest, M. Georges Chénard a été réélu à la présidence de même que M. Chs-Eugène Belzile à la vice-présidence. M. Sylvio Côté a été élu membre de l'exécutif. Les autres directeurs sont MM. Lucien St-Pierre, Louis-P. Rioux, Louis Belzile, Marius Beaulieu, G.A. Deschamps et Lauréat Marquis. M. André Fecteau en est le secrétaire et organisateur syndical.

M. l'abbé Lucien Rioux agit toujours comme aumônier diocésain des deux fédérations.

## La forêt

Dans les deux fédérations, le service forestier a été l'un des plus actifs à cause des nombreux problèmes qu'affrontent les cultivateurs dans ce domaine. Il y eut d'abord l'organisation du congrès provincial des bûcherons au début de mai à Ste-Anne-de-Beaupré. Ensuite travail de négociation en vue du renouvellement de la convention collective avec la Fraser, travail sur le salaire minimum, l'assurance-chômage, l'impôt, l'hygiène dans les camps, les accidents de travail, sans parler du travail de collaboration avec les offices de producteurs de bois, les demandes répétées pour une usine de papier à Matane, un subside au transport du bois. Enfin, la réalisation d'un nouveau plan conjoint pour Rimouski-Rivière-du-Loup.

## Etude des résolutions

Après une messe célébrée par Mgr Parent et le dîner, les congressistes ont ensuite tenu l'assemblée générale des Assurances UCC, nouvel item au programme des congrès des fédérations de l'UCC depuis la fusion de la Mutuelle-vie et la Mutuelle d'assurances générales en une seule compagnie. Enfin, les nombreux cultivateurs réunis à chacun des congrès des deux Rimouski, ont participé activement à l'étude des nombreuses résolutions devant être soumises au prochain congrès général de l'UCC à Sherbrooke, du 23 au 25 octobre.

## M. M. Dubuc

Les congressistes ont ensuite écouté les conseils de Son Exc. l'archevêque de Rimouski et les mots d'ordre du représentant de la Confédération de l'UCC, M. Marcel Dubuc, deuxième vice-président général et président de la fédération de Nicolet. Ce dernier a d'abord rappelé l'action de l'UCC auprès des autorités fédérales et provinciales. Il a félicité les dirigeants des fédérations de l'UCC de Rimouski pour les succès remportés au cours de leur campagne de recrutement de l'an dernier, les encourageant à multiplier les efforts afin d'atteindre de nouveaux sommets en 1962-63 pour permettre de donner plus de force aux revendications de l'UCC. Il ajoutait ensuite que le temps des pe-

tités politiques est révolu, que les agriculteurs du Québec ont besoin de politiques générales, d'un plan d'ensemble. Il a conclu que les fédérations de Rimouski étaient probablement les groupes les plus prêts psychologiquement à mettre en pratique un plan d'ensemble comme celui de l'ARDA.

## Soirée sociale

La journée s'est terminée par une soirée sociale avec conférences et partie récréative. Le Dr Pelletier, directeur adjoint de l'ARDA au Ministère fédéral de l'agriculture, entretint l'assistance aux deux congrès sur "l'ARDA et le Québec rural". A St-Adelme, M. Antoine Rioux, agronome, président du Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent, prononça une conférence sur le rôle et les réalisations de cet organisme régional.

Enfin, aux deux endroits, on procéda à la remise d'insignes honorifiques aux pionniers de l'UCC du diocèse, membres en règle de l'UCC depuis 25 ans.

A Sully, un membre-pionnier de la Fédération de Rimouski-Ouest, M. Antoine Bard, a particulièrement été honoré en étant décoré de la Croix de St-Germain (mérite diocésain) pour son travail accompli dans le milieu rural d'abord comme propagandiste régional de l'UCC de 1935 à 1942, directeur diocésain durant plusieurs années, représentant des assurances. M. Bard est également président de sa commission scolaire locale depuis 22 ans et il a fourni sa collaboration personnelle à plusieurs autres mouvements dont les Caisses populaires et les coopératives.

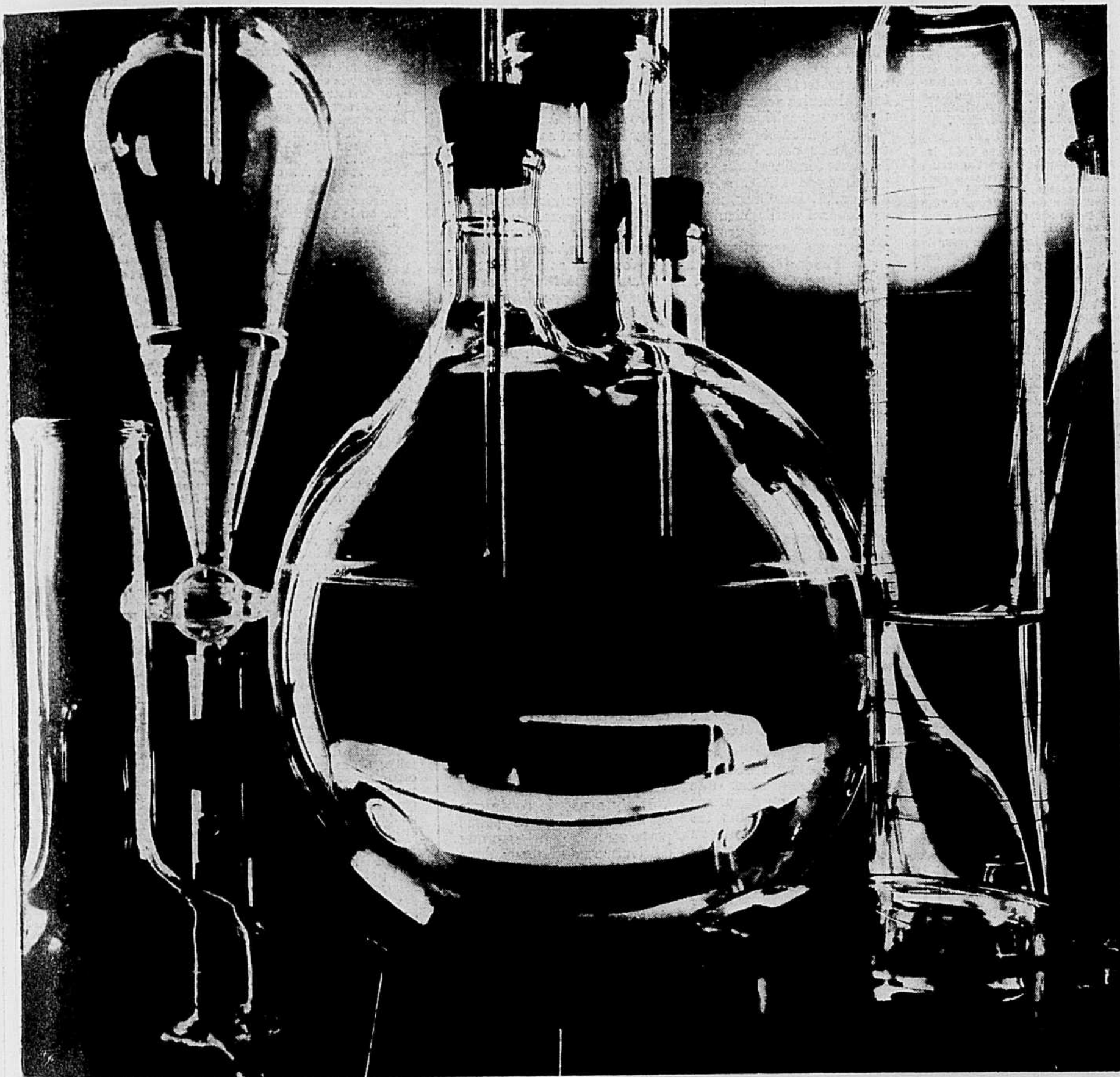
## Le beurre

# Hausse de la consommation et baisse des stocks

Dans un bulletin intitulé "Rapport sur l'agriculture d'Ottawa", on remarque que la baisse de 12% sur le prix du gros du beurre a semblé contribuer à la baisse des stocks de beurre. A la fin de mai, on rapporte en effet que la baisse se chiffrait à environ 4,000,000 de livres de plus qu'au même mois l'an dernier tandis que la baisse s'élevait à 9,000,000 de livres en juin.

Au 1er juillet, les stocks de beurre et d'huile de beurre n'étaient que de 59.1 millions de livres de plus que l'an dernier, une baisse de 63.9 millions de livres depuis janvier.

**90% des travaux de recherche de toute l'industrie pétrolière au Canada  
sont faits par l'Imperial Oil**



Les carburants que votre voiture utilisera dans l'avenir sont mis au point aujourd'hui. Dans les laboratoires de recherche ultra-modernes de l'Imperial Oil, à Sarnia, une équipe d'hommes de science et de techniciens veille à ce que les gazolines utilisées dans les voitures d'aujourd'hui — et dans celles de demain! — donnent le meilleur rendement possible. Au cours des dix dernières années seulement, l'Imperial Oil a consacré plus de \$80 millions à bâtir les installations qui lui permettent de vous offrir des gazolines de la plus haute qualité.

Dans les laboratoires de l'Imperial Oil à Sarnia, Ontario, plus de 200 hommes de science et techniciens s'appliquent à perfectionner les produits pétroliers actuels et à mettre au point des produits nouveaux. Leurs recherches portent sur de nombreux domaines... depuis les gazolines jusqu'aux détergents ménagers.

A Calgary, dans les laboratoires de l'Imperial Oil, 130 autres savants et techniciens cherchent des moyens de découvrir et d'extraire plus de pétrole brut et de gaz naturel. L'Imperial Oil effectue plus de travaux de recherche que toutes les autres entreprises pétrolières canadiennes réunies.

**QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL**



## Changement dans les primes pour le porc

Le montant des primes à la qualité sur les porcs versé par le gouvernement fédéral est changé à partir du 4 septembre, selon une annonce du ministre fédéral de l'Agriculture faite la semaine dernière.

Jusqu'au 4 octobre 1960, les primes payées aux producteurs étaient de \$2 pour chaque porc de la catégorie "A" et de \$1 pour ceux de la catégorie "B." Le paiement des primes pour la catégorie "B" fut alors discontinué et les primes pour la catégorie "A" furent augmentées à \$3. D'après cette nouvelle mesure, les primes pour la catégorie "A" reviendront à l'ancien régime, soit à \$2.

Le but de cette prime est d'encourager la production de porcs maigres de qualité supérieure en demande sur les marchés domestiques et d'exportation. L'an dernier, des 6,448,956 porcs vendus et classés au Canada, 2,105,855, ou 32.7%, étaient de la catégorie "A."

Le Ministre explique que ce changement résulte de la nécessité où se trouve le gouvernement de réduire ses dépenses et que le ministère de l'Agriculture doit en assumer sa part avec les autres ministères. Il en résultera une économie d'environ \$1.5 million de dollars au cours de la présente année financière.

Il faut remarquer, cependant, que le marché du porc est maintenant très ferme et que les prix actuels pour la catégorie "A" sont d'environ \$33 les 100 livres, à Toronto, à comparer à la moyenne de \$29, en août dernier.

M. Hamilton signale également que le gouvernement a augmenté le soutien de base à l'industrie porcine, cette année, en vertu de la loi sur la Stabilisation, en établissant le prix de soutien à \$23.65 les 100 livres, soit une augmentation de \$1 par rapport au niveau de soutien de l'an dernier.

(Communiqué du  
ministère de l'Agriculture  
du Canada)

Le porc "A"

## L'UCC PROTESTE CONTRE LA BAISSE DE LA PRIME

À l'annonce que le gouvernement fédéral avait pris la décision de réduire la prime des porcs "A" de \$3 à \$2., la direction générale de l'UCC a immédiatement protesté contre ce geste qui nuira considérablement aux cultivateurs du Québec intéressés à la production du porc. Voici donc le texte intégral du télégramme de l'UCC adressé à l'hon. A. Hamilton, ministre fédéral de l'agriculture.

On trouvera ailleurs dans cette page la protestation de la Fédération canadienne de l'agriculture.

### Télégramme

31 août 1962

Hon. A. Hamilton  
ministre de l'Agriculture  
Ottawa

Direction générale Union Catholique Cultivateurs de Québec proteste vigoureusement contre décision réduire prime porcs "A" de \$3 à \$2. Régime d'austérité ne justifie pas mesure frappant directement milliers producteurs à faibles revenus au début saison gros arrivages sur marchés. Cette décision causera dommages plus grands à la campagne et à l'industrie que la valeur de l'économie réalisée. Demandons gouvernement considère sérieusement révision de sa décision et adopte plutôt des mesures n'affectant pas directement secteurs de population à plus faibles revenus.

Lionel Sorel, président  
Louis-Philippe Poulin,  
secrétaire.

Le porc, grade "A"

## Autre protestation de la part de la F. C. A.

La Fédération canadienne de l'agriculture, par la voix de son président, le Dr H. H. Hannam, a fait savoir au gouvernement canadien que les cultivateurs du Canada acceptaient mal l'annonce que la prime pour le porc de grade "A" avait été réduite à \$2. de \$3. qu'elle était auparavant.

La FCA compte bien que cette réduction n'est que temporaire et que la prime sera réinstallée le plus tôt possible à son ancien niveau de \$3 pour un porc de première qualité.

Le Dr Hannam fait remarquer que cette politique pour encourager la production d'un porc d'excellente qualité a remporté des fruits

dans le passé. Le président ajoute qu'il est très important d'en reprendre l'application, sous sa forme originale, dans un avenir rapproché. Enfin, M. Hannam ajoute que continuer d'améliorer la qualité de ce produit est une condition essentielle si le Canada désire maintenir sa position sur le marché américain pour le porc et le bœuf.

Il n'y a pas de doute que la diminution de la prime porte un autre dur coup aux cultivateurs du Canada, dans l'Est comme dans l'Ouest, et la TERRE DE CHEZ NOUS vous apportera, dans un prochain numéro, les commentaires des porte-parole de l'UCC sur ce sujet.

## ABONNEMENT A LA TCN

Avis aux abonnés des comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac St-Jean Est et Ouest.

Au cours de l'année 1963, nous nous proposons de faire un travail de sollicitation spéciale dans cette région afin que toutes les familles rurales aient l'occasion de s'abonner à notre journal. Nous avons déjà quelques milliers d'abonnés. Cependant, nous croyons qu'il y aurait possibilité d'en augmenter le nombre.

Parmi les abonnements en vigueur dans cette région, un très petit nombre prend échéance au cours des deux prochaines années. Etant donné que nous faisons un travail de sollicitation spéciale, nous voudrions renouveler, cette année, tous les abonnements qui deviennent échus en 1962 et 1963.

MM. Edouard Lemay et Welly Cusseau sont les agents autorisés pour ces territoires. On trouvera leur photo ci-contre.

## SOUVENIRS DE MON CURÉ Madame la commissaire

Il n'est pas facile d'établir le pourcentage d'appartenance de l'enfant à la mère; mais, elle y tient plus que le père, et elle a raison. C'est à elle; plus que la pièce de toile qu'elle a tissée, que le tapis qu'elle a tressé... la plate-bande qu'elle a cultivée.

Je m'en vais en auto, et voici qu'une dame s'apprête à traverser le chemin. Je n'ai pas besoin d'être grand psychologue pour deviner si cette femme porte un enfant ou non. La vivacité de son regard, la précaution qu'elle prend, son geste instinctif de protection me disent que ce n'est pas à elle qu'elle pense, mais... Il en sera de même jusqu'à la naissance; Ce sera toujours pour lui: — Il faut que j'observe les lois sages de la nature... que j'évite les excès... que je sache rire... être digne... prier... chanter, si je veux que lui...

Pour le père, quand il aura ramassé \$100.00 pour recevoir ce deuxième ou ce douzième, il n'y pensera plus, — jusqu'au jour où le petit décidera de prendre place au foyer.

De un an à quatre, qui va s'occuper de développer les sens de l'enfant? — de le faire sourire... de lui permettre de gigoter? Qui va lui aider à sortir de ce berceau... à risquer les premiers pas? Qui va surveiller ses premières randonnées, sur le perron... en bas... en dessous... vers le parc des poules... des vaches... des petits cochons? — La mère, qui aura constamment un oeil à sa soupe et l'autre à bébé; elle aussi, qui le nettoiera et le lavera, quand il reviendra équipé jusqu'aux yeux.

Le père se contentera de prendre le petit braillard qui veut le suivre; et, le déposant sur le seuil de la porte, de dire à la mère: — "Tiens... arrange-toi avec".

"Ce sont des questions sans fin:  
Quel est ce fruit... quel est ce livre?  
Pourquoi la soif? pourquoi la faim?  
Pourquoi l'été, pourquoi le givre?"

"La lune, pourquoi l'accrocher  
A ce ciel qu'on ne peut atteindre?  
C'est sans doute pour empêcher  
Que les enfants n'aillent l'éteindre."  
(G. Rodenbach.)

Pourquoi le matin... le soir... le tic-tac de l'horloge?  
Pourquoi que tu te mets à genoux...? Ce Jésus, pourquoi  
qu'on l'a pendu? Pourquoi ma robe blanche, aujourd'hui?  
Où c'est... la messe?

Papa, lui, pourquoi qu'il me répond pas, quand je lui demande...?

C'est toi, la maman, qui cueilles les premières fleurs... agences les premiers bouquets, et les déposes délicatement dans ce minuscule temple où habite, déjà, l'Esprit-Saint.

Et vous pensez que celle, qui a protégé et orné ce sanctuaire, peut, à une époque donnée, y laisser pénétrer n'importe qui...? Elle a présidé à l'éveil des sens et de l'esprit; elle ne devra pas être absente à l'éveil de la volonté: de 7 à 12; ni à l'éveil du cœur, de 12 à 18.

Face à l'école, la mère doit garder la gouverne de l'œuvre délicate commencée au foyer. C'était relativement facile, à l'époque des écoles de rangs. La maîtresse était de la famille; et les mamans lui passaient leurs moules. Le rôle du commissaire de l'arrondissement se bornait à trouver la maîtresse... faire crier le bois de l'école... et vider le tuyau; puis, la classe commencée, remplacer une vitre, de temps en temps, et voir à ce que les vaches du voisin ne viennent pas souiller la source où les petits gars allaient chercher l'eau.

Aujourd'hui, on ne parle plus d'arrondissements et les mamans ne connaissent même pas les titulaires de leurs enfants; et, ce qui est beaucoup plus grave, les titulaires ne connaissent pas les parents de leurs élèves. Il y a bien l'Ecole des Parents... les rencontres mamans et maîtresses; mais on a déjà la preuve que les études faites et les projets élaborés, l'hiver, par ses organismes, peuvent être annihilés, au printemps, par deux ou trois commissaires qui sortent du bois.

Devant pareils résultats, des mères capitulent, et envoient leurs enfants étudier à l'extérieur: Elles se trompent grandement; et rendent un mauvais service aux petits. Quelles entreprennent, plutôt, de se faire représenter à la Commission Scolaire, par des mères de famille; et que, dans la suite, elles aillent aux séances de la Commission Scolaire, régionale comme paroissiale; et ce n'est qu'alors, qu'elles rempliront, intégralement, leur rôle de mères éducatrices.

Ma SOEUR, si tu veux que tes enfants, — surtout tes filles, — gardent la foi, — avec un peu de pudeur, — ne t'en débarrasse pas trop vite. Dans aucuns couvents... écoles ou universités, ils ne bénéficieront d'un atmosphère tonifiante comme dans ton foyer, si tu le fermes de temps en temps; comme dans ta paroisse, si tu t'y dévoues, jusqu'à accepter la charge de commissaire d'écoles.

Jon Curé



Welly Cusseau



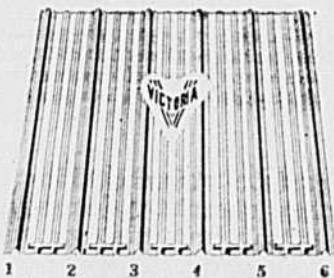
Edouard Lemay

### TOITURE "VICTORIA"

galvanisée ou aluminium  
LONGUEURS REGULIERES pour LIVRAISON IMMEDIATE:  
3, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 12½, 13 et 14 pieds.  
Aussi FEUILLES EXTRA LONGUES FABRIQUEES sur demande.

Seule à posséder une  
identification permanente.

Les "V" embossés sur  
chaque feuille garantissent  
son authenticité et  
sa bonne qualité.



17% DE PLUS Coteage supplémentaire - solidité additionnelle  
- rigidité extra uniforme. Couvre 32 po. posée.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER  
EXIGEZ de votre VENDEUR LOCAL

la TOITURE "VICTORIA"

Fabriquée par:

VIC METAL INC

303 est, rue Notre-Dame, Victoriaville, P.Q.

Tél. 752-9753

VICTORIA METALLIC INC.

330, rue Windsor, Montréal 3, Qué.

Tél. 932-3144

TÔLE VICTORIA INC.

80, rue St-André, Québec 2, Qué.

Tél. 523-9250

Demandez nos échantillons et listes de prix illustrées



## nouvelles DE LA 11<sup>e</sup> HEURE

### OEUF : fléchissement du marché

La presque totalité des marchés aux oeufs du pays affichaient la semaine dernière une tendance à la baisse, particulièrement à l'égard des deux premières catégories. Par ailleurs, stabilité relative des prix pour les catégories inférieures.

La baisse fut plus ou moins marquée selon les endroits. Prix comptant au producteur sur place des A gros : recul de 5 cents la douzaine aux deux principaux marchés des provinces centrales; en fermeture, 40 c. à Toronto et 43 cents à Montréal.

En Ontario, demande tranquille à la fois des marchés locaux et extérieurs. A Montréal, provisions abondantes en face d'une demande au ralenti; les grossistes y faisaient leurs achats avec une extrême prudence.

La régression des prix s'étendait aux divers marchés des provinces atlantiques, sauf à Terre-Neuve où ils demeurèrent inchangés par rapport à la semaine précédente.

### OEUF NON TRIÉS : baisse de 2 - 8c.

Les prix au producteur à l'égard des oeufs offerts non classés accusaient presque partout une baisse de 2c. au minimum à 8 c. au maximum pendant la semaine écoulée chez les A gros et moyens. On pourra s'en rendre compte par la cote des marchés-échantillons qui suivent.

OTTAWA : A gros, 38-39c.; A moyens, 36-37c.; A petits, 26-27c.; B, 25-26c.; C, 15-18c.

TROIS-RIVIERES, même ordre des catégories : 37½c.; 35c.; 25c.; 26c.; 18c.

QUEBEC : 33-34c.; 32-33c.; 22-23c.; 23-24c.; 17-18c.

MONCTON (N.-B.) : 46c.; 43c.; 30c.; 37c.; 20c.

### VOLAILE : marchés plutôt irréguliers

Marché relativement stable de la viande de volaille la semaine dernière, exception faite de quelques révisions, dont la majorité vers le bas.

VOLAILE VIVANTE : Montréal fait un peu exception à la tendance générale, la seule révision étant un gain de 2c. la livre à l'égard des jeunes dindons de toutes catégories. A London (Ont.), baisses d'une fraction de cent à 2 c. la livre dans les classes suivantes : les deux classes les plus pesantes de poulets, les poules de 6 livres et davantage ainsi que les jeunes dindons de tous poids. A Vancouver et Edmonton, des commerçants offraient de 2 à 4c. de moins pour les deux classes les plus lourdes de jeunes dindons. A Winnipeg, baisse fractionnaire des poulets de grill; par contre, gain de 1 à 3c. des poulets bien en chair ainsi que des poules de tous poids.

VOLAILE ABATTUE : baisse de 1 à 2c. sur le marché d'Edmonton chez les jeunes dindons, poules et poulets de tous poids. A Regina, au contraire, les poulets de tous poids, les poules et jeunes dindons de poids léger se vendaient à un prix majoré de 1-2 c. par rapport à celui de la semaine antérieure.

Prix au producteur des poulets à frire et à griller no 1, vivants : Winnipeg, 22-23c.; London et Toronto, 20-21c.; Montréal, 21 c.; Halifax, 20 c.

### DINDONS : production prévue en 1962

Contrairement aux prévisions antérieures, le volume total de la production de dindes et dindons ne serait pas tellement différent en 1962 du sommet atteint l'année dernière. Bien que les éclosions aient diminué durant les trois ou quatre premiers mois de l'année courante, il y a eu reprise en mai, juin et juillet. En fin de juillet, les incubations globales de dindonneaux étaient inférieures de 5.5% seulement à celles des 7 premiers mois de 1961.

Le dernier bulletin des conditions du marché publié par Ottawa écrit : Les approvisionnements de dindons s'annoncent abondants, compte tenu de stocks sans précédent de dindons congelés et de l'importation éventuelle de 2 millions de livres des Etats-Unis d'ici la fin de l'année.

### CONSOMMATION : toujours en progression

De janvier à la mi-août, le volume des abattages de dindons dans les différents postes canadiens correspondait à au-delà de 30 millions de livres ou 11.6% de plus que durant la même période de 1961. Le total était formé de 13 millions de livres de dindons à griller et de 17 millions de dindons lourds — plus de la moitié (54%) fournie par l'Ontario seule. Augmentation commune à toutes les régions, sauf les provinces atlantiques.

Les prix moyens : inférieurs à ceux de l'an dernier jusqu'en juin et surtout juillet, ce dernier mois accusant une hausse moyenne de 4 c. la livre.

Rythme de la consommation : en progrès ou 2 livres par personne contre 1.7 durant janvier-juillet de l'an passé; au total, un gain dépassant 6 millions de livres au regard des sept premiers mois de 1961.

### PORCS : baisse prononcée des prix

Le marché des porcs au pays accusait la semaine dernière sa baisse de prix la plus prononcée depuis le début de 1962 — d'un minimum de 25c. à un maximum de \$4 les 100 livres.

Prix au producteur à l'égard de la catégorie A : forte baisse à Toronto — \$28-\$33.35; recul de 25c. à \$1.75 à Montréal — \$30.50-\$32. Pertes de \$3.25 à Winnipeg; de \$2 à Calgary; de \$3.10 à Edmonton et de \$4 à Saskatoon. La même catégorie se vendait \$29-\$31.25 aux abattoirs de l'Ontario autres que Toronto. Hull, Princeville et Québec : \$30.50.

### VEAUX : ton instable du marché

Ton variable de la cote des veaux la semaine dernière suivant les endroits. Les Bons et De choix se sont écoulés à \$1 de plus les 100 livres à Toronto — \$29-\$34. A Montréal, prix au producteur inchangés dans l'ensemble — \$26-\$30. Winnipeg devait perdre ses gains de la semaine précédente, soit l'équivalent de \$1 à \$2. Aucun changement à Calgary et Edmonton; gain de \$1 à Saskatoon.



Ce vaste immeuble de trois étages, 61,000 pieds carrés, est le "Centre CO-OP" construit dans la ville de Petite-Rivière. On y trouve tous les services communautaires dont a besoin une collectivité, depuis une chapelle paroissiale et son presbytère, jusqu'à une salle de quilles. Le Centre dessert dans une large mesure toute la province, à cause des nombreux organismes coopératifs d'envergure provinciale qui y ont leurs sièges sociaux. Il est aussi d'utilité quotidienne aux 500 familles qui habitent autant de maisons construites sur les mêmes terres immenses par la Coopérative d'Habitation du Québec métropolitain.

### Plus de terres défrichées depuis 5 ans

## Hausse dans l'Ouest et baisse dans l'Est

La proportion des terres défrichées de toutes les fermes s'est accrue au cours de la période 1956-1961, selon des chiffres du recensement agricole de 1961 publiés ces jours derniers par le Bureau fédéral de la statistique.

Bien que la superficie totale de toutes les fermes au Canada ait diminué de 0.8 p. 100 (de 173,923,691 acres en 1956 à 172,551,051 en 1961), la superficie des terres défrichées s'est accrue de 3.1 p. 100 (103,403,426 acres contre 100,326,243).

La superficie des terres défrichées a diminué dans les provinces de l'Est et augmenté dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Le Nouveau-Brunswick, dont la terre défrichée a baissé à 734,107 acres en 1961 (951,291 en 1956), a accusé la plus forte perte procentuelle (22.8). La Colombie-Britannique dont la superficie des terres défrichées s'est accrue à 1,303,263 acres (1,166,752), a enregistré la plus forte avance procentuelle (11.7).

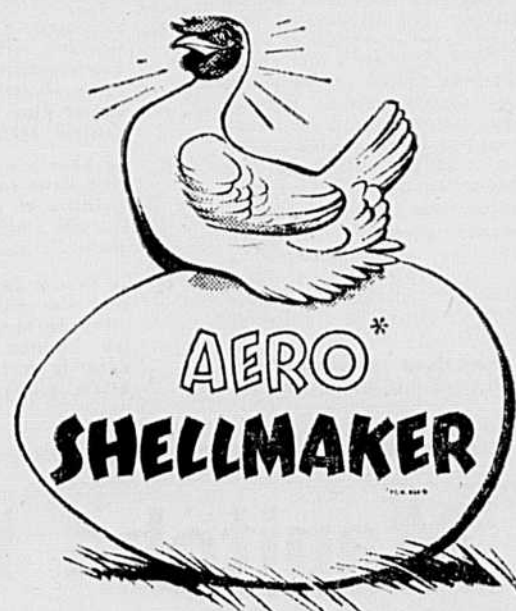
La superficie totale en culture au Canada a diminué de 0.8 p. 100 (62,435,534 acres contre 62,944,176). Toutes les provinces, sauf le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique, ont contribué au recul. C'est le Nouveau-Brunswick qui a connu la plus forte baisse (21.8 p. 100), soit de 617,279 acres en 1956 à 482,548 en 1961. La Colombie-Britannique a enregistré la plus forte hausse (14.4 p. 100), soit de 689,749 acres en 1956 à 788,896 en 1961.

La superficie globale des pâturages défrichés au Canada a augmenté de 1.9 p. 100 de 1956 à 1961, soit de 10,057,819 acres à 10,247,896. La diminution accusée dans les provinces de l'Est a été contrebalancée par une augmentation dans le reste du pays.

La superficie globale des jachères au Canada a augmenté de

(Suite à la page 9)

### LE CALCIUM AU PLUS BAS PRIX POUR LES OEUF DE CATÉGORIE A!



Les seules bouchées de calcium dont raffolent les oiseaux!

L'Aero Shellmaker est une source idéale de calcium, élément essentiel à la production d'oeufs de catégorie A par les volailles de forte ponte. Sans ce surcroît de calcium dans l'alimentation, la coquille devient molle et se brise aisément.

L'Aero Shellmaker se vend bien moins cher que toute autre source de calcium en dépit de sa haute qualité — c'est le même calcium que les fabricants d'engrais alimentaires incorporent à leurs meilleures moulées.

L'Aero Shellmaker est facile à répandre sur la nourriture ou à mélanger à la moulée de ponte avant le repas; on peut aussi l'offrir à discrétion dans une trémie.

Assurez-vous plus de profits en produisant plus d'oeufs de catégorie A à coquille solide. Voyez dès aujourd'hui votre fournisseur de moulées au sujet de l'Aero Shellmaker à prix modique.

"Marque déposée"

CYANAMID

CYANAMID OF CANADA LIMITED

2453

### AVEZ-VOUS PRIS AVANTAGE DE VOTRE SERVICE DE L'ASSURANCE

Sinon, pourquoi pas?

Un groupe d'assurés composé de plusieurs centaines de coopératives s'assurant ensemble et payant un volume de primes très important, représente un levier dont la puissance vous permettra d'obtenir un traitement sympathique et honnête au lendemain d'une perte. Renseignez-vous auprès des membres qui sont assurés par notre Service de l'Assurance et qui ont subi des accidents. La rédaction soignée de nos contrats et l'expérience de nos agents nous ont permis d'atteindre ce résultat.

SEUL, vous êtes isolé;

ENSEMBLE, nous représentons une force qui est en mesure de se faire respecter.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

C.P. 500 — Station Youville — Montréal 11.



## CHEMINS DE FER

## Suppression des lignes d'embranchement

Le 14 août dernier, une délégation composée du Dr H. H. Hannam, président de la Fédération canadienne de l'agriculture, des présidents des trois "Wheat Pools", et de M. Fernand Falardeau, directeur du Service des douanes et transports à la Coopérative Fédérée, présentait un mémoire au gouvernement canadien sur la politique de suppression des lignes d'embranchement des chemins de fer. Cette politique, il est vrai, intéresse en premier lieu les cultivateurs des provinces de l'Ouest. Cependant, les autres régions du Canada sont aussi en cause. Déjà, le problème se pose pour la province de Québec.

La Fédération canadienne de l'agriculture accepte en principe la raison d'être de la politique de suppression dans les années à venir des lignes d'embranchement. Cette politique doit être conçue de façon à orienter les entreprises et les fermes impliquées dans leur planification et leurs investissements. Elle doit reposer sur un plan rationnel et national. Le plan doit comprendre les opérations des deux principaux chemins de fer et devrait permettre la suppression ordonnée et équitable, s'il y a lieu, au cours d'une période donnée d'années. Dans l'entretemps, et jusqu'à l'établissement d'un plan et d'une politique nationale, on ne devra pas prendre en considération les autres demandes concernant la suppression des lignes d'embranchement.

La suppression des lignes d'embranchement doit être planifiée. Au cours de leur assemblée annuelle tenue à Banff, en janvier dernier, les délégués de la Fédération canadienne de l'agriculture avaient approuvé la résolution suivante:

Attendu que les deux principaux chemins de fer du pays ont manifesté l'in-

tention d'obtenir l'autorité nécessaire pour supprimer une partie importante des lignes d'embranchement au Canada;

Attendu qu'il n'est pas possible de faire fonctionner des éleveurs à grain d'une façon efficace à moins qu'ils ne soient desservis par le système ferroviaire;

Attendu que la politique fragmentaire de la suppression des lignes d'embranchement contribuerait à créer plus de problèmes qu'elle ne pourrait en régler;

Attendu que l'on ne peut ébaucher des plans à long terme en ce qui concerne le nouveau site des facilités des éleveurs qui devront être bâtis ailleurs, sans posséder des renseignements complets sur le programme global de la suppression des lignes d'embranchement;

Il est résolu que l'on presse le Gouvernement du Canada d'établir une politique de suppression des lignes d'embranchement qui tiendra compte des facteurs suivants:

- a) La nécessité de conserver un nombre suffisant de lignes d'embranchement de façon à servir adéquatement toutes les provinces et plus particulièrement l'industrie agricole;
- b) Le besoin d'envisager cette question dans son tout plutôt que de prendre en considération des demandes individuelles de suppression;
- c) Le besoin de coordonner les projets des deux principaux chemins de fer en ce qui concerne les lignes d'embranchement, dans le but de déterminer les effets globaux avant d'accorder

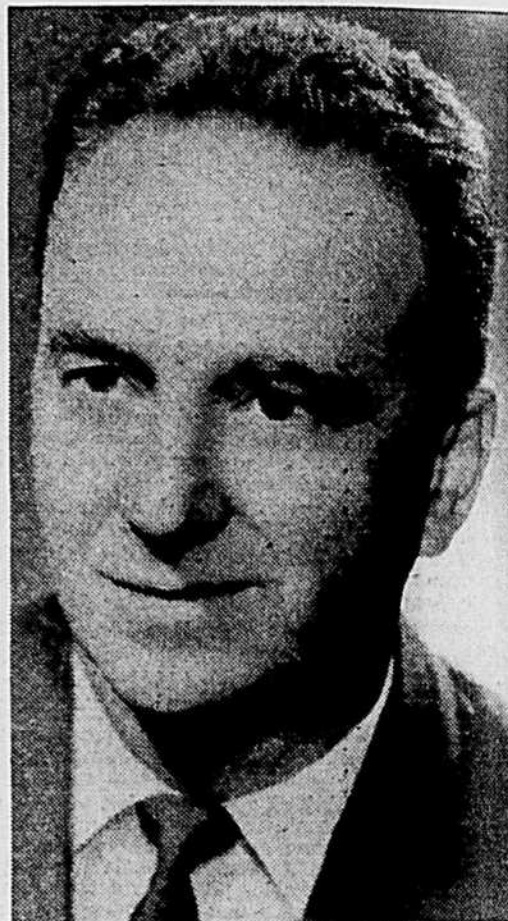
des demandes individuelles de suppression;

- d) La nécessité de donner un délai raisonnable aux parties intéressées sur l'intention d'abandonner les lignes d'embranchement, s'il est possible en moins de cinq ans, de façon à permettre de faire les plans appropriés pour faire face à la situation éventuelle;
- e) Le besoin de se prémunir contre une dépréciation rapide des facilités des éleveurs situés le long des lignes qui devront être supprimées;
- f) Le besoin d'aider les parties impliquées de récupérer la valeur non dépréciée des facilités situées le long des lignes supprimées au moment où elles doivent être abandonnées;
- g) Le besoin de permettre aux parties impliquées une dépréciation plus rapide des facilités qui doivent être bâties pour remplacer les facilités abandonnées.

Ce problème intéresse les meuneries coopératives de la province de Québec et celles des autres provinces de l'Est. C'est à ce titre que M. Falardeau a fait partie de la délégation.

Rappelons en passant que le Service des douanes et transports à la Coopérative Fédérée a toujours eu pour préoccupation d'utiliser les routes les plus économiques possible pour les coopératives locales, et en maintes occasions, il a négocié avec les chemins de fer dans le but d'obtenir les meilleurs taux possibles pour les coopératives locales. Ce service a permis, au cours des années, aux coopératives locales de faire des économies de transport substantielles.

R. P.



M. Fernand Falardeau, directeur du Service des transports et douanes à la Coopérative Fédérée, faisait partie récemment d'une délégation de la Fédération canadienne de l'agriculture chargée de présenter un mémoire au Gouvernement canadien sur la politique de suppression des lignes d'embranchement.

## Le Manitoba Pool Elevators érigera une maison de salaison à Brandon

Le Manitoba Co-Operator, hebdomadaire du mouvement coopératif de la province du Manitoba, rapportait la semaine dernière que le Manitoba Pool Elevators a décidé de construire une maison de salaison à Brandon, Manitoba. Les délégués se sont prononcés en très grande majorité en faveur de cette initiative. Il est intéressant de souligner que, à notre connaissance, c'est la première usine coopérative de salaison qui fonctionne à l'Ouest de Barrie, Ontario.

A l'occasion d'une réunion tenue à Brandon, le 7 août dernier, monsieur W. J. Parker, président du Manitoba Pool Elevators, a déclaré qu'une maison de salaison ne pouvait faire ses frais qu'à la condition de compter sur un volume suffisant d'approvisionnement et que la population du bétail dans cette région était plus que suffisante pour atteindre cette fin. Le succès de l'entreprise, disait-il, dépend presque entièrement de l'intérêt et de la loyauté des producteurs. C'est notre intention, ajoutait-il, que l'usine fasse des arrangements particuliers avec d'autres usines ou maisons de salaisons coopératives fonctionnant dans d'autres provinces.

Fait important à souligner, 198 délégués se sont prononcés en faveur de la construction d'une nouvelle usine et seulement quatre s'y sont opposés.

Voici la teneur du reportage du Manitoba Co-Operator. Le Manitoba Pool Elevators érigera



M. Henri Beauregard, gérant général de la Fédérée, annonçait récemment la nomination de M. J.-Albert St-Pierre, au poste de directeur du Service de l'aide à la gestion des locales. M. St-Pierre était auparavant gérant de la S.C.A. de Coaticook, une coopérative à services multiples dont le volume d'affaires est de près de \$1 million. Il est entré en fonction à la Fédérée le 13 août dernier.

une maison de salaison nouvelle et très moderne à Brandon. Les délégués présents à Brandon à une assemblée générale spéciale de cette coopérative, le 7 août dernier, ont endossé cette initiative presque à l'unanimité des voix. Les délégués officiels étaient au nombre de 202 et seulement quelques délégués s'y sont opposés. On est arrivé à cette décision après avoir débattu les faits pertinents et après avoir étudié les résultats d'un relevé demandé par la gérance.

La maison de salaison sera construite à l'emplacement même de la maison de salaison actuelle, sur un terrain occupant une superficie de 50 acres. La modernisation de l'usine actuelle représentait une entreprise coûteuse et hasardeuse et l'on devait entreprendre de vastes travaux de réfection avant de la remettre en état de fonctionnement. Le coût de l'usine variara de \$1.5 million à \$2.0 millions. On espère commencer les travaux au début de l'automne. On a discuté diverses méthodes de financement de la salaison. La plupart des délégués favorisaient la vente de débentures aux membres. Un bon nombre d'entre eux étaient convaincus que la somme entière pourrait être soustraite par les membres.

L'usine et l'emplacement actuel ont été achetés au début de l'année par le Manitoba Pool Elevators, à un prix de \$180,000.

Les délégués qui ont assisté aux assemblées annuelles de 1960 et 1961 du Manitoba Pool Elevators ont exprimé le vœu que le Bureau de direction étudie et considère sérieusement la possibilité de se lancer dans le domaine des salaisons. Lorsque la Brandon Packers Limited a été mise en vente au début de l'année 1962, le Manitoba Pool Elevators fit une offre, et ce n'est que le 24 mai que la cour donna les instructions nécessaires au National Trust Company pour accepter l'offre et faire le transfert des propriétés au Manitoba Pool Elevators.

Depuis lors, une firme d'ingénieurs d'Omaha, Nebraska, possédant une vaste expérience dans le domaine de l'industrie des salaisons en ce qui concerne la construction et la technique, a entrepris une étude pour le compte du Manitoba Pool Elevators. Cette firme a jugé que le coût de modernisation serait prohibitif et que les résultats financiers ne justifieraient pas les dépenses. Une partie de la machinerie actuelle et de l'équipement de bureau est moderne et en bon état et pourrait être utilisée dans la nouvelle usine.

En guise de préparatifs pour la réunion de Brandon, les officiers du Manitoba Pool Elevators ont consulté les propriétaires de quelques maisons de salaison et ont visité deux usines qui ont

été érigées en Alberta au cours des derniers dix-huit mois. En outre, ils ont visité une usine aux États-Unis ainsi qu'un petit abattoir à St-Boniface. Ils ont fait faire l'étude de l'emplacement actuel pour mieux connaître la structure du sous-sol, le système d'égouts et d'autres besoins.

Le Ministère du commerce et de l'industrie du Manitoba a préparé, à la demande du Manitoba Pool Elevators, une enquête sur les marchés pour les viandes et les produits de salaison d'une usine qui serait localisée à Brandon. Cette enquête permettra à la gérance de déterminer le volume qu'une telle usine pourrait manipuler, les débouchés et le genre de produits à fabriquer. Cette enquête contient même des prévisions du marché pour les années 70 et 80.

Le rapport insiste sur le fait qu'il existe un marché particulier dans la région, depuis la Saskatchewan jusqu'à la Tête des Lacs pour des produits de charcuterie à cause des goûts particuliers des différents groupes ethniques qui y résident. Ce marché n'était pas desservi entièrement par les plus grandes compagnies de salaison qui se sont tenu à fabriquer des produits de saveur uniforme dans tout le Canada.

# "L'UN DES BUTS DE L'U.C.C.: L'ORGANISATION DES SERVICES PROFESSIONNELS, ECONOMIQUES..."

Ainsi s'exprimait M. Gilbert Filion, membre de l'exécutif de la Confédération à la soirée sociale qui marquait la clôture du congrès de la Fédération de l'U.C.C. du Témiscamingue. M. Filion, principal orateur à cette soirée s'adressait à plus de 200 membres de l'U.C.C. et l'U.C.F.R. de la région qui s'étaient réunis dans l'école paroissiale de Guérin. "Nous devons reprendre le retard sur les autres classes, dit-il, nous devons revaloriser notre profession devant la société et développer nos intérêts, nous donner les services nécessaires à l'avancement de la classe agricole afin que nos fils soient intéressés à prendre la relève..."

Dès 9.30 a.m., plus de 100 cultivateurs assistaient à une messe célébrée par M. l'abbé Jean-Marc Naud, curé de la paroisse, à l'invitation des congressistes. M. l'abbé Adélaide Matte, aumônier de la Fédération, fit, à l'occasion du sermon, un bref rappel à la doctrine sociale de l'Eglise en matière de syndicalisme agricole.

## Rapports

Après la messe, M. Cloutier, vice-président du syndicat local, souhaita la bienvenue à tous. M. Gérard Deault, président de la Fédération, dans son allocution d'ouverture, incita les congressistes à supporter leurs organisations existantes, donna de brefs résultats du travail fait par la Fédération dans le domaine des plans conjoints en forêt et manifesta le désir de la Fédération d'étendre le syndicalisme spécialisé au secteur des produits laitiers. Suivirent les rapports du dernier congrès, financier et des activités.

## Assurances U.C.C.

Après le dîner, les assurés de la région tenaient l'assemblée régionale des Assurances U.C.C. Trois délégués et trois substituts furent choisis en vue de la prochaine assemblée générale. La Mutuelle était représentée par M. Carmin Graveline, assistant-directeur général et M. Carpentier, gérant des ventes pour la région.

## Elections

Furent réélus directeurs: MM. Gérard Deault, Antoine Gauvin, Paul Lebris, Hervé Robert, Aimé Langevin, Lionel Gingras, Léopold Breton, Joseph Barrette et Rosaire Bergeron. M. Gérard Deault a été nommé président, M. Antoine Gauvin, vice-président et M. Paul Lebris membre de l'exécutif. Le secrétaire-trésorier demeure M. Lucien Bellemare.

## Résolutions

Parmi les plus importantes résolutions étudiées, notons: une demande pour faciliter la vaccination contre la Brucellose, des politiques efficaces de drainage, l'encouragement des techniques agricoles dans la région. L'on a également le vœu que les dirigeants de la Fédération rencontrent le premier ministre de la Province lors de son prochain voyage dans la région.

## Hausse dans...

(Suite de la page 7)  
147 p. 100, soit de 24,619,025 à 28,243,386 acres. La superficie des autres terres défrichées a diminué de 8.4 p. 100, soit de 2,704,623 acres en 1956 à 2,470,310 en 1961.

La superficie totale des terres agricoles non défrichées, dont les boisés et autres terres non défrichées, a diminué de 73,697,448 à 69,147,625 acres, soit de 8 p. 100.

La tendance aux plus grandes fermes au Canada se reflète dans la répartition des fermes selon leur superficie. En 1961, le Canada comptait 126,927 fermes de 400 acres ou plus, contre 122,786 en 1956.

## Soirée sociale

Après le souper, sous la présidence de M. Gérard Deault, la soirée sociale réunit les membres de l'U.C.C. et de l'U.C.F.R. M. Léo Vachon, agronome, agissait comme maître de cérémonies.

Au début, M. l'abbé Jean-Marc Naud, curé de la paroisse s'adressa aux congressistes. Il souhaita une collaboration plus grande entre l'U.C.C. et l'U.C.F.R. Mme Baril, présidente diocésaine invita les membres des deux groupes à se rencontrer plus souvent: réunions conjointes, activités communes etc...

M. l'abbé Adélaide Matte aumônier diocésain, traça un tableau des principaux problèmes de la Fédération: éloignement du reste de la Province, des marchés, problèmes financiers occasionnés par cet éloignement. En conclusion, il invita les personnes présentes à se faire les propagandistes du mouvement.

## M. Gilbert Filion

Le représentant de la Confédération, M. Gilbert Filion membre de l'exécutif, s'adressa ensuite aux congressistes. Il fit un bref résumé du travail de l'U.C.C. au cours de la dernière année. "Votre Union est libre, dit-il, vous avez constaté qu'elle ne se gêne pas pour combattre les lois défavorables, pour critiquer ou féliciter. Vous devez vous donner les services nécessaires à l'avancement de la profession..."

## Au Lac Bouchette

# \$113,000.00 en revenus au chantier coopératif

Se tenait récemment au Lac Bouchette, l'assemblée générale annuelle du chantier coopératif paroissial. Il s'agissait de la troisième. En effet, cette institution en était l'hiver dernier à sa troisième opération consecutive. La dernière assemblée générale a réuni une soixantaine de bûcherons-coopérateurs qui ont discuté, étudié et décidé ensemble de la façon la plus démocratique qui soit.

Les états financiers avaient été préparés par le Service Coopératif de l'U.C.C. du Saguenay. La lecture en fut faite par un représentant de cet organisme. Ce document révèle que les revenus de l'exercice se sont élevés à \$113,328.00. Environ \$80,000.00 ont été versés à des bûcherons du Lac Bouchette sous forme de salaires. Les opérations de l'année se sont terminées par un surplus de \$8,000.00. L'actif du Chantier Coopératif est de \$15,000.00. 73 bûcherons-coopérateurs de cette paroisse sont membres de leur institution. La part sociale est de \$100.00 et un grand nombre de membres auront versé complètement ce capital social au cours de l'année 1962-63.

Les bûcherons-coopérateurs du Lac Bouchette ont démontré au cours de l'assemblée un esprit de coopération très développé. En effet, ils ont accepté unanimement de verser 40% du profit au fonds de réserve de l'entreprise. De la balance qui se distribue en ristourne, 50% sera prêtée à l'entreprise pour une durée de trois ans au taux de 4%. Enfin le solde sera effectivement payé aux membres le 1er octobre 1962. Ce qui devrait représenter une augmentation de salaire convenable.

D'autres décisions furent prises au cours de cette réunion. D'abord les membres votèrent une participation financière au fonds d'éducation, de propagande et d'orientation coopératives de l'U.C.C.

Ensuite, ils renouvelèrent leur adhésion à la Fédération des Chantiers Coopératifs du Saguenay. Le Service Coopératif de l'U.C.C. fut à nouveau choisi vérificateur pour un prochain terme. Enfin, les membres votèrent



Photo prise à l'issue du congrès de la Fédération de l'U.C.C. du Témiscamingue et laissant voir quelques-uns des nouveaux directeurs élus à cette occasion. Assis, de gauche à droite: M. l'abbé J.-A. Matte, aumônier diocésain, M. Gérard Deault, président, M. Antoine Gauvin, vice-président, et M. Gilbert Filion, membre de l'exécutif de la Confédération. Debout, même ordre: M. Lucien Bellemare, secrétaire-trésorier, M. Paul Lebris, membre de l'exécutif, M. Hervé Robert et M. Rosaire Bergeron, directeurs. N'apparaissent pas ici: M. J. Barrette, M. L. Breton, M. L. Gingras et M. A. Langevin, directeurs.

M. Jean-Paul Laurin, organisateur-syndical de la Fédération de Montréal-St-Jérôme, parla ensuite des activités possibles au niveau du syndicat local: plan de travail précis, techniques de réunions, organisation systématique du recrutement etc...

Il était près de onze heures du soir lorsque M. l'abbé Noël Richard, délégué de Son Excellence Mgr Tessier, évêque de Timmins, transmit à la foule les vœux de Mgr l'Evêque. Il en profita pour saluer la présence de M. Cotnoir qui participa à la fondation de l'U.C.C. en 1924 et fut l'un des fondateurs de la Fédération du Témiscamingue.

M. Gérard Deault, président de la Fédération tira les conclusions de cette journée fructueuse.

JEAN-PAUL LAURIN

## Un avenir

# LES CHAMBRES DE COMMERCE, C'EST EN FAIT LA "BUSINESS"!

Dans sa récente prise de position relative à la nationalisation des entreprises privées d'électricité, la Chambre de Commerce de la province de Québec s'identifie comme "LA FEDERATION DE 220 CHAMBRES DE COMMERCE QUI GROUPENT 26,000 HOMMES D'AFFAIRES DE LA PROVINCE." Voilà, à cette occasion, la véritable nature d'une Chambre de Commerce rappelée de façon claire, précise et indiscutable puisque c'est l'autorité suprême du mouvement elle-même qui s'en charge.

Même si certains le contestent pour des motifs plus ou moins explicables ou avouables ainsi que nous avons pu le constater au cours de nombreuses et longues discussions sur le sujet, une Chambre de Commerce est donc avant et par-dessus tout essentiellement un groupement d'hommes d'affaires, c'est-à-dire une association d'abord et principalement, sinon uniquement en fait

au service du monde des affaires. Telle est la réalité qu'il faut toujours avoir à l'esprit lorsqu'une Chambre de Commerce se prononce sur des questions d'intérêt général ou des problèmes concernant un groupe ou l'autre de la société, comme l'aménagement régional ou l'agriculture.

Qu'une Chambre de Commerce compte dans ses rangs quelques ou plusieurs membres qui ne sont pas, à proprement parler, des hommes d'affaires, ne change rien au fait essentiel qu'elle est le porte-parole du monde des affaires quoiqu'on en dise ou veuille le faire croire. C'est d'ailleurs le droit et même le devoir des hommes d'affaires d'avoir des organisations qui les représentent pourvu qu'on ne cherche pas à créer de la confusion en se présentant comme le reflet des sentiments, des opinions et des intérêts de l'ensemble de la population.

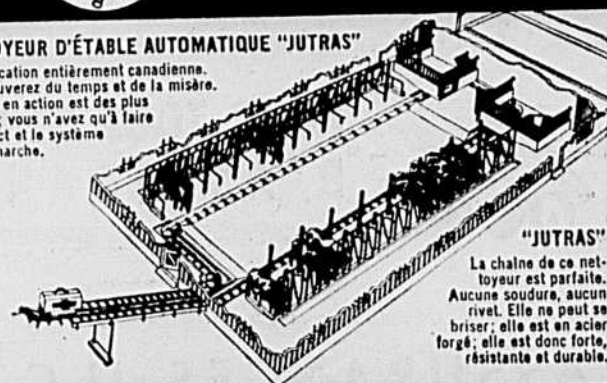
P.-H. L.



A votre service depuis plus de 60 ans

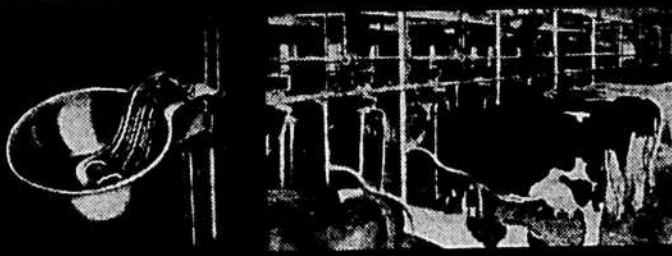
## NETTOYEUR D'ÉTABLE AUTOMATIQUE "JUTRAS"

De fabrication entièrement canadienne. Vous sauvez du temps et de la misère. Sa mise en action est des plus simples; vous n'avez qu'à faire le contact et le système est en marche.



## "JUTRAS"

La chaîne de ce nettoyeur est parfaite. Aucune soudure, aucun rivet. Elle ne peut se briser; elle est en acier forgé; elle est donc forte, résistante et durable.



Abreuvoir Automatique "JUTRAS" Que ce soit pour vaches, chevaux ou porcs, "Jutras" a ce qu'il y a de plus nouveau.

INSTALLATION D'ÉTABLE "JUTRAS" Avec "Jutras" vos animaux sont assurés du maximum de confort et d'un équipement de première qualité et à la page.

LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE, Victoriaville, P.Q.

Prérez de m'envoyer plus de détails sur les items marqués d'un X

|                                                |                                                                 |                                           |
|------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Nettoyeur d'étable    | <input type="checkbox"/> Abreuvoir pour porcs                   | <input type="checkbox"/> Chariot à bûches |
| <input type="checkbox"/> Installation d'étable | <input type="checkbox"/> Abreuvoir pour vaches                  | <input type="checkbox"/> Chariot à foin   |
| <input type="checkbox"/> Retraitement à lait   | <input type="checkbox"/> Evaporateur et accéssoires de sucrerie | <input type="checkbox"/> Jeu de badinets  |

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT

Nom .....

Adresse .....

Comté .....



'Au congrès de la Fédération de l'U.C.C.  
de Ste-Anne-de-la-Pocatière :

**"Pour être progressif, le cultivateur sera un gérant avisé et compétent"**

“Les exigences de l'agriculture actuelle, et davantage celle de demain, sont telles qu'il est impossible de concevoir un cultivateur progressif s'il n'est pas un habile gérant et un administrateur avisé et compétent”, déclarait l'aumônier diocésain de la Fédération de l'UCC de Ste-Anne de la Pocatière au congrès annuel de cette fédération tenu à St-Jean-Port-Joli, le 23 août dernier.

L'abbé Charles-E. St-Onge, qui décrivait trois facteurs essentiels à la survie de la ferme familiale, ajoutait en ce qui concerne le troisième facteur, mais non le moindre, que "plus que jamais, le cultivateur doit jouer du crayon pour calculer; plus que jamais le cultivateur doit se pencher sur les livres pour se renseigner. Comment, sans cela, prendre des décisions justes et rationnelles?" L'aumônier a attiré l'attention des nombreux congressistes sur la parole de Pie XII: "l'amour de la terre,

Il est nécessaire qu'il soit, ne suffit pas. Il faut des connaissances vastes et variées".

L'abbé St-Onge avait d'abord fait remarquer que "A l'heure où tant de discussions s'agitent autour de la ferme familiale, à savoir si elle va survivre ou se faire damer le pion par l'entreprise industrielle, à l'heure où tant de solutions non moins diverses qu'utopiques sont proposées pour sauver l'agriculture, à l'heure où les dirigeants agricoles ne savent plus où donner de la tête pour redonner aux cul-

tivateurs confiance en l'avenir. la fédération de l'UCC de Ste-Anne convoque ses membres pour son congrès annuel. Quel message veut-elle leur livrer, quel encouragement leur apporter?", disait-il. Et c'est ici qu'il décrit les trois facteurs qu'il juge essentiels.

“Si nous sommes des tenants de l'exploitation agricole familiale, voici en quel sens nous devons diriger nos efforts pour la remettre en meilleure posture. Trois lignes essentielles constituent ce programme de base.

1 - Constituer des unités économiques viables. Il est vain de vouloir s'agripper à des fermes marginales qui ne sont pas en mesure de faire vivre décemment leur propriétaire et leur famille.

2- La meilleure utilisation possible de la main-d'œuvre familiale. La famille terrienne forme une équipe, une communauté de production. Le travail doit donc être réparti adéquatement entre les membres qui ont tous à cœur de tendre vers le même but. Inutile de souligner que l'emploi du temps doit se faire de la façon la plus efficace et la plus rationnelle possible."

Enfin, il fait les commentaires que nous avons rapportés plus haut sur le troisième facteur: l'habileté dans la gestion de la ferme. "Si tous les intéressés s'attellent résolument à la tâche", termina-t-il, "l'agriculture connaîtra encore des jours ensoleillés et prospères".

OUR UN RENAULT

arrivant sur le pont, j'ai trouvé  
pouvait sortir sa charge d'en-  
de là. J'ai attelé mon tracteur  
était dépanné... à son grand  
sur plus gros que le mien. Je  
mauvaise position sans me déba-  
sser. Mon voisin admire mon trac-  
sien pour un RENAULT!"

Henri Tremblay,  
R.R. No 1, Roberval, P.Q.

**NOUVELLE PUBLICATION A QUEBEC:**  
"Statistiques avicoles 1926-61"

M. André Rousseau, ministre de l'industrie et du commerce, annonce que le bureau de la statistique du Québec, qui relève de son ministère, vient de faire paraître une nouvelle publication intitulée: "Statistiques avicoles 1926-1961".

Cette revue, de 72 pages, offre un instrument utile aux agronomes, aux économistes, aux aviculteurs et à tous ceux qui s'intéressent de statistiques avicoles dans l'exécution de leurs travaux. En effet, elle a non seulement pour avantage de réunir en un seul volume les statistiques avicoles, mais aussi de publier des renseignements inédits dont la demande en justifie l'insertion.

On y trouvera une étude rétrospective des productions avicoles, du revenu des aviculteurs, des disponibilités, de la consommation, etc. Des quantités de renseignements tirés de diverses publications statistiques y sont aussi condensées. En plus d'être illustrée de plusieurs graphiques, cette brochure permet aux intéressés de mesurer l'évolution survenue dans cette industrie.

Le Bureau de la statistique du Québec se propose aussi de publier prochainement un bulletin trimestriel d'intérêt général, mais il fallait d'abord faire un résumé de la situation couvrant une

trentaine d'années antérieures,  
afin de pouvoir mieux guider les  
intéressés en aviculture.

Ce travail a été accompli par trois spécialistes en statistique agricole du Bureau de la statistique du Québec, en collaboration avec deux autres experts en aviculture du ministère provincial de l'agriculture et de la colonisation.

L'avant-propos de cette brochure en explique les buts immédiats et l'article "Aperçu de la situation avicole au Québec" résume les conditions existantes.



## Le programme

Le congrès de Ste-Anne avait tout d'abord débuté par une messe et un sermon suivis de l'ouverture officielle du congrès par M. Félix Bélanger, président de la fédération. Celui-ci, dans son message traditionnel, rappela la situation actuelle de l'agriculture dans le Québec et la région insistant particulièrement sur "la valorisation des produits agricoles", son mot d'ordre pour l'année 1962-63. Il remercia ensuite tous ses collaborateurs.

Suivront la lecture du rapport du congrès de 1961, celle des finances et des activités, par le secrétaire et organisateur syndical de la fédération, M. Jacques Labrie.

Après discussion et adoption des rapports, on procéda à l'élection des représentants à l'assemblée générale des Assurances UCC de même qu'à l'élection des officiers de la fédération pour le prochain terme. MM. Félix Bélanger et Jean-M. Chamard ont été réélus respectivement président et vice-président tandis que M. Raymond Blais a été élu membre de l'exécutif. Les autres directeurs sont MM. Bertrand Couillard, J.-Paul Guillemette, Adalbert Gamache, Emile Thériault, Roméo Lapointe, et Ignace Lapointe.

## Résolutions

Après le dîner, les congressistes ont participé activement à l'étude des résolutions devant être soumises au congrès général de l'UCC qui doit avoir lieu le 23, 24 et 25 octobre prochain à Sherbrooke. Cette session était dirigée par M. Marcel Dubuc, représentant de la confédération, deuxième vice-président général de l'UCC, et par M. Gilles-H. Le-doux, directeur du service des spécialités agricoles de l'UCC.

Durant cette période d'étude, comme pendant toute la durée du congrès, on pouvait remarquer la présence de Son Exc. Mgr Fortier, évêque auxiliaire

de Ste-Anne, M. André Rousseau, ministre provincial de l'industrie et du commerce, et M. J.-Paul Cook, député de Montmagny-Islet à la Chambre des Communes. Ce dernier a dit que c'était son premier congrès de l'UCC. Qu'il avait été frappé par l'ampleur des problèmes des cultivateurs du Québec. Il a demandé aux dirigeants de la fédération de lui faire parvenir leurs mémoires ou autres documentations afin qu'il puisse se faire leur porte-parole fidèle à Ottawa.

Quant à M. Rousseau, il a fait la revue des politiques agricoles de son gouvernement tout en donnant des explications sur les retards dans la mise en oeuvre de ces politiques. Il a dit qu'il appuyait toutes les recommandations du ministre de l'agriculture et de la colonisation, M. Alcide Courcy.

Mgr Fortier a fait remarquer aux cultivateurs que l'Eglise suit de très près l'action syndicale agricole; sa présence au congrès en était d'ailleurs une preuve. Il s'est dit très heureux des discussions et de l'attention qu'apportent les cultivateurs à l'étude et à la solution de leurs nombreux problèmes leur rappelant que c'est avec raison qu'ils doivent compter sur eux-mêmes avant de demander l'aide de l'extérieur pour régler ces problèmes.

Enfin, le représentant de la Confédération, M. Marcel Dubuc, a insisté sur la nécessité d'une Union forte, c'est-à-dire composée de tous les cultivateurs du Québec. Ainsi, dit-il, "il nous sera permis d'accomplir des revendications qu'on ne pourra détourner de leur but parce que, dans les milieux intéressés, on saura que l'UCC c'est tous les cultivateurs de notre province, et non pas une infime portion. Le vieux dicton "l'union fait la force" est toujours vrai", conclut-il.

C'est avec le mot d'ordre de leur président, "la valorisation des produits agricoles", que le congrès s'est terminé.



**POUR TOUS GENRES  
D'ASSURANCE**

## ASSURANCES U.C.C.

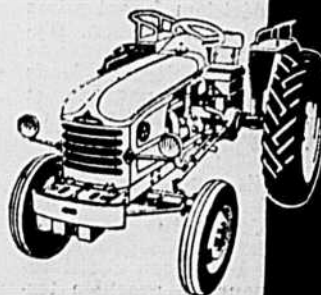
COMPAGNIE MUTUELLE  
SIÈGE SOCIAL: 515 AVENUE VIGER, MONTRÉAL 24.



IL VA L'ECHANGER POUR UN RENAULT

"Je revenais à ma maison. En arrivant sur le pont, j'ai trouvé mon voisin dans l'embarras. Il ne pouvait sortir sa charge d'engrais. Je lui ai proposé de le tirer de là. J'ai attelé mon tracteur à sa charge et en 5 minutes il était dépanné... à son grand étonnement. Il possède un tracteur plus gros que le mien. Je dois dire que je l'ai sorti de sa fâcheuse position sans me débarrasser de ma lourde charge de bois. Mon voisin admire mon tracteur et se promet d'échanger le sien pour un RENAULT!"

Henri Tremblay,  
R.R. No 1, Roberval, P.Q.



# au service de la ferme familiale

Section du ministère de  
l'Agriculture et de la  
Colonisation, Québec

Rédigée en collaboration  
Chef de la rédaction : J.-R. PROULX  
agronome au service de l'information  
et des recherches

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs



Au Macdonald College, lors de la conférence nationale sur la pomme de terre, l'hon. Alcide Courcy s'entretient familièrement avec MM. Ward, président du Comité de finances de la Conférence et Brune Landry, chef du Service de l'Horticulture au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. (Texte à lire page 13).

## Inventaire de la situation avicole

par  
Roger J. Palement,  
agronome,  
Division de  
l'Aviculture

Une analyse sommaire des effectifs d'élevage et des conditions du marché pour le premier semestre de 1962 peut renseigner les aviculteurs sur les causes qui ont déterminé les prix de cette année et qui influenceront sans doute sur leur tendance les prochains mois. A la suite des prix élevés des moulées et des difficultés de financement des élevages, plusieurs aviculteurs ont modifié les exploitations d'après les rentabilités de l'année dernière et les besoins des marchés provinciaux. Les résultats obtenus semblent devoir assurer une rémunération normale et fournir profitablement les besoins provinciaux. On décèle un véritable mouvement collectif d'accroissement graduel pour satisfaire les exigences de la population québécoise. . . .

### Les oeufs de consommation

La propagande intensive dans tous les milieux pour accroître la production d'oeufs, a particulièrement été effective. L'augmentation de 5% dans les élevages de poulettes pour les premiers six mois au Québec, en comparaison de la même période l'an passé, est une indication que l'on s'affaire à conquérir notre marché qui n'est présentement qu'à moitié alimenté par les éleveurs québécois. On constate également un changement contraire pour l'ensemble du pays, soit une diminution d'environ 11%. C'est un indice qui permet de prévoir de bons prix pour les prochains mois. La moyenne des prix aux producteurs pour les oeufs, depuis le début de l'année, fut de 27.6 cents la douzaine, comparativement à 30.4 l'année dernière pour le même semestre. Les oeufs ont donc rapporté une moyenne de 2.8 cents de moins. Nous convenons que ce bas niveau n'est pas satisfaisant. La situation sera probablement meilleure dans un avenir prochain. Les oeufs ont rapporté une moyenne de 34 cents la douzaine en 1961, et ce fait a motivé un nouvel essor. L'accroissement des élevages de poulettes l'an dernier a fourni environ 20% plus d'oeufs dans les postes de classement durant les six premiers mois de cette année, en comparaison des réceptions de l'année dernière. Conséquemment les prix ont été moindres sur le marché régi par l'offre et la demande. Dans le domaine des stocks en entrepôt, on constate qu'il y a présentement moins d'oeufs en coques dans le Québec qu'en 1961 et un peu plus au pays.

Il y a cependant plus d'oeufs congelés au Québec et beaucoup moins au Canada que l'an dernier. Les entreposages ne sont pas tels qu'ils puissent influencer actuellement les prix.

Les producteurs d'oeufs peuvent être assurés que l'année sera bonne, sans toutefois permettre un excès d'optimisme. Le niveau des prix ne sera rentable qu'à la

condition d'obtenir une productivité intense et de réaliser une grande économie alimentaire.

### Les poulets de grill

La faible augmentation dans les élevages de poulets de grill, soit d'environ 6% pendant les six premiers mois de cette année, a heureusement occasionné des prix satisfaisants, soit une moyenne de 18.6 cents la livre, poids vivant. Ce niveau de trois cents plus élevé que pour le dernier semestre de 1961 n'est pas exagéré après toutes les difficultés encourues depuis quelques années. La situation fut améliorée par la préférence du poulet au détriment de la viande rouge qui fut assez dispendieuse au cours de l'été. On remarque que les entreposages de poulets, à griller et pesants, sont actuellement moins considérables qu'en 1961. C'est un indice réconfortant qui ne devrait pas cependant inviter à une augmentation pour les prochains mois, qui traditionnellement sont une période de consommation moindre et de bas prix.

### Dindons

Les bas prix, lesquels se sont maintenus presque au niveau du coût de production pour l'an dernier et les premiers mois de cette année, n'ont pas incité les producteurs à accroître les effectifs au Québec. La production des dindons de grill est à la baisse, soit environ 12% de moins que l'an dernier. Cela procurera sans doute de bons prix durant les prochains mois. La réaction fut inverse dans la production des dindons lourds. On a augmenté de 8%, dans le Québec, alors que la production s'avère 15% moindre pour l'ensemble du pays. Les éleveurs de dindons des provinces de l'Ouest ont élevé moins cette année, probablement à cause de la possibilité de vendre profitablement le blé sans être obligé de le transformer. Les éleveurs de dindons du Québec connaîtront probablement des prix fort avantageux pour le marché de Noël.

L'inventaire de la situation présente, tant dans les effectifs d'élevage que dans les prix, révèle que les productions avicoles sont dans l'ordre pour rémunérer normalement les frais d'exploitation. N'exagérons pas cependant l'importance de l'amélioration des conditions des marchés pour accroître indûment les élevages, ce qui réduirait les prix par suite des surplus.

# Faits saillants aux expositions régionales

Par J.-B. ROY,  
agronome-publiciste

## A ROBERVAL

La quarante-troisième exposition de Roberval, ouverte à la région Lac-St-Jean-Saguenay, s'est tenue du 15 au 19 août. Organisée par la Société d'agriculture du comté de Roberval, elle était à l'enseigne du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Son caractère agricole lui était imprimé par 200 bovins, propriété de 18 exposants et par le concours régional des Jeunes Éleveurs auquel ont pris part 134 délégués membres de 8 clubs. Une quinzaine de cercles de fermières et d'économie domestique présentaient de beaux exhibits d'artisanat.

M. J.-P. Lagacé, de St-Hyacinthe, avait été chargé d'apprécier les bovins de race Ayrshire. Les diverses classes soumises à son expertise groupaient 70 sujets appartenant à des éleveurs aussi réputés que : L. Harvey, Roberval, les RR. PP. Trappistes, Mistassini, L. Boily, St-Prime, J.-A. Collard, St-Félicien, et autres. La race Canadienne, jugée par M. Pierre Labrecque, directeur du Service des Productions animales, au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, était représentée, elle aussi, par plus de soixante sujets. Dans la liste des exposants, on remarquait les

Éleveurs, pour avoir obtenu la médaille des races laitières. Celles plus de succès dans les différents concours ouverts aux membres des clubs de la région.

Les cercles se classèrent dans l'ordre suivant : Notre-Dame-de-la-Doré, Ste-Croix, Ste-Jeanne-d'Arc, St-Félicien, St-Bruno, Chambord, Hébertville et l'Ascension. Cette journée des Jeunes Éleveurs était sous la responsabilité de M. Jean-Guy Lavallée, assisté des propagandistes de la région. Une somme de \$1,000 était offerte en prix par le ministère fédéral de l'Agriculture. M. Gérard Lévesque, agronome du comté de Québec, était juge des concours des Jeunes Éleveurs.

## A TROIS-RIVIERES

L'hon. Alcide Courcy  
visite l'exposition

De toutes les expositions régionales, Trois-Rivières est probablement celle qui, à cause de la situation, de l'aménagement et des facilités physiques de son parc, offre le plus grand déploiement. Après cinquante-sept ans

Appelé à juger les exhibits Holsteins, M. McCray, de Howick, a décerné le grand championnat et le championnat senior à un taureau appartenant à Roger Rousseau, de Nicolet, tandis que le championnat junior allait à la propriété de M. Emile Bourassa, de St-Barnabé. M. Rousseau décrocha aussi le championnat junior pour femelle, alors que les autres rubans, dans cette section, étaient mérités par une vache du troupeau de M. Maurice Lambert, de Louiseville. Onze éleveurs étaient en compétition dans cette race.

Parmi les huit exposants de Canadiens, cinq se sont partagés les plus grands honneurs : Omer Pratte, de Bébancour, championnat junior pour taureau et grand championnat pour vache; Hosi Gagnon, de St-Prospère, grand championnat pour taureau; MM. A. Précourt & Fils, de Pierre-ville, grand championnat pour vache. L'agronome Bruno Gélinais, de Joliette, fit l'expertise de cette race.

Des 9 exposants qui présentèrent des exhibits Ayrshires que jugea M. Roland Pigeon, de Verchères, les plus méritants furent : MM. Ulric Raynauld, de Vacluse, et G. Sylvestre, de l'He-du-Pas, le premier raflant tous les rubans à l'exception de celui de grand championnat pour femelle. Dans la race Jersey, dont l'appréciation avait été confiée à l'agronome H. Pecham, de Granby, les sujets mâles du troupeau de M. Viateur Gagnon, de St-Thomas-de-Caxton, se méritèrent tous les honneurs, tandis que les femelles de la ferme Couture & Frère, de St-Prospère, firent de même dans leur section.

Avec leurs animaux de boucherie jugés par M. Harry Tremblay, du ministère fédéral de l'Agriculture, les éleveurs qui se sont le plus distingués par la qualité de leur bétail furent MM. Azellus Lavallée, de Berthier, Justin Carpentier, de St-Tite, et Léopold Therrien, de Aston Jonction.

Sept clubs de Jeunes Éleveurs groupant plus de 100 membres

## DEUX NOUVEAUX COMMANDEURS

M. Maurice Laliberté, de Monfleur, comté de Bellechasse, a remporté les honneurs lors du concours du Mérite Agricole qui vient de se terminer, annonce l'Honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. Le Commandeur Laliberté était concurrent pour la deuxième fois dans la classe des CULTIVATEURS PROFESSIONNELS. En 1957, il s'était classé sixième pour la Médaille d'Or avec 879 points. Au concours de 1952, il avait mérité la Médaille d'Argent. Il obtient cette année la MÉDAILLE D'OR et mérite le diplôme de TRES GRAND MERITE EXCEPTIONNEL. Il a conservé 905.5 points sur un total possible de 1000. Son plus proche concurrent était M. Antonio Sévigny, de Princeville, qui a mérité 904 points.

Dans la classe des cultivateurs amateurs, M. W.-Kenneth McLeod, homme d'affaires bien connu, propriétaire de LA FERME DU LAC AYLMEY, à Disraeli, a aussi mérité le titre de COMMANDEUR, ayant conservé 910 points. Le gérant de cette ferme est M. Pierre Gignac, agronome. LA FERME LAMENNAIS, propriété des Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne, à Ste-Germaine-du-Lac-Échemin, comté de Dorchester, s'est classée deuxième avec 900.5 points.

apportèrent aussi leur contribution à l'exposition par des concours organisés spécialement à leur intention. Les visiteurs ont aussi noté l'apport des cercles de fermières, des producteurs de fruits et de légumes, de sucre et de sirop d'érable, ainsi que de miel, de même que l'exhibitor fort représentatif des industriels laitiers résidant dans les douze comtés ouverts aux exposants.

## A RIMOUSKI

On honore les éleveurs  
de Holsteins

A l'occasion de sa dix-neuvième exposition régionale annuelle tenue du 22 au 26 août, Rimouski a honoré de façon spéciale les éleveurs de bovins Holsteins du district, au cours d'une soirée organisée sous les auspices du Club du Bas St-Laurent. La manifestation s'est déroulée au Colisée, jeudi, le 25, sous la présidence de M. Fernand Dionne, de St-Arsène, en présence des représentants de l'autorité religieuse et civile, ainsi que des agronomes de la région. M. Adrien Martin, inspecteur régional, y représentait le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'honorable Alcide Courcy.

Le Club a décerné des trophées à ses membres les plus méritants. Ainsi, M. Lucien St-Pierre, de Rimouski, a reçu la bannière du meilleur exposant tandis que celle de l'éleveur de l'année était remise à M. Léonard Plourde, de Rivière-du-Loup. Parmi les 9 exposants qui présentaient les 150 bovins Hols-

teins à l'expertise du juge Pierre Gignac, gérant de la ferme MacLeod, de Disraeli, il faut signaler les succès de MM. Isidore St-Pierre et Fernand Dionne dont les bêtes ont décroché des championnats.

Par ailleurs, 10 éleveurs d'Ayrshire exposaient 136 bovins de cette race. Les championnats sont allés à MM. Patrice Belzile, de St-Fabien, ainsi qu'à Yvon et Alfred Petitgrew, de l'Isle-Verte. Le juge était M. Nazaire St-Pierre, gérant du Centre d'insémination artificielle, de St-Hyacinthe. Chez les adeptes de la race Canadienne dont 5 présentaient 54 têtes, le juge, M. Bruno Gaudet, directeur de la ferme de l'Institut de technologie de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a remis les rubans de championnat à MM. Cyrice Rioux, de St-Simon, Napoléon Thiberge, de St-Simon également, ainsi qu'à MM. Josaphat Pelletier, de St-Narcisse, et Pierre-Paul Gaudreault, de St-Ulric.

Une quarantaine de moutons et une vingtaine de chevaux complétaient la représentation des animaux et l'on pouvait voir également, dans le secteur agricole, des exhibits des produits de la ferme et d'arts domestiques.

Cinq clubs de Jeunes Éleveurs du Bas du fleuve, groupant 150 membres, ont contribué par leurs concours à accentuer la valeur éducative de l'exposition de Rimouski. Des prix d'une valeur de \$1,000, offerts par le ministère fédéral de l'Agriculture, leur furent distribués. Les clubs ayant cumulé le plus de points aux différents tournois furent ceux de St-Arsène, Les Hauteurs et St-Paul-de-la-Croix. Les plus grands succès individuels ont été remportés par Mlle Louise St-Pierre, Réal Caron, Yvon St-Pierre, Gilles Dumais et Berthier Coté. Les juges étaient MM. Nazaire St-Pierre et Pierre Léonard, de l'Association provinciale des éleveurs de Holsteins.

L'exposition régionale de Rimouski est organisée par la Société d'Agriculture du district. Les habitués de cette manifestation annuelle disent que celle de 1962 surpassait toutes les précédentes.



Les chants de folklore exécutés par les jeunes ruraux développent leur personnalité et égayent magistralement leur fête annuelle.

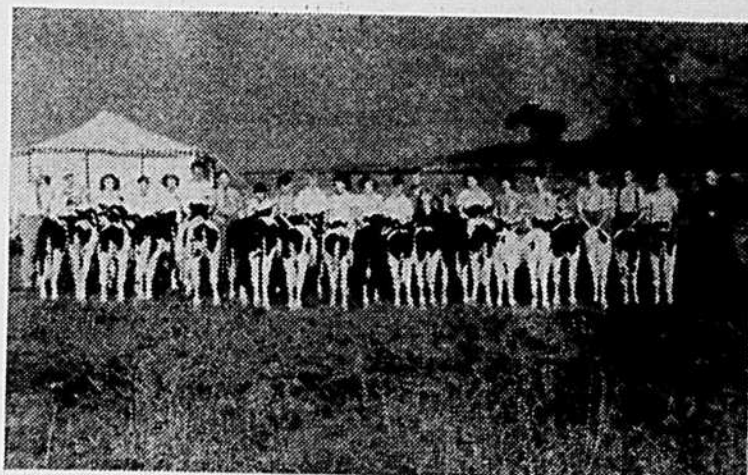
noms de : MM. J. Potvin, X. La-roche, A. Arnaud, B. Hudon.

Trois éleveurs présentaient une trentaine de bêtes de race Holstein. M. Gustave Prince, de l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi, jugea ces animaux propriété de : MM. Wilfrid et Armand Tremblay, d'Albanel, et G. Mailoux. Celui-ci présenta également plusieurs des 30 bovins de boucherie de race Shorthorn montrés à l'exposition. M. H. Pellerin, agronome, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, en fit l'appréciation.

M. Florent Lepage, de Notre-Dame-de-la-Doré, fut proclamé lauréat de la journée des Jeunes

d'existence, elle a conservé un caractère agricole qui en fait encore l'un des événements annuels les plus attendus de la population rurale de la Mauricie. Ainsi, son édition 1962, présentée du 17 au 23 août, a attiré une foule considérable de cultivateurs que les nombreux exhibits agricoles n'ont pas manqué d'intéresser. Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'hon. Alcide Courcy, s'est rendu sur le terrain lors de la journée des autorités de l'exposition et il a visité la bâtisse des bovins, le pavillon de l'aviculture, le palais de l'horticulture et la galerie des arts domestiques.

M. Courcy s'est déclaré enchanté de voir la qualité et la quantité des animaux exposés. Au fait, 68 éleveurs y présentaient 525 bovins, 144 moutons et 74 chevaux. L'espèce bovine réunissait 163 spécimens de la race Holstein, 135 de la race Canadienne et 124 de la race Ayrshire. Une quarantaine de sujets Jersey complétaient la représen-



L'intérêt que suscitent les jeunes éleveurs aux expositions régionales est une garantie de la survie de ces compétitions annuelles.

SECTION DU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE ET DE  
LA COLONISATION,  
QUÉBEC.



## Écho de la conférence sur la pomme de terre

SECTION DU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE ET DE  
LA COLONISATION,  
QUÉBEC.

### Fanes de patates fatales aux bestiaux

Les produits chimiques utilisés pour la destruction des fanes de pommes de terre causent parfois la mort de nombreux bovins.

Cela vient de ce que la plupart des pulvérisations servant à cette fin renferment un arsénite de sodium toxique pour les bestiaux, dit un chercheur du gouvernement fédéral.

Normalement, les bovins ne mangent pas le feuillage des pommes de terre, rappelle M. L. C. Callbeck, de la Ferme expérimentale de Charlottetown (I. du P.-E.). Mais un arrosage à l'arsénite de sodium donne aux fanes une odeur et une saveur de sel qui sont appréciées des animaux. Les bovins peuvent avoir accidentellement accès aux plantations arrosées en forçant une clôture défectueuse ou en passant par une barrière mal fermée.

Les meilleures façons de prévenir ces accidents, d'après M. Callbeck, sont encore des clôtures solides, des barrières sûres, un apport suffisant de minéraux à la ration et des blocs de sel au pâturage. Si l'état des clôtures laisse à désirer, vaut mieux garder les bovins à l'étable durant les quelques jours qui suivent les pulvérisations et, si nécessaire, jusqu'à la détérioration totale du feuillage des pommes de terre.

Les pulvérisations entraînées par le vent peuvent aussi empoisonner les bovins. Lorsqu'on traite les fanes, il faut voir à ce que le vent ne transporte pas le poison sur l'herbe d'un pacage avoisinant.

La façon de se débarrasser des restes de la solution d'arsénite dans le pulvérisateur, de l'eau de rinçage et des récipients vides peut aussi présenter un danger pour les bovins.

Les restes de solution et l'eau de rinçage devraient être versés dans un trou qui sera rempli de terre. Les récipients vides devraient eux aussi être enterrés.

### Le nettoyage des framboisiers

Dès que la récolte des framboises est terminée, il y a lieu de procéder à l'enlèvement des tiges qui ont porté fruits. Si vous retardez trop ce travail, vous activerez une croissance tardive; le bois du framboisier n'aura pas le temps d'aouter et les gelées de l'hiver pourront causer de graves dégâts.

M. Paul Vanier, instructeur horticole au ministère de l'Agriculture de Québec, fait les recommandations qui suivent:

- Enlever les framboisiers qui ont porté fruits et les brûler en dehors du champ;

- Ne pas laisser élargir les rangs au-delà de 24 à 30 pouces afin de restreindre la propagation des maladies;

- Ne pas conserver trop de jeunes tiges sur le rang. Espacer chaque tige de la largeur de la main en enlevant les plus faibles;

- Aucun fertilisant ne doit être appliqué après la récolte. Il faut attendre au printemps;

- Entre chaque rang, il serait bon de semer du seigle d'automne ou de l'avoine que vous enfouirez tard à l'automne.

Ces travaux de nettoyage et d'éclaircissage doivent être faits aussitôt la récolte terminée afin d'augmenter la vigueur des plants conservés et de prévenir les dommages causés par les gelées de l'hiver.

La 6e conférence canadienne de l'industrie de la pomme de terre, tenue récemment au Collège Macdonald, a été un succès remarquable. Pendant trois jours, au-delà de 300 personnes inscrites ont étudié les nombreux problèmes que suscitent la production, la classification, l'emballage, la transformation et la vente de la pomme de terre — "cette inconnue," a dit Mme H. E. Vautelet, de l'Association canadienne des Consommateurs.

Cette conférence était sous la présidence active du Dr Bruno Landry, directeur du Service provincial de l'Horticulture. Presque toutes les provinces canadiennes étaient représentées à ces assises, comme aussi plusieurs États américains limitrophes.

Dans un article comme celui-ci, on ne saurait résumer convenablement tous les divers communiqués soumis à l'attention des congressistes. Qu'il suffise de rappeler, à la suite des conférenciers, que le Canada produit, bon an mal an, environ 45 millions de sacs (100 lb) de pommes de terre, soit une valeur de \$83 millions aux cultivateurs, ce qui représente environ \$125 millions à la consommation.

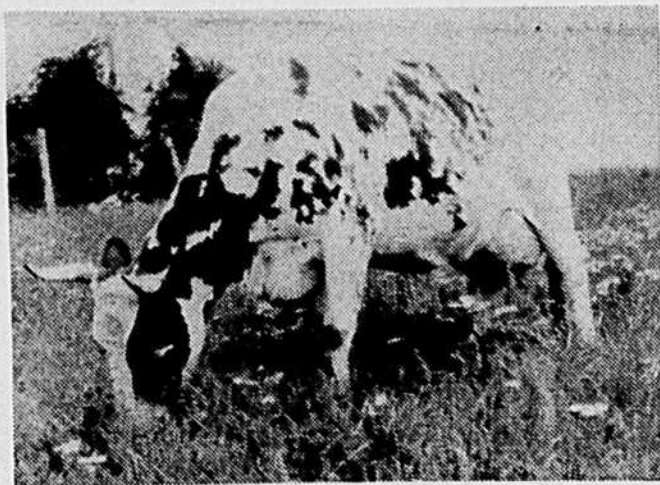
Ces tubercules sont livrés maintenant en sacs attrayants de 50, 10 et 5 livres. Surtout depuis quelques années, d'importantes quantités sont présentées déshydratées ou congelées. Un volume toujours croissant sert à la fabrication de frites et de croustilles ou "chips."

On insiste chaque année davantage sur la qualité rigoureuse des tubercules d'ensemencement. La semence certifiée peut seule,

en effet, fournir des récoltes de qualité, susceptibles d'utilisation industrielle. D'autre part, la classification, l'entreposage et la mise en marché exigent la concentration des récoltes si l'on veut satisfaire les acheteurs et alimenter régulièrement (12 mois l'an) les marchés de consommation.

Toutes ces questions ont été longuement discutées; elles ont été étudiées sur place, car les congressistes ont visité le Marché central métropolitain, la Coopérative Fédérée, l'entrepôt à pommes de terre de St-Paul de Joliette, propriété de la Coopérative agricole de St-Jacques (Montcalm), les manufactures Humpty Dumpty (croustilles), de Lachine, et Catelli-Habitant (flocons déshydratés), de Laprairie, enfin les fermes hautement mécanisées Hardee, de Sherrington, et Knotty Pine, de Ste-Béatrix (Joliette).

L'hon. Alcide Courcy a été le conférencier au banquet de clôture. Une partie substantielle de son allocation a paru dans ces pages la semaine dernière. Le Dr Bruno Landry, chef du Service de l'Horticulture, présenta le conférencier et M. J.-Omer Dionne, président de l'Association des Producteurs de pommes de terre du Québec, le remercia. M. Landry félicita vivement M. W.-J. Tawse de sa grande contribution au succès de la conférence et remit un souvenir à Mme Tawse. La conférence de l'an prochain aura lieu en Alberta.



### Une vache Ayrshire payante

M. Elie Belzile, brillant éleveur de bétail Ayrshire de St-Fabien, comté de Rimouski, est possesseur d'une vache, entre autres bonnes productrices, qui lui rapporte de gros profits, nous communique M. Adrien Garon, secrétaire-propagandiste de la Société Ayrshire du Québec. En effet, BEAURIVAGE JAUNIE, classée très bonne, a les productions officielles suivantes à son crédit:

à l'âge de deux ans, première lactation, elle a donné 12,502 livres de lait et 692 livres de gras (5.54%) en 305 jours;

lactation de 3 à 4 ans, 14,158 livres de lait et 772 livres de gras (5.45%) en 305 jours également;

adulte, (5 ans), 13,593 livres de lait et 738 livres de gras (5.48%), 305 jours.

M. Belzile est fier, et avec raison, de ce succès de sa BEAURIVAGE JAUNIE. Elle lui donne une forte quantité de lait riche et un magnifique veau chaque année. Il aime tous ses animaux Ayrshires; ils sont précoces, économiques et rustiques. Il n'a aucune difficulté à élever les veaux. Les vaches adultes sont de fortes productrices de lait riche en gras, (plus de 15,000 livres par année très souvent). A noter que les éleveurs d'Ayrshires producteurs de lait-nature ont droit à une prime accordée pour le lait dosant plus de 3.4% de gras.

Les agronomes ainsi que le secrétaire de la Société se feront toujours un plaisir de donner aux intéressés tous les renseignements désirés en ce qui a trait à l'élevage en général et à celui des bovins de race Ayrshire en particulier.

## La classification des pommes

Les pomiculteurs du Québec vendront sous peu leurs pommes sur les marchés publics ou dans les magasins. Nous n'insisterons jamais trop, écrit M. Fernand Laliberté, agronome, sur l'importance de n'offrir en vente, sur nos marchés locaux, que des pommes qui sont à maturité, colorées, laissant aux consommateurs une excellente opinion des fruits du Québec. Les acheteurs ne demandent pas mieux que de présenter à leurs clients un produit de qualité, des pommes ayant été cueillies à point, manipulées avec soin, bien classifiées, de grosseur moyenne, rouges et juteuses.

Il y a différentes classes de pommes, soient: extra belles, belles, "C" commerciales. Dans ces trois catégories, les pommes doivent être cueillies à la main, saines, mûres, propres, bien conformées, de même grosseur et de même variété. Les règlements de la Loi des Produits Agricoles déterminent bien les limites de dommages tolérés pour chacune des catégories mentionnées ci-haut. De plus, pour les principales variétés de pommes, telles que: McIntosh, Cortland, Fameuse, Wealthy, les règlements stipulent un minimum de couleur qui est "extra belle," 55% rouge ou 40% rouge solide et 15% rougeâtre; belle, 30% rougeâtre ou 15% rouge solide, plus 15% rougeâtre; "C" commerciale, 15% rougeâtre.

Après avoir bien classé vos pommes suivant les catégories exigées par la loi, il vous faut les présenter dans des emballages propres et attrayants en ayant bien soin d'indiquer la dénomination du produit, la catégorie, la variété, le poids net, le nom ou la raison sociale de l'emballleur et son adresse, le nom de la province ou pays d'origine dans le cas d'un produit de provenance étrangère, remballé dans les limites de la province.

Donc, une bonne classification de vos pommes favorise la vente sur nos marchés locaux, établit une excellente renommée à l'étranger, apporte aux pomiculteurs une source de revenus appréciables et leur permet de recevoir un meilleur prix et de réaliser un profit intéressant.

### L'étiquetage des conserves

M. Hercule Robert, agronome, division des conserves, rappelle,

à ce sujet, aux producteurs de légumes, certains points dont ils doivent tenir compte.

Un grand nombre de cultivateurs mettent en conserve des légumes provenant de leur potager, gardant en réserve la quantité nécessaire à la consommation familiale. Le reste est mis en vente. Cette pratique est recommandable, à la condition de se conformer aux règlements de la loi des conserves, dont l'étiquetage est un des points importants.

En effet, ces règlements stipulent que toute personne qui vend des conserves dans la province de Québec doit apposer sur chaque contenant une étiquette imprimée ou lithographiée portant les indications suivantes: les initiales des prénoms, le nom et l'adresse du conserveur, le nom du produit mis en conserve, sa qualité et sa quantité. Pour ce qui est de la qualité, elle doit être indiquée suivant sa catégorie, c'est-à-dire "qualité de luxe" ou "qualité régulière," selon les différentes conditions du produit. Il faut, en plus, mentionner le poids net minimum.

D'après les règlements, un certain agencement est requis dans les déclarations à faire sur l'étiquette, et les caractères doivent avoir un minimum de grosseur, variant selon le cas. Aussi, est-il recommandé de confier l'impression des étiquettes à une maison d'expérience, bien au courant des exigences de la loi. Il suffit de fournir à l'imprimeur les renseignements nécessaires et il se charge de faire le travail de façon adéquate.

Pour un volume de production plutôt restreint, il n'est pas nécessaire de faire imprimer des étiquettes. On peut se procurer, chez des agences connues, des étiquettes neutres appelées "étiquettes de stock." Dans ce cas, à l'aide d'une estampe en caoutchouc, on appose sur chaque étiquette le nom et l'adresse du fabricant.

# Vainqueurs du concours du Mérite Agricole Juvénile

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'hon. Alcide Courcy, vient d'annoncer les résultats du concours du Mérite Agricole juvénile 1962. Vingt-sept candidats, dont 13 diplômés en agriculture, et 14 non diplômés ont participé à ce concours qui a suscité une grande émulation chez tous les concurrents. Ces derniers s'étaient d'abord distingués au concours régional avant de participer à l'examen du concours provincial à Québec et qui eut lieu le 15 août, sous la présidence de M. J.-P. Lettre, directeur du service de l'enseignement agricole de la province. Il a eu la collaboration de M. L.-P. Paquet, agronome, chef de la Division des Ecoles d'Agriculture.

Dans la classe des diplômés M. Jules Asnong, fils de M. Antoine Asnong, de Pike River, comté de Missisquoi, est le premier lauréat. Le succès du jeune Asnong lui vaut le trophée de la province, la médaille d'or et \$50 en argent.

Dans la classe des non-diplômés, M. Léon Gilles Larouche, fils de M. Léon Larouche, de St-Nazaire, comté de Jonquière-Kénogami, est le premier lauréat. Il recevra la médaille d'or, \$50 en argent et le trophée de la province.

Les juges du concours étaient MM. les agronomes Paul-H. Robitaille, J.-R. Latulippe, Roger Bédard, Louis Rousseau et Dionis Damproussa.

La proclamation des cinq lauréats de chaque classe et la remise des décorations et autres récompenses auront lieu à l'occasion du banquet du Mérite Agricole des jeunes, samedi la 1er septembre, à l'exposition provinciale, sous la présidence d'honneur du premier ministre de la province, l'hon. Jean Lesage, et devant un auditoire qui groupera les plus hautes personnalités religieuses et civiles.

## A Victoriaville

## MAGNIFIQUE JOURNÉE CHAMPÊTRE

La journée champêtre tenue le 23 août à l'intention des membres de l'A.J.R., association qui groupe les jeunes agriculteurs des régions des Bois-Francs, de Nicolet et de Lotbinière, a remporté un succès merveilleux. Au-delà de 500 jeunes, garçons et filles, y assistaient. Le soleil était radieux et les participants et participantes aux divers concours ont bien fait les choses.

Organisée par MM. J.-Vincent Lanouette, Fernand Martel et Yvon Lévesque, agronomes propagandistes, cette journée fut très éducative. Dès leur arrivée sur le terrain de l'exposition de Victoriaville, les jeunes reçurent du président de l'A.J.R., M. Jean Louis Hains, de Tingwick, les instructions appropriées pour faire de cette journée un éclatant succès. Puis ce furent les concours de conduite du tracteur, dirigés par M. P.R. Lachance, agronome, d'appréciation des bovins par M. Hector Béliveau, agronome, d'horticulture par M. Irénée Chabot, agronome et de floriculture par M. Bernard Martel, agronome.

A chacun de ces concours, 44 jeunes ont "travaillé ferme" pour obtenir la palme et faire ainsi honneur au cercle de leur paroisse, qui s'apparente à une petite école d'agriculture ambulante où ils peuvent acquérir une solide formation professionnelle. Voici les noms des cinq premiers cercles vainqueurs de ces concours qui ont suscité une belle émulation chez les jeunes.

**Concours de tracteur** — 1) Cercle de Warwick; 2) Cercle de St-Lucien; 3) Cercle de St-Clotilde; 4) Cercle de St-Norbert; 5) Cercle de St-Monique.

**Concours d'appréciation de bovins** — 1) Cercle de Warwick; 2) Cercle de St-Wenceslas; 3) Cercle de St-Valère; 4) Cercle de St-Lucien; 5) Cercle de St-Monique.

**Concours d'horticulture** — 1) Cercle de St-Valère; 2) Cercle de St-Clotilde; 3) Cercle de St-Edouard de Lotbinière; 4) Cercle de St-Monique; 5) Cercle de Tingwick; 6) Cercle de Princeville.

SECTION DU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE ET DE  
LA COLONISATION,  
QUÉBEC.

de N.D. de Lourdes; 3) Cercle de Ste-Elisabeth; 4) Cercle de Ste-Marie; 5) Cercle de St-Pierre Baptiste.

**Concours de floriculture** — 1) Cercle de Ste-Elisabeth; 2) Cercle de Ste-Clotilde; 3) Cercle de St-Valère; 4) Cercle de Warwick; 5) Cercle de St-Pierre Baptiste.

A l'issue de ces captivants concours, les jeunes assistèrent à une messe, dans la chapelle du Collège commercial de Victoriaville, célébrée par Mgr Parenteau, P.D., pour ensuite faire honneur au dîner canadien pris dans le Palais de l'Agriculture. Prenaient aussi part à ces agapes juvéniles, M. Albert Morisset, député du comté d'Arthabaska au provincial, M. l'abbé J.-P. Clément, B.S.A., professeur à l'Ecole d'Agriculture de Nicolet, M. l'abbé Deshaies, professeur à la même institution, Me Jacques Côté, sous-ministre adjoint du ministère des Transports, M. Maurice Lebon, président provincial de "Prudentia", M. Philippe Bergeron, président de la Société d'Agriculture d'Arthabaska, M. Girouard du poste de radio de Victoriaville et Mlle Aline Nappert, publiciste de l'A.J.R.

Au cours de l'après-midi, de la "relevée" comme disent les cultivateurs beaucerons, trois autres concours ont eu lieu également. L'un était sûrement d'actualité puisqu'il s'agissait de sécurité routière. Il s'est tenu sous les auspices de "Prudentia" et fut surveillé par M. Vincent Pelletier, officier de relations en sécurité routière du ministère des Transports. C'était fort encourageant de voir les jeunes s'évertuer à conduire adroitement une auto et à surveiller leurs réflexes en cas d'un trouble ou d'un accident sur les routes de la "Belle Province".

Suivent les noms des cinq cercles vainqueurs: 1) Cercle de Ste-Clotilde; 2) Cercle de St-Edouard de Lotbinière; 3) Cercle de St-Monique; 4) Cercle de Tingwick; 5) Cercle de Princeville.

Ces jeunes "habiles au volant" participeront au concours provincial de "Prudentia" qui se déroulera à l'occasion de l'exposition de Québec.

Pour leur part, les jeunes filles dont plusieurs étaient accompagnées de leur ami avaient leur "siège réservé" dans la salle académique du collège pour contempler "d'un oeil d'envie" le défilé de modes dirigé par Mlles Aline Nappert, de Warwick, et Jacqueline Bergeron, de St-Valère, et dont les "actrices séduisantes" étaient des jeunes fermières vêtues de façon élégante. Enfin, une autre initiative qui a beaucoup intéressé les jeunes, c'est le concours d'observation fait à la suite d'un film présenté par Mlle Thérèse Roy, de l'Université Laval, concours dirigé par elle avec la collaboration de Mlle Marie-Paule Duhaime, de St-François-du-Lac.

Le clou de cette journée bien remplie fut le banquet qui eut lieu dans le Palais de l'Agriculture, sous l'égide de M. Jean-Louis Hains, président de l'A.J.R. Des allocutions de circonstance furent prononcées par MM. Albert Morisset, député d'Arthabaska au provincial; Gilles Gauvreau, ex-président de l'A.J.R.; Philippe Bergeron, président de la Société d'agriculture d'Arthabaska qui, au nom de celle-ci, offrit deux trophées aux cercles vainqueurs et, Vincent Pelletier. Au dîner, Me Jacques Côté, sous-ministre adjoint du ministère des Transports, avait aussi dit quelques mots pour exhorter les jeunes à mettre au rancart cette passion de la vitesse pour conduire avec prudence et enrayer l'épidémie d'accidents.

Suivent les noms des trois cercles qui ont obtenu le plus grand nombre de points sur un total de 350.

**Région de Victoriaville:** 1) Cercle de Ste-Clotilde: 314 points; 2) Cercle de St-Valère: 312 points; 3) Cercle de Ste-Elisabeth: 306 points.

**Région de Nicolet:** 1) Cercle de St-Wenceslas: 306 points; 2) Cercle de St-Lucien: 293 points; 3) Cercle de St-Zéphirin: 291 points.

Les jeunes terminèrent la soirée en participant, avec entrain, à des danses de folklore! Ils nous ont éblouis, durant toute la journée. Honneur à eux et hommage à leurs éducateurs!!

Henri Lacourcière.

## La Récolte des Oignons

La récolte de l'oignon s'effectue ordinairement à la fin d'août ou au début de septembre, c'est-à-dire aussitôt que ceux-ci ont atteint leur maturité. Quand les tiges commencent à faner ou tomber, c'est une indication que le temps de la récolte est arrivé.

Un séjour trop prolongé en terre des oignons mûrs n'est pas recommandable, car ceux-ci, avec les pluies prochaines, peuvent développer de nouvelles racines qui provoqueront une nouvelle pousse, laquelle sera très nuisible à la bonne conservation.

La récolte des oignons peut se faire à la main ou à la machine selon l'étendue. Pour des étendues de 10 acres et plus, il y a avantages à se servir de la machine qui récolte, coupe les tiges et dépose les oignons dans des cageots. C'est une économie de main-d'oeuvre actuellement très importante.

Pour la récolte à la main, voici une bonne façon de procéder: arracher à la main six à huit rangs d'oignons et les disposer dans une même rangée, en ayant soin de diriger les tiges vers l'extérieur. On procède ainsi pour tout le champ à récolter.

Au bout de 10 à 12 jours, on procède au coupage des tiges. Ce travail se fait ordinairement quand les feuilles sont entièrement séchées.

Les oignons dépouillés de leurs tiges peuvent rester encore 8 à 10 jours sur le champ, suivant les conditions des oignons et de la température ou, encore, on peut les placer dans une serre ou un autre abri bien aéré afin de les sécher complètement. Pour

ce travail, il faut éviter d'en mettre trop épais, c'est-à-dire pas plus de 3 à 4 pouces, afin d'éviter l'humidité qui pourrait se former en dessous.

Quant à la récolte à la machine, il faut attendre que les tiges soient bien séchées, si on veut tout faire dans une même opération, c'est-à-dire récolter, couper les tiges et déposer les oignons dans les cageots, ce qui, sans doute, est la méthode la plus économique. Toutefois, à cause de la température et des tiges trop vertes, il faudra arracher seulement les oignons et les déposer en bande sur le champ et attendre 8 à 10 jours avant de les reprendre à la machine pour couper les tiges et les mettre en cageots.

Une fois mis en pile de 5 à 8 cageots de hauteur, avec un plastique fixé à la boîte supérieure, les oignons demeureront 8 à 10 jours dans le champ selon la température avant d'être entreposés.

Les cageots pour entreposage sont faits de boîtes de bois à claire-voie, afin de permettre une bonne circulation d'air entre les oignons.

Pour la conservation de l'hiver, on devra choisir un endroit sec, bien aéré et à l'abri de la gelée.

Si la conservation doit être de longue durée, on utilisera un entrepôt bien isolé où l'on peut contrôler facilement la température et l'humidité. A la température de 32 à 33°F., avec humidité de 85 à 90%, la durée maximum d'entreposage peut aller jusqu'à 6 ou 8 mois.

PAUL VANIER,  
agronome.

## LES CERCLES DE JEUNES A l'Exposition de Chicoutimi

Cent dix-huit membres sur 175 présents ont pris part au concours de jeunes juges. Ils représentaient 9 cercles de la région, soit ceux des paroisses suivantes: St-Léon, St-Fulgence, St-Ambroise, St-Nazaire, St-Honoré, Chicoutimi, Bagotville, Ste-Jeanne-d'Arc, Jonquière. Ces 118 participants se sont partagé, avec ceux des autres concours, la somme de \$1,000 offerte par le ministère fédéral de l'Agriculture, représentée à l'exposition par M. Jean-Guy Lavallée, agronome-propagandiste. Pour le jugement des génisses Holsteins se sont particulièrement distingués: Mlles Lucille Perron, de St-Léon, Lucette Tremblay, St-Fulgence, MM. Daniel Pageau, St-Ambroise, Hermel Pedneault, St-Ambroise, Martin Larouche, St-Nazaire.

**Génisses Ayrshires:** Luc Lemieux et Jean-Claude Gilbert, St-Léon; Réal Tremblay, Bagotville, Raymond Bouchard et Julien Tremblay, St-Fulgence.

**Génisses Canadiennes:** Gylain Tremblay, St-Ambroise; Lucette Tremblay, St-Fulgence; Julien Tremblay, St-Fulgence; Bernard Fleury, St-Léon, Daniel Pageau, St-Ambroise.

**Classes de groupes:** 1er, Chicoutimi, 2e, Ste-Jeanne-d'Arc, 3e, St-Nazaire.

**Croisées Canadiennes:** Laval et Richard Allard, de Roberval, et Camille Gobeil, de Chicoutimi.

**Croisées Ayrshires:** Gaudiosa Simard, de Chicoutimi, Marcel Lavoie, Roberval, Laval Lapointe, Jonquière, Gaétan Boivin, Roberval, Léo-Gilles Larouche, St-Nazaire.

**Croisées Holsteins:** Yvon Gobeil, Chicoutimi; Martin Larouche, St-Nazaire; Clément Savard, Chicoutimi; Jean-Roch St-Gelais, Ste-Jeanne-d'Arc; Réal Tremblay, Bagotville.

**Parade:** Richard Allard et Laval Allard, Ste-Jeanne-d'Arc; Maurice Tremblay, St-Fulgence; Léo-Gilles Larouche, St-Nazaire.

**Juge pour tous les concours de jeunes:** M. Gérard Lévesque.

**Pommes de terre:** Les cinq premiers: Gilles Vachon, St-Ambroise; Richard et Lucette Tremblay, St-Fulgence; Julien Tremblay, St-Fulgence; Michel Dublaire, St-Ambroise.

L'espace nous manque pour donner les noms de tous les gagnants des prix offerts. Il nous faut nous en tenir aux quatre ou cinq premiers dans chaque classe. Félicitations à ces vaillants jeunes qui se préparent à jouer leur rôle d'éleveurs émérites plus tard.

# L'agriculture vue de Québec

QUÉBEC. — (Spécial) — Deux nouvelles (fort importantes) ont reçu leur confirmation au parlement provincial au cours des derniers jours. Tout d'abord, pour la satisfaction de milliers de propriétaires dont un très grand nombre sont des cultivateurs, soulignons que les légistes ont terminé l'étude de nombreux articles amendés aux projets de loi sur les coopératives. Me Lucien Darveau, Me Jacques Prémont, Me Louis-Philippe Pigeon, en coopération avec MM. Léo Bérubé et Paul-Emile Charron, ont donc révisé les textes de loi traitant des coopératives en général, des coopératives agricoles et des coopératives d'épargne et de crédit (caisses populaires) en particulier.

On peut donc prévoir que, dès la reprise de la session, en novembre prochain, ces trois bills seront présentés au comité des bills privés pour permettre aux intéressés de faire entendre leurs points de vue.

## Un nettoyage en règle

Par ailleurs, l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a révélé qu'une autre enquête serait entreprise dans le comté de Lotbinière, à l'instar de celle qui se poursuit actuellement dans Compton, pour déterminer jusqu'à quel point les "travaux d'amélioration des fermes" sont exécutés consciencieusement ou s'ils ont entraîné des abus, depuis 1957.

À la reprise de la session, en novembre, le ministre Courcy doit communiquer les résultats de ces enquêtes. Et, selon les résultats, le ministre se réserve le droit d'ordonner des enquêtes dans d'autres comtés, car le mi-

nistère désire un nettoyage en règle.

## Le Mérite Forestier

Dans le but d'encourager l'aménagement et l'exploitation rationnelle des boisés de ferme, la pratique du reboisement, la restauration, la protection et la saine gestion des territoires forestiers, l'hon. Bona Arsenaault, ministre des Terres et Forêts, appliquera une loi votée par la Législature provinciale, le 18 décembre 1959, et établira l'Ordre du Mérite forestier. Tous les propriétaires de boisés seront éligibles aux honneurs de la chevalerie ou aux titres d'officier ou de commandeur de l'ordre, se méritant automatiquement une décoration et un prix.

On prévoit même que l'attribution des premiers titres aurait lieu, cet automne, lors du banquet de clôture du congrès général de l'Association forestière du Québec. Dès l'an prochain, le ministre entend aussi organiser des concours à l'intention des jeunes fils de cultivateurs en collaboration avec les clubs 4-H, toujours dans le but de stimuler leurs activités et réalisations dans le domaine de la protection forestière et du reboisement.

## Renseignements forestiers

Une innovation pour les Cantons de l'Est que l'ouverture, dans l'édifice provincial nouvellement construit à Drummondville, d'un bureau de renseignements forestiers dont la direction incombe à M. André Lemay, gradué de l'Université Laval. La nomination a été rendue publique par l'hon. Bona Arsenaault, ministre des Terres et Forêts. Ce bureau sera à la disposition de tous les citoyens des Cantons de l'Est intéressés de près à la conservation forestière, au reboisement, à la protection des forêts, à la sylviculture et à l'aménagement forestier. Il se peut fort

bien que d'autres bureaux de genre soient ouverts en province sous les auspices du ministère des Terres et Forêts.

## Deux cidres ?

Il semble bien que l'on en arrivera à cette conclusion au sein du ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation, si l'on veut réellement aider la cause des pomiculteurs du Québec. On permettrait la fabrication d'un cidre à partir d'une certaine teneur d'alcool, mais on en limiterait la vente aux magasins de la "Régie des Alcools."

Par ailleurs, un second cidre moins alcoolisé pourrait être fabriqué par les particuliers, moyennant une législation actuellement en élaboration, et pourrait être vendu aux épiceries.

Le double projet de loi sera soumis à l'approbation du département du procureur général (Me Georges Lapalme), puis le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy l'offrira pour étude au cabinet ministériel.

On ignore si ces lois seront adoptées cette année, mais l'on est plutôt enclin à prévoir que cette mesure spéciale sera annoncée sur le parquet de la Chambre, à Québec, lors de la reprise de la session en novembre prochain. On veut assurer, dans la légalité, un nouveau débouché pour les pomiculteurs.

## PROCHAINS CONGRES REGIONAUX DE L'UCC

SEPTEMBRE 1962

### VALLEYFIELD

lundi, 10 septembre  
à St-Louis de Gonzague

### SHERBROOKE

mardi, 18 septembre  
à Sherbrooke

### GASPE

les 15 et 16 septembre  
à Caplan

### TROIS-RIVIERES

lundi, 17 septembre  
à Maskinongé

### NICOLET

mardi, 25 septembre  
à Baie du Febvre

## Les Travaux et les jours

le dimanche 9 septembre  
à 6 heures

## Exposition de Québec

La fête bat son train! Musique et manège... c'est la fête de l'agriculture! C'est le début de septembre et c'est le temps de l'Exposition de Québec. La grande exposition de Québec essaye toujours de rendre un hommage particulier à l'agriculture.

L'équipe de l'émission "Les Travaux et les jours" a passé quelque temps à l'exposition.

Dimanche prochain, Gustave Larocque fera un bref résumé de l'activité agricole qui se sera déroulée au cours de la semaine.

À la chronique horticole, Auray Blain donnera des conseils saisonniers au sujet de la semence de gazon.

## "Vieux à 40, 50, 60?" Monsieur, soyez sag! Remontez-vous

Des milliers ont de l'allant à 70! Faible, sans énergie, "vieux" à 40, 50 ou 60? N'accusez pas l'âge. Pour rajeunir, essayez vite les Tablettes toniques Ostrex; aussi pour débilité, ou manque de fer, cette lassitude que vous appelez "vieillesse", Ostrex redonne énergie, jeunesse. Format d'introduction de 5 jours, seulement 60¢. Toutes pharmacies.

## LISTE DES EXPOSITIONS AGRICOLES

PONTIAC (div. A.)  
DU 6 AU 9 SEPTEMBRE  
A SHAWVILLE

IBERVILLE  
DU 7 AU 9 SEPTEMBRE  
A ST-ALEXANDRE

HUNTINGDON (div. B)  
LE 8 SEPTEMBRE  
A HAVELock

LAPRAIRIE  
LE 8 SEPTEMBRE  
A LAPRAIRIE

PONTIAC (div. B)  
DU 10 AU 12 SEPTEMBRE  
A CHAPLEAU

QUEBEC  
LE 12 SEPTEMBRE  
A CHARLESBOURG

DEUX-MONTAGNES  
DU 12 AU 15 SEPTEMBRE  
A STE-SCHOLASTIQUE

GATINEAU (div. A)  
DU 13 AU 15 SEPTEMBRE  
A AYLMEr

MONTCAULM  
LE 15 SEPTEMBRE  
A STE JULIENNE

SHERBROOKE  
DU 29 SEPT. AU 4 OCT.  
A SHERBROOKE

## PESTE PORCINE EN REGRESSION

On n'a repéré qu'un seul foyer de peste porcine depuis au-delà d'une semaine, selon un porte-parole de la Division de l'hygiène vétérinaire, au ministère de l'Agriculture du Canada.

Il s'agit d'une ferme du comté de Saint-Maurice, P.Q., où une soixantaine de porcs ont été abattus sur-le-champ. C'est le deuxième signalé depuis le 10 août. Les vétérinaires fédéraux ont confiance que l'épidémie déclenchée vers la mi-juillet tire à sa fin. L'avant-dernier foyer d'infection impliquait un troupeau d'une quarantaine de porcs dans le comté de Glengarry, Ont.

Entre temps, les vétérinaires de la Division fédérale comptent lever le décret interdisant la présence de porcs aux expositions de l'Ouest de l'Ontario, pourvu qu'on ne rapporte aucun nouveau cas d'ici le 1er septembre. Ils maintiendront toutefois le régime de quarantaine en vigueur sur tout lieu d'enchères publiques au Québec et en Ontario. Ce régime vise à la fois les porcs d'élevage et les porcelets.

Le foyer repéré dans le comté de Saint-Maurice porte à 17,972 le nombre de porcs sacrifiés et à \$594,247 la somme des indemnités versées aux propriétaires.

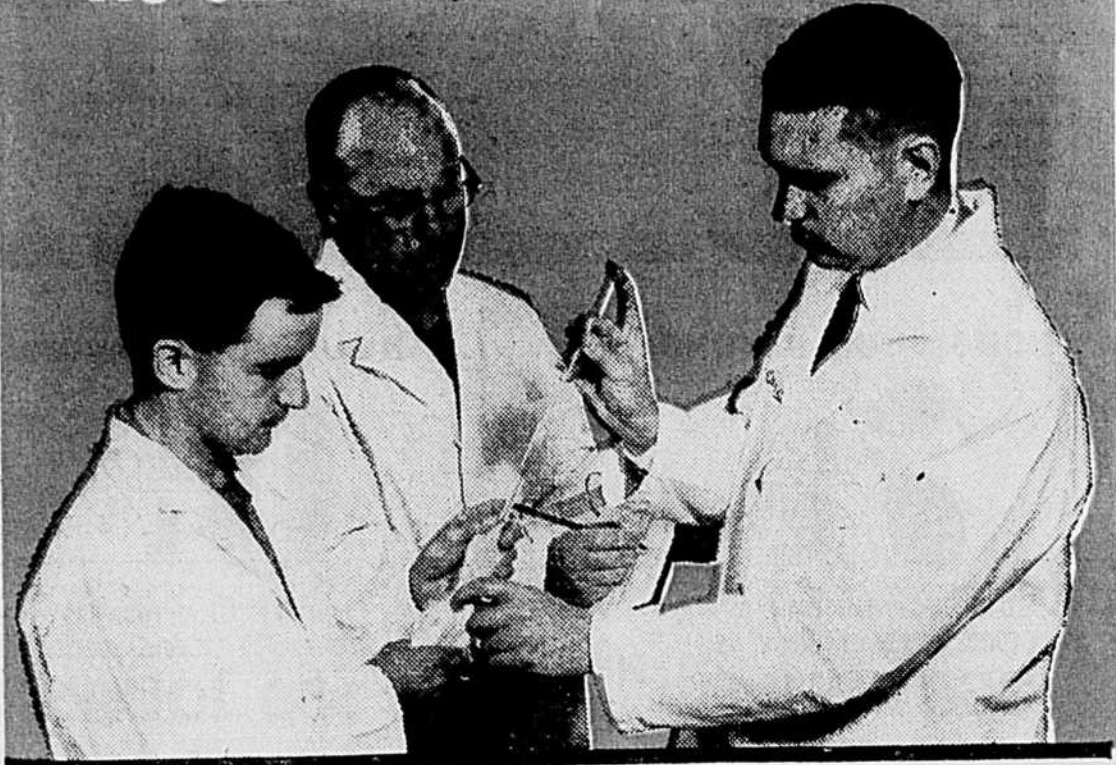
Le nombre de troupeaux infectés s'élève jusqu'ici à 80 — 43 au Québec et 37 en Ontario.

## Brevets d'invention MARQUE DE COMMERCE en tous pays

MARION, MARION,  
ROBIC & BASTIEN

2100, rue Drummond  
MONTREAL 25

## LES RECHERCHES MASTER AU SERVICE DE TOUT LE PAYS



Aujourd'hui... les fermiers de tout le Canada peuvent bénéficier des moulées pour le bétail et la volaille qui s'appuient sur les recherches hautement pratiques de la Ferme Master Feeds.

La Ferme Master Feeds, d'une étendue de 600 acres, produit des œufs, du lait, de la chair de bœuf et de porc, des dindons, des poulets à griller et du vison. Mais son travail le PLUS IMPORTANT demeure l'INFORMATION.

Cette information sert à tenir à point les formules de toutes les Moulées Master. Chaque moulée portant l'étiquette Master est sans cesse comparée à de nouvelles formules. Si la nouvelle formule s'avère plus profitable pour l'éleveur, on l'adopte et l'ancienne formule est abandonnée. Quand c'est l'ancienne formule qui est la plus profitable, on la continue... tout en modifiant la nouvelle pour une autre confrontation. Ainsi, rien n'est laissé au hasard ou à l'appréhension dans la préparation des moulées qui portent le nom et la marque de commerce "Master". Elles sont fabriquées d'après les formules qui se sont révélées les "plus profitables" auprès des animaux et des oiseaux de la Ferme Master Feeds.

Les expériences avec de nouveaux médicaments se continuent à la Ferme Master Feeds, sous la direction du Dr Doug Morrison, directeur de la Nutrition et de la Recherche, Dan Price-Jones, gérant de la Division des Recherches Avicoles, tient l'oiseau tandis que la Dr E. R. Bowness, directeur des Recherches sur les animaux à fourrure, prend des notes.

## MAINTENANT MASTER ET PIONEER-CAFETERIA

Une seule moulée — pour mieux vous servir

La fusion avec Pioneer-Cafeteria Feeds Ltd. ... fournit aux nouvelles Moulées Master des facilités de distribution à travers tout le Canada. Ainsi, les fermiers de toutes les parties du pays pourront dorénavant bénéficier de la Ferme de Recherches Master. Master Feeds, division de Maple Leaf Mills Limited, Saint-Jean, N.-B., Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary.



MASTER FEEDS • CE SONT LES RÉSULTATS QUI COMPTENT!

## QUEBEC DE DEMAIN : industrie et commerce

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a proposé le thème ci-dessus pour l'Exposition Provinciale de Québec 1962 du 30 août au 9 septembre.

Par ce choix, le Ministère désire rappeler au public que l'avenir de la Province de Québec dépend dans une très large mesure de l'orientation de l'industrie québécoise et du Commerce.

En effet, l'industrie est à la base de la vie économique et ce n'est que par un développement industriel bien ordonné que la Province pourra engendrer la stabilité et une croissance économique et sociale équilibrée.

Le Gouvernement a doté la Province d'un appareil administratif destiné à favoriser le développement harmonieux de nos ressources tant naturelles qu'humaines et cela au bénéfice de la population québécoise.

Le principal instrument de développement dans ce domaine est le Ministère de l'Industrie et du Commerce, lequel est pourvu de services spécialisés en matière de recherches économiques, d'expansion industrielle et de statistiques.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce est également responsable des agences de la Province à l'étranger. Ainsi, il doit promouvoir les bonnes relations entre le Québec et les autres pays du monde afin de favoriser des échanges culturels et économiques.

C'est le Ministère de l'Industrie et du Commerce qui est appelé à promouvoir le développement des diverses régions de la Province et qui prolonge son action dans tous les territoires du Québec par ses délégués industriels, lesquels travaillent sur place et de concert avec les intérêts privés, à trouver des formules de développement qui conviennent à la vocation économique de chaque région.

Dans la Province de Québec, où la classe ouvrière grandit chaque année au rythme de 40.000 ouvriers, le potentiel d'emploi doit constamment augmenter. Nos principaux efforts de développement doivent s'exercer dans le domaine de l'industrie manufacturière, soit, la transformation de nos richesses naturelles sur place.

De cette façon, le niveau de l'emploi et le pouvoir d'achat s'élèveront, les possibilités d'accès aux postes de commande se multiplieront et partant, l'industrie à tous les niveaux: primaire, secondaire, universitaire, technologique, sera accessible au plus grand nombre.

Voilà pourquoi, le thème "Québec de demain: Industrie et Commerce" a été proposé par le Ministère de l'Industrie et du Commerce. Ce thème doit nous inciter à réfléchir et à voir l'avenir du Québec dans tous les domaines se développant aux dimensions de notre actif commun: notre héritage culturel, nos richesses naturelles.

## Le chien, cet auxiliaire

Le chien est peut-être, parmi nos animaux domestiques, l'animal auquel on accorde le moins d'attention. Malgré tout, il aime son maître, le défend et c'est le seul ami qui ne le triche pas.

Chaque ferme... un chien et il devient, après un dressage méthodique et patient, un auxiliaire précieux. Il convient, en raison des nombreux services qu'il rend, de le traiter avec égard et de le nourrir convenablement.

Énumérons, ici, quelques points que l'on doit retenir pour s'assurer un meilleur rendement de cette bête. La plupart des chiens souffrent de suralimentation. Un chien adulte ne doit recevoir qu'un seul repas par jour, et de préférence de la viande crue et de ses sous-produits. On évitera les viandes de porc qu'il digère mal et le poulet pour le danger des os pointus qui peuvent léser sa gorge. Pour l'entraîner à la garde la nuit, il deviendra plus vigilant s'il est attaché à proximité des bâtiments, dans une niche chaude et bien protégée.

Si l'on veut l'habituer à aller chercher les vaches, nul autre maître pour cette discipline n'égale un chien déjà dressé pour cette besogne. C'est pour cette raison que l'on recommande que le jeune chien soit entraîné avec son frère ou, mieux encore, par le mâle ou la femelle qui l'ont engendré. On doit se souvenir, cependant, que le chien préposé à cette tâche, d'aller chercher les vaches, ne doit pas les mordre ni les effrayer. S'il énerve les vaches avant la traite, elles seront difficiles à traire.

Dans un autre ordre d'idées, a-t-on déjà pensé que l'élevage du chien de race peut être aussi payant que certains autres élevages? Le chien pur sang connaît de plus en plus de vogue et sa demande s'accroît sans cesse. Il ne s'agit d'abord que de faire l'acquisition d'un bon couple d'animaux bien racés, enregistrés et portant une marque identificatrice tatouée dans l'oreille.

Pour débuter dans l'élevage, nous ne saurions trop recomman-

dra qu'il doit se méfier quelquefois de son chien et qu'il doit toujours le surveiller. Pour s'assurer de ses services le plus longtemps possible, il le préservera en outre des maladies en le faisant tout d'abord vacciner avant l'âge d'un an contre le distemper. Pour éviter certaines escarpades, ou les visites indésirables, il pourra les faire châtrer vers l'âge de 6 mois. Un chien châtré après un an est quelquefois indolent, insouciant et porté à l'engraissement.

## LE MEDECIN VETERINAIRE vous parle...

(CHRONIQUE RÉDIGÉE SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC)

der de vous confier d'abord à votre vétérinaire.

Il convient de rappeler aux cultivateurs qu'il existe des lois de la jurisprudence concernant le chien. S'il est un compagnon fidèle, un aide quasi indispensable, il faut se souvenir que ce n'est pas un être intelligent comme l'homme et souvent ses instincts le poussent à certaines maladresses qui peuvent être regrettables. L'article 1055, du Code civil nous dit ceci:

"Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé, soit qu'il fût sous sa garde ou sous celle de ses domestiques, soit qu'il fût égaré ou échappé."

"Celui qui se sert de l'animal en est également responsable pendant qu'il en fait usage."

En considérant cette mise en garde, le cultivateur se souvien-

Pour des raisons bien humanitaires, nous conviendrons qu'il faille éviter les mauvais traitements envers les chiens et envers les bêtes en général. Les personnes qui brutalisent les animaux tombent sous le coup de la loi. Ces actes sont réprimés par la justice par l'intermédiaire de la Société Protectrice des Animaux. Faisons savoir à ceux qui exercent publiquement et abusivement de mauvais traitements envers les animaux domestiques qu'ils peuvent être punis d'amende et même de peine de prison applicable en cas de récidive.

Le chien occupe, à notre foyer, la place d'ami à laquelle il a droit. S'il partage notre existence, il convient qu'il soit bien traité et qu'il soit considéré un peu comme un commensal.

Jacques St-Georges, D.M.V.

## Avis aux producteurs de tomates

Dans la page 3 du numéro du 29 juillet de "La Terre de Chez Nous", nous avons publié la liste des conserveries qui détiennent un permis de l'Office des Marchés Agricoles du Québec de même que le mode de paiement que chacune avait choisi.

Nous rappelons aux producteurs que les 9 conserveries qui n'ont pas déposé de bon de garantie financière à l'Office des Marchés Agricoles du Québec doivent faire un premier paiement le 12 septembre.

Pour toute difficulté dans l'application de la convention, les producteurs peuvent s'adresser aux endroits suivants:

Pour la région de St-Hyacinthe:  
MM. J. M. Kirouac ou R. Morin  
630, rue de la Concorde  
St-Hyacinthe — Tél.: PR. 4-5205

Pour la région de St-Jean et Valleyfield

M. Lucien Guérin  
134, rue Notre-Dame  
St-Rémi — Tél.: 454-2311

Pour la région du Nord de Montréal

M. Jean-Paul Laurin  
73, boul. Sauvé  
St-Eustache — Tél.: 473-2471

NOUS VOUS PAYONS

7 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> %

D'INTÉRÊT PAR AN POUR VOS  
FONDS À COURTE ÉCHÉANCE DE  
**360 JOURS**



**PRUDENTIAL  
FINANCE**

CORPORATION LIMITED

NOUS VOUS PAYONS

6 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> %

D'INTÉRÊT PAR AN POUR VOS  
FONDS À COURTE ÉCHÉANCE DE  
**180 JOURS**

MONTREAL 1255 rue University UN.6-6672  
MONTREAL 6234 rue St-Hubert 274-5565  
QUÉBEC 20 rue St-Jean 529-0354  
SHERBROOKE 138 nord rue Wellington LO.9-9008

BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC

DÉCOUPEZ ET POSTEZ DÈS MAINTENANT

Veuillez m'envoyer des renseignements détaillés

**PRUDENTIAL FINANCE**  
CORPORATION LIMITED  
6234 rue St-Hubert  
Montréal, P.Q.

Nom.....  
Adresse.....  
Ville..... No de tél.....

Viandes : mesures sanitaires  
dans l'Île du P.-E.

## Permis d'abattage et inspection de rigueur

Des dispositions nouvelles ont été incorporées à la Loi de la santé publique de l'Île du Prince-Édouard dans le but d'assurer l'hygiène et la qualité de toute viande vendue pour consommation humaine dans cette province.

Donnant suite à une étude faite ces derniers mois par les ministères de l'Agriculture et de la Santé, le cabinet provincial vient en effet d'adopter un arrêté ministériel intitulé "Règlements concernant les abattoirs".

Les nouveaux règlements obligent salaisons et abattoirs à se procurer un permis du ministère de la Santé. D'autre part, le ministre de la Santé, le Dr H.B. MacNeil, a promis aux exploitants d'abattoirs toute l'aide possible en ce qui regarde la mise en application de normes sanitaires décrétées par le gouvernement de l'Île.

À l'avenir toute viande destinée à la consommation humaine devra être inspectée et estampillée par le chef du Bureau médical de santé ou par un vétérinaire.

Bien que l'Île n'ait pas eu à déplorer comme ailleurs au pays le commerce des viandes impropres à la consommation, le Ministre est d'opinion que les nouvelles mesures contribueront à prévenir tout abus dans ce sens.

Autres clauses

Il devient donc interdit de faire l'abattage des bestiaux et volailles à quiconque n'est pas détenteur d'un permis du ministère de la Santé. La seule exception : les cultivateurs qui abattent des animaux sur leur propre ferme et pour leur propre usage.

Autres clauses applicables aux abattoirs :

1) être situés dans un milieu qui n'est pas incompatible avec la mise en vigueur des normes d'hygiène; 2) être pourvus d'un bon éclairage et de chambres de réfrigération outillées pour maintenir des températures extrêmes de 32 à 42 degrés F.; 3) être assurés d'adductions d'eau essentielles à la bonne exploitation des lieux; 4) toute carcasse jugée impropre à la consommation humaine devra porter une marque spéciale indiquant qu'elle a été officiellement rejetée; on devra l'enfourer ou en disposer suivant les recommandations des représentants médicaux ou vétérinaires.

Au-delà d'une cinquantaine d'abattoirs moyens et petits, de l'Île devront se conformer à ces nouvelles dispositions sanitaires.



"As-tu calculé combien d'acres de mauvaises herbes tu vas avoir, cette année?"

## M. L.-J. PIGEON NOMME adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture

M. Louis Joseph Pigeon, agronome, député de Joliette - l'Assomption - Montcalm, a été nommé adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture à Ottawa. C'est la première fois qu'un canadien français devient secrétaire parlementaire du ministre fédéral de l'Agriculture. Dans une récente déclaration, M. Pigeon a dit qu'il est très heureux d'être ainsi au service de la classe rurale du Canada et qu'il tâchera particulièrement de rendre l'agriculture de l'Est du Canada plus viable.



Diplômé de l'Institut agricole d'Oka, M. Pigeon a poursuivi maintes études spécialisées dans des matières connexes à l'agriculture. Il est membre de plusieurs associations et a représenté le pays à divers congrès internationaux.

## L'OPINION RURALE...

(Suite de la page 2)

mettre "les pieds dans les plats" de l'Union Nationale.

— Un service en vaut un autre.

— Rappelons les paroles de M. Tommy C. Douglas, chef du Nouveau Parti Démocratique: "Au cours de la dernière campagne électorale, j'ai souligné que le Crédit social faisait la même chose qu'Hitler durant les années 30, c'est-à-dire, tenter d'obtenir l'argent des riches et les votes des pauvres en promettant aux deux parties de les protéger, l'un contre l'autre."

— On s'en souviendra.

Gustave Steenland,  
1573, Prospect, Sherbrooke.

## CONGRES DES FABRICANTS DE CREME GLACEE

Le congrès annuel de l'Association des fabricants de crème glacée de la province de Québec s'ouvrira le 10 septembre, à Ste-Marguerite du Lac Masson, pour se terminer le 12 septembre.

Cette session sera présidée par M. Roch Grenache, président de l'Association, et comprendra des séances d'étude sur les tendances actuelles dans les pratiques du commerce en regard du code d'éthique de l'industrie, la revue des principaux problèmes de l'industrie, la refonte de la constitution de l'association, etc.

Le programme prévoit également d'importantes conférences et des réceptions. Un programme spécial a été préparé à l'intention des dames.

## M. Busque part pour la Côte d'Ivoire

Sous les auspices du Bureau International du Travail, M. Thé Busque, agronome à l'emploi de la Coopérative Fédérée depuis 1939, va prêter ses services à la République de la Côte d'Ivoire à titre d'expert en coopération.

Au cours de ce stage qui durera environ un an, M. Busque s'occupera de la fondation d'entreprises coopératives et d'éducation coopérative, en collaboration avec le Centre National de la Coopération et de la Mutualité Agricoles du Gouvernement Ivoirien.

Nos lecteurs, dont la plupart connaissent avantageusement M. Busque à cause de ses nombreuses activités coopératives, se joindront certainement à nous pour lui souhaiter un fructueux voyage et se réjouiront de le revoir au service de la Fédérée à son retour, car M. Busque a obtenu de la Fédérée un congé pour la durée de ce séjour.

L. B.

### A la C.F.A.

## Nouveau président

Harold G. Sewell, de Montréal, a été élu président de la "Canadian Fertilizer Association" au cours du congrès annuel de cette société qui s'est déroulé récemment au Manoir Richelieu, à Murray Bay.

M. Sewell est gérant des ventes des fertilisants de la Division des produits chimiques agricoles de la Canadian Industries Limited.

Les autres membres du conseil sont: W. A. Buie, Toronto, 1er vice-président; Alfred Lambert, Québec, 2e vice-président; R. P. Pennington, Toronto, secrétaire-trésorier.

Les directeurs élus: Ontario — W. A. Buie, Toronto; Mike Demaiter, Delhi; D. M. Moffat, R. P. Pennington et F. P. Smith, Toronto; les provinces maritimes — L. A. Hanson et K. H. Larsen, St-Jean, N.-B., et D. A. Scales, Charlottetown, I.-P.-E.; Québec — William Houde et H. G. Sewell, Montréal, et Alfred Lambert, Québec.

## Un rappel

# L'UCC demande au gouvernement de nationaliser l'électricité

Dans un télégramme adressé la semaine dernière à M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec et aux membres du cabinet provincial, l'UCC, organisme syndical comptant plus de 42,000 cultivateurs de la province, a rappelé que lors de son congrès général de l'an dernier les délégués avaient adopté une résolution en faveur de la nationalisation de l'électricité.

On sait que depuis quelque temps, il est question d'étatiser la compagnie Shawinigan Water and Power et que plusieurs groupements ont déjà demandé au gouvernement de nationaliser toutes les entreprises qui s'occupent de distribution d'énergie électrique dans la province.

La Confédération des syndicats nationaux et la Fédération des travailleurs du Québec ont également fait parvenir des télégrammes semblables aux autorités gouvernementales. On demande une

prise de position de la part du gouvernement dans le plus bref délai possible.

Voici le texte intégral du récent télégramme de l'UCC au sujet de la nationalisation de l'électricité:

### Télégramme

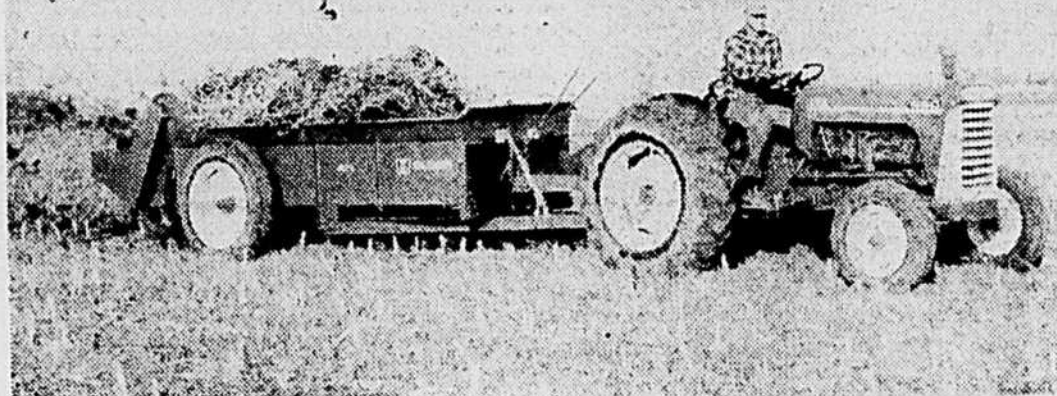
31 août 1962

Hon. Jean Lesage  
Premier ministre  
Hôtel du Gouvernement  
Québec

Direction générale Union Catholique des Cultivateurs désire réaffirmer attitude prise unanimement par son dernier congrès général en faveur d'étatisation production et distribution énergie électrique.

Lionel Sorel, président  
Louis-Philippe Poulin, secrétaire

## ÉPREUVE DE PUISSANCE DU "550" OLIVER SUR LE CHAMP... À L'OEUVRE



L'Oliver "550" remorque avec aisance le gros ÉPANDÉUR à fumier OLIVER de 140 minots no 470.

Que peut-on exiger de plus, si ce n'est que le 550 est distribué et recommandé par la FÉDÉRÉE

- Tire très facilement une charrue à 3 raies
- Choix de Modèles: Diesel ou Essence
- Prise de Force indépendante de l'embrayage ou de la transmission.
- Attelage à 3 points — Roues arrière réglables automatiquement.
- Silhouette surbaissée: Centre de gravité plus bas!

ACHETEZ BIEN

ACHETEZ CHEZ-VOUS

ACHETEZ QUALITÉ

ACHETEZ FÉDÉRÉE

PAR DESSUS TOUT:

Vendu à un prix exceptionnellement bas!

Voyez sans tarder le "550" à  
votre Coopérative locale

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Fédérée

Marché Central Métropolitain, 1055 ouest, boul. Crémazie  
C.P. 500, Station Youville, Montréal, P.Q.



## Dit ou écrit...

...Par Son Eminence le cardinal P.-E. Léger, à l'occasion de la Semaine sociale '62, à Montréal...

"...que d'incrédulité dans nos propres vies de chrétiens! Nous disons avoir la foi. Quelle témérité! Des montagnes d'injustice et de haine nous séparent toujours des autres. Non, les chrétiens ne doivent pas se considérer pharisaïquement comme le peuple de Dieu, séparés des incroyants. Il y a toujours une partie nocturne de notre âme qui vit dans l'incrédulité. Nous portons donc, nous aussi d'une certaine façon, le péché de l'incrédulité. Notre conception trop négative du christianisme a peut-être arrêté nos frères sur la route où ils désiraient tant s'engager pour atteindre la vérité. De notre foi, n'avons-nous pas fait un retranchement, c'est-à-dire un rempart derrière lequel nous nous sommes réfugiés, alors que Dieu et l'Eglise elle-même nous invitaient à changer le monde en y faisant entrer plus de justice et plus d'amour."

"...le catholique à force d'entendre parler de vérité et d'infailibilité, peut devenir éternel, à force d'être sûr devant ceux qui ne le sont pas"... Ces pharisiens impenitents existent, hélas! Et au lieu de se tourner vers leurs frères dans un geste d'accueil, ils forment plutôt un rempart devant la porte de celle que tous les vrais catholiques appellent "notre Mère, la sainte Eglise."

"Il ne faut pas diviser le Christ, le montrer doux et humble dans l'Evangile et donner de Lui, dans son Eglise d'aujourd'hui, une caricature de sa personne en réduisant toute la vie de l'Eglise, à un système de judicature et d'organisation clericale..."

"...la grande misère de notre temps, du point de vue religieux, c'est l'ignorance, non seulement en ce qui concerne les problèmes de l'Eglise, mais même en ce qui concerne la religion elle-même..."

"Nous devons donner à l'Eglise sa véritable dimension"

"Il faut qu'il y ait assez de charité dans tous les coeurs pour que notre prière assume les préoccupations et les soucis du monde..."

□ ■ □

...par Nos Seigneurs les Evêques, à l'occasion de la Fête du Travail...

"Nous avons à peine commencé à utiliser les ressources d'organisation que possèdent les citoyens dans le système démocratique, les employeurs et les travailleurs dans la vie industrielle, la famille dans les localités et les professions dans la planification sociale. Tant que nous ne l'aurons pas fait, la société technique ne sera pas une civilisation humaine, car elle ne présente pas le reflet de ces expressions humaines. C'est la socialisation qui apporte un caractère humain à la planification requise par la société industrielle."

"Cependant, tous les efforts que nous ferons dans ce sens "ne seront qu'un gaspillage d'énergie, d'action et de bonne volonté, si notre société est dépourvue d'une philosophie sociale appropriée à notre époque..."



Photo prise à l'issue du Congrès de la Fédération de l'U.C.F.R. de Sherbrooke. On remarque : Mme F.X. Lavoie, vice-présidente réélue, M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général, Mme D. Goudreault, présidente générale, Mme E. Désautels, présidente diocésaine réélue, Mlle J. Larose, secrétaire générale et Mlle Lucie Bernier, secrétaire de la Fédération. (Photo : La Tribune, Sherbrooke)

## Avec Sherbrooke et Timmins se termine la ronde des congrès régionaux de l'U.C.F.R.

SHERBROOKE qui, cette année recevra en septembre le congrès général, tenait le 20 août une assemblée générale à laquelle étaient convoquées les déléguées officielles de ses cercles locaux. — TIMMINS pour sa part a groupé environ 150 dames et demoiselles à Guérin le 23 août. — Les Secrétaires propagandistes de ces deux fédérations nous relatent ces événements.

### A Sherbrooke, le 20 août

"A L'U.C.F.R., IL FAUT QUE ÇA MARCHE." Tel est le slogan que la Fédération de l'U.C.F.R. a choisi pour la prochaine année et qu'elle a voulu lors de son congrès diocésain du 20 août dernier.

Cette année, la Fédération de Sherbrooke réunissait, à son congrès diocésain, les déléguées des cercles, qui furent présentes au nombre de 175.

La journée a débuté par une messe communautaire à la Basilique St-Michel et célébrée par M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier provincial de l'U.C.F.R. et de l'U.C.C. Le sermon fut aussi donné par M. l'aumônier provincial et une consécration à la Sainte-Vierge fut lue par Mme Ernest Désautels, présidente diocésaine.

Les assises du congrès se déroulèrent en la salle de l'école secondaire St-Michel. Au programme de la journée, il y eut : rapport des différentes activités de la Fédération, de Mme la présidente, de M. l'aumônier diocésain, du secrétariat et des différents comités, lesquels, cette année, ont fait un travail formidable. Tous ces rapports marquants concrètement le beau travail accompli dans le milieu rural du diocèse par l'U.C.F.R.

Les représentants de la Confédération ont adressé la parole : M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier provincial, Mme Dominique Gaudreault, présidente provinciale, et Mlle Jeanne Larose, secrétaire provinciale.

Le thème choisi pour la prochaine semaine de propagande fut dévoilé par M. l'abbé Armand Larose, aumônier diocésain : "LOISIRS SAINS, JEUNESSE HEUREUSE." Une visite sera faite à chaque foyer rural à l'occasion de cette semaine de propagande et ce thème sera un message que la propagandiste ira porter aux foyers visités.

### Elections

Mme Ernest Désautels, de La Patrie, a été réélue présidente diocésaine; Mme F.X. Lavoie, vice-présidente diocésaine, et Mlle Juliette Veronneau fera partie de l'exécutif.

Ont aussi adressé la parole, au nom des groupements invités : Mme Armand Beauchemin, présidente diocésaine des cercles d'Economie Domestique, ainsi que Mme Leo Goddard, présidente diocésaine des Dames de Ste-Anne et représentant les Messagères de Notre-Dame.

LUCIE B.

### A Guérin, le 23 août

La Fédération de l'U.C.F.R. du diocèse de Timmins tenait son congrès, cette année, à St-Gabriel de Guérin, le 23 août, conjointement avec la Fédération de l'U.C.C. de cette région. Environ 150 dames participèrent aux délibérations après avoir assisté, à 9 heures, à une messe au cours de laquelle M. l'abbé Matte, aumônier de l'U.C.C., donna le sermon. Il avait choisi comme thème : le sens d'une journée de congrès qui doit être pour les membres d'une association, une prise de position, un genre de retraite, de réflexion... Il cita aussi quelques problèmes de notre temps et recommanda l'action qui s'impose pour lutter contre l'affaiblissement du sens moral et le fléau de l'alcoolisme, et termina en invitant les congressistes de l'U.C.C. et de l'U.C.F.R. à revenir à la pratique des vertus de charité et de justice selon la doctrine sociale de l'Eglise.

### Le déroulement de la journée

Les congressistes de l'U.C.F.R. tinrent leur réunion dans l'église. Après les mots d'accueil de l'abbé J.-M. Naud, aumônier local, de Mme Bourassa, présidente locale, de Mme Armand Baril, présidente de la fédération, la secrétaire

de la fédération, les présidentes des cercles et la présidente de la fédération présentèrent leurs rapports d'usage.

### Une bonne nouvelle pour les ménagères :

## Les Economistes ménagères ont réussi à congeler des pommes

Voici une bonne nouvelle pour les ménagères qui aimeraient congeler les premières pommes de la saison, afin d'en faire de bonnes tartes pour les mois d'hiver. Les Economistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, ont fait plusieurs expériences sur les premières pommes telles que les variétés Duchesse et Transparente. Généralement, ces pommes ne peuvent être entreposées que durant une courte période et elles brunissent facilement lorsqu'elles sont congelées. Les Economistes ménagères ont trouvé une solution à ce problème, elles congelent les pommes tranchées après les avoir enduites d'un mélange de sucre et d'acide ascorbique. L'acide ascorbique peut être obtenu dans les pharmacies sous forme de poudre ou de tablettes.

### Méthode de congélation des pommes

Choisir des pommes mûres et fermes. Préparer la quantité de pommes nécessaire pour une tarte à la fois. Mesurer ¼ de cuillerée à thé de poudre d'acide ascorbique ou 800 milligrammes sous forme de tablettes. Dissoudre l'acide ascorbique dans 2 cuillerées à table d'eau froide, ajou-

ter ¼ de tasse de sucre et bien mélanger. En travaillant le plus vite possible, peler, enlever les coeurs et couper en tranches (5 tasses pour une croûte de 8 pouces, 6 tasses pour une croûte de 9 pouces). Ajouter le mélange sucre-acide ascorbique aux pommes tranchées et bien mélanger.

Après un dîner en commun, le Père Meunier honora les congressistes de sa visite. Il soumit à l'étude un projet d'émissions radiophoniques qui sera étudié et mis à point par les dirigeantes de la confédération. Le Père Meunier parla ensuite des services que rendent aux jeunes les cours de préparation au mariage qui se donnent dans la région. Il cita les paroles de Sa Sainteté Pie XII dans son encyclique sur le mariage : "Il est souverainement important que les fidèles soient

(Suite à la page 20)

### Utilisation des pommes congelées pour les tartes

Décongeler les pommes en les laissant dans le contenant jusqu'à ce qu'elles se séparent en morceaux; les placer dans un bol. Mesurer ¾ à 1 tasse de sucre pour 5 tasses de pommes ou ¾ à 1 tasse de sucre pour 6 tasses de pommes; ajouter un peu d'épices au goût. Ajouter le sucre aux pommes et mélanger légèrement. Mettre les pommes dans une abaisse de tarte, garnir d'environ 1 cuillerée à table de beurre, couvrir d'une seconde abaisse et faire cuire à four très chaud (450°F), jusqu'à ce que la croûte soit dorée, 15 à 20 minutes. Réduire la chaleur à 350°F. et laisser cuire environ 30 minutes.

La Section des consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

# Et ils repartent...

Nous sommes au matin de l'année scolaire. Combien court ce temps si ardemment désiré des vacances a paru à tous ces jeunes, avides de liberté, de loisirs! Au fond d'eux-mêmes, ils ne peuvent faire taire un lointain son de cloche qui les convie maintenant, à l'effort, à la réflexion, à envisager leur "devenir".

Les mamans conscientes de la valeur de l'instruction, voient les classes recommencer pour permettre à leurs enfants d'apprendre dans tous les domaines de l'enseignement, ces mères, dis-je, ne voient pas dans ces annuels recommencements, une façon de se débarrasser de la mar-maille, non. Elles savent et acceptent de les préparer pour les autres...

Durant les heures de solitude que les mères passent seules à la maison en besognant avec amour pour les leurs, elles tournent autour des valises ouvertes... Elles se parlent à elles, tout bas, dans leur cœur: "Mon petit Jean-Pierre, il va donc me quitter... Le grand collège l'attend... il commence cette année la série des départs successifs... Il devient un homme... Et moi, qui l'ai choyé à qui mieux mieux, moi

qui le borde encore chaque soir dans son lit bleu... moi qui le regarde furtivement dormir, qui veut le voir heureux mais qui aimerait tant le garder près de nous, dans la famille... part... Va, j'irai le voir et lui apporterai mille et une choses qui le protégeront contre l'ennui et peut-être l'oubli passager... Pauvre Jean-Pierre... qui t'aime plus que moi?..."

Et la valise s'empilait de vêtements neufs, d'articles de toilette, d'un beau livre de lecture, d'une médaille discrète mais qui a la mission de protéger ce jeune être qui commence à faire face à la vie mais aussi, à faire sa vie. Le nid a perdu un oisillon, mais la maman veille... Dans le petit coin, tout au fond de la valise, maman, avec une larme, glisse des petites douceurs qui, d'après elle, adouciront les heures anères de l'ennui...

Soudain, les mamans qui ont préparé un collégien ou une normalienne songent avec plus d'angoisse encore, au bébé de six ans qui devra, lui aussi prendre le chemin de l'école. Le combat intérieur est encore plus sensible, plus prenant... "Six ans, mon petit Robert, et il part à son tour... Pourquoi donc les

mères acceptent-elles des enfants pour les voir partir à tour de rôle?... Et le jour de l'entrée à l'école, maman ira le conduire elle-même, donnera ses recommandations à l'instituteur et retournera chez elle consciente de ses chagrins maternels, mais consciente aussi, de préparer de concert avec l'école, la génération de demain.

Cette semaine, des milliers d'enfants commenceront et recommenceront à partir et à repartir...

Les mamans extériorisent parfois plus leurs sentiments que les papas, mais eux, s'ils ne ferment pas des valises qui contiennent des douceurs, ils déposent à l'économat de l'institution, les espèces sonnantes que leur labeur tenace aura accumulées et qui constitueront l'héritage le plus précieux qu'ils auront légué à ceux qu'ils aiment.

Labeur et virilité du père aimant; tendresse, labeur et générosité de la mère: voilà la première école de vie qui ne fera pas des départs, des moments de tristesse, mais de joie et de confiance qui aideront les étudiants et étudiantes à s'en aller travailler pour revenir faire provision de courage et d'optimisme.

MARIE DUPUIS

## Le Courrier

Directrice: Marie-Luce

"La Terre de Chez Nous" répond, ici, aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: Le Courrier de "La Terre de Chez Nous" 515, avenue Viger, Montréal 4, Québec.

**REPONSE A "INDECISE QUI PRIE BEAUCOUP LA SAINTE VIERGE"** — Vous avez fort bien agi et vous n'avez aucune raison sérieuse d'écouter ce jeune homme parce qu'il lui est passé par la tête, sans trop de raison, un certain soir de manquer à son rendez-vous habituel. Vous n'êtes pas fiancée, si je comprends bien, et vous devez alors le considérer comme libre vis-à-vis de vous comme vous l'êtes vis-à-vis de lui. Suivez votre cœur et votre sentiment, tous deux fort raisonnables, d'après ce que vous racontez et ne soyez pas mesquine ni jalouse, et encore moins orgueilleuse, car l'amour s'accommoder fort mal de l'orgueil.

**REPONSE A "UN PEU DE LUMIERE S.V.P."** — Vous avez suivi votre cœur et votre conscience et ne regrettez rien. Votre mère a aussi raison de vous dire que vous auriez pu vous abstenir de cette lettre. La vie se serait chargée de vous fournir l'occasion de vous expliquer avec ce jeune homme. Il vaut parfois mieux s'expliquer verbalement dans de telles circonstances que de faire une lettre... Vous saurez un jour comment

ce jeune homme a interprété votre démarche et vous en ferez votre profit pour l'avenir. Une jeune fille découvre petit à petit à votre âge comment se comporter avec un jeune homme, à mesure qu'elle apprend ce qu'est un jeune homme et comment ça ne réagit pas du tout comme une jeune fille.

**REPONSE A "JE VOUS REMERCIE"** — Pour devenir comptable il faut prendre une licence en sciences commerciales et réussir ensuite le stage requis et les examens de la Corporation, pour être "AGREE". Ces cours se donnent à l'École des Hautes études commerciales de Montréal, à la Faculté de commerce de l'Université Laval et de l'Université de Sherbrooke. — Les travailleuses sociales doivent faire un cours de deux ou trois ans à l'École de service social de l'Université de Montréal, à celle de Laval, ou d'Ottawa et elles doivent pour s'y inscrire avoir déjà obtenu leur baccalauréat. — Le cours de diététique se donne entre autres à l'École de diététique de l'Université de Montréal et c'est un cours de 4 ans qui exige au départ l'immatriculation senior, ou l'équivalent. Vous pourriez

vous renseigner à l'Association canadienne de diététique, 415 ouest, rue Bloor, Toronto 4, Ont., ou encore à l'Université de Montréal, 2000 boul. Mont-Royal, Montréal.

### R. A. "LOLO"

En septembre, vous pouvez porter un chapeau de velours... ou de feutre mou. Cela convient à cette saison et si vous êtes habillée, avec un patron, vous pourriez même le confectionner vous-même. Il suffit que sa couleur s'harmonise avec celle de votre toilette. Vous avez tout à fait dans la note avec une robe de lainage et je vous suggère de profiter de cette occasion pour vous en confectionner une qui soit jolée et qui sera votre toilette de base pour l'automne et l'hiver prochain.

**REPONSE A "ROUSSE AUX YEUX BRUNS"** — On dit que l'huile de ricin appliquée sur les cils les fait allonger chez les enfants et les adultes aussi sans doute. — Je crois que vous devez préférer le brun ou le vert pour votre mascara car cette teinte est certainement plus en accord avec votre teint. Il faut parfois assortir la mascara à sa toilette... et je vous suggère que ce maquillage se porte le soir de préférence et qu'il faut en user discrètement. Le rouge à lèvres "coquilleot" devrait vous convenir et comme crème de base, une crème foncée, bronzée. — Le vert convient très bien aux rousseaux surtout dans les tons qui contiennent du jaune ou du brun, comme le vert mousse ou le vert bouteille. — Pour faire allonger les cheveux, on conseille des massages et des brossages quotidiens de même que des applications de modèles de boue.

**REPONSE A "UNE AUX CHEVEUX BRUNS"** — Je comprends qu'à votre âge, une jeune fille souffre beaucoup de ne pouvoir faire comme les autres, même si elle est d'accord en principe avec ses parents qui lui interdisent ceci et cela que d'autres ont toute liberté de faire. Ce sont des occasions d'affirmer sa personnalité et d'apprendre cette autonomie qui doit être la marque de toute personne adulte et fait que nous nous conduisons selon nos convictions et notre personnalité, indépendamment de l'en-tourage.

**REPONSE A "VIVI QUI AIME L'AVENTURE"** — La Police provinciale pour sa part n'emploie pas de femmes (dans le Québec). La police de Montréal en emploie, mais il faut pour y être employé être résident de Montréal. Par ailleurs les agences de détectives privées emploient des femmes qu'elles se chargent de former. Pour pouvoir être employé par ces agences il faut obtenir un permis du Procureur général en s'adressant à: M. C. E. Cantin, c.r., Assistant procureur général en s'adressant à: M. C. E. Cantin, c.r., Assistant procureur général, Hôtel du Gouvernement, Qué-

**ASTHME** Bronchite chronique. Êtes-vous affligé d'une respiration pénible et d'une toux? Restez-vous éveillé la nuit hanté par la cause d'un asthme bronchique ou d'une toux rebelle? Jouissez d'un soulagement rapide avec les capsules RAZ-MAH TEMPLETON — faciles à prendre — produisent leur effet rapidement. Achetez les RAZ-MAH GRISES dans toutes les pharmacies. 85¢ et \$1.65.

**MAMANS** Pour la bronchite et l'asthme bronchique des enfants achetez RAZ-MAH GRISES Juniors. 50¢ T-33AF

## LA COUTURE CHEZ SOI

Nos patrons portent des instructions en français sur toutes leurs pièces: ces instructions sont une aide précieuse pour leur disposition sur le tissu et pour leur assemblage.



4901 SIZES 2-10

**4568 — ROBE TOUT-ALLER.** Toute simple avec une seule fantasia à l'encolure, dans la note de la mode automnale. Grandeurs: 10, 12, 14, 16, 18. La grandeur 16 requiert 3 1/2 verges de 39". Prix: 50 cts, tous frais compris.

**4901 — ROBE POUR FILLETTE.** Ligne princesse, exactement ce qui convient à l'écolière. Grandeurs: 2, 4, 6, 8, 10. La grandeur 6 requiert 1 1/2 verge de 35" pour la robe et 1/4 verge pour le collet. Prix: 60 cts, tous frais compris.

**S'IL VOUS PLAÎT,** effectuer votre remise non pas en timbres-poste, mais en bons ou mandats de poste. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé sous enveloppe. Les patrons commandés vous parviendront dans un délai raisonnable. Ils ne sont pas échangeables à moins d'erreur ou de défaut grave. Aucune commande C.O.D. n'est acceptée.

Adresses vos commandes au  
**SERVICE DES PATRONS, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"**  
515, avenue Viger, Montréal 24

bec. Vous trouverez la liste des agences de détectives en consultant les pages jaunes du livre de téléphone de Montréal ou de Québec ou d'ailleurs.

**REPONSE A "MICHÉ"** — Votre jeune frère ferait bien d'obtenir d'abord un certificat de 9e année. Il aurait ainsi une meilleure préparation de base pour aborder un cours de radio et télévision, dans une école ou par correspondance. Je lui conseille de s'organiser pour suivre ce cours comme élève régulier d'une école technique ou d'arts et métiers ou d'une des nombreuses écoles privées qui le donnent. Le cours par correspondance vaudrait pour un jeune homme déjà employé par un Service quelconque de radio et télévision et qui aurait dès lors l'occasion de mettre en pratique la théorie de son cours. Qu'il s'adresse au Service de placement le plus rapproché de votre résidence et obtienne de s'inscrire aux "cours de rat-trapage" de 9e année qui seront sans doute organisés comme l'année dernière dans la province, d'après l'entente fédérale-provinciale pour l'aide aux chômeurs.

**REPONSE A "CLAUDIE"** — Je vous donne une adresse où vous pourriez à Montréal suivre un cours de mannequin: Commercial Model Modern Agency, Mme Madeleine Alarie, 222 ouest, blvd St-Joseph, Montréal. C'est un cours de quelques mois que vous pouvez suivre avec profit même si vous décidez par la suite de ne pas vous engager dans une carrière de mannequin: carrière qui n'est pas tellement facile et qui est aussi pleine d'embûches.

**REPONSE A "UNE QUI VEUT DEVENIR CHANTEUSE ET COMEDIE-NNE"** — Vous pourriez sûrement tout en travaillant le jour suivre des cours de chant et d'art dramatique le soir, à la condition de vous installer dans une ville où ce serait possible, d'avoir la résistance physique pour le faire, d'être prête à sacrifier vos loisirs pour acquérir la compétence que vous désirez.

**NOUVEAU REMÈDE**  
pour les  
**TROUBLES de l'ESTOMAC et du FOIE**  
**GASTRODEX**

A l'intention des hommes, des femmes et des enfants qui ont des troubles d'irregularité, constipation, spasmes sous les côtes, aux côtés et à l'estomac, maux de tête, goût âcre. Pourquoi attendre et souffrir. Essayez GASTRODEX dès aujourd'hui. Prenez-en tous les jours une cuillerée à thé, matin et soir.

**PRIX: SEULEMENT \$2.25 le flacon**

En vente dans toutes les pharmacies au Canada

## CARTES DE NOËL

**L'UNION DES JARDINIERS Inc.**  
Je désire faire de l'argent, envoyez-moi en approbation un assortiment de vos CARTES DE NOËL avec instructions et catalogue.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
5, rue VICTORIA, Lévis, P.Q.

**ÉPATANTES**  
Achetez au PRIX COUTANT nos cartes de NOËL et de BONNE ANNÉE

Vous réaliserez un profit de **40%** par boîte

...ou vous obtiendrez de belles PRIMES.

**demandez notre CATALOGUE**  
**ARGENT ou PRIME au choix.**

# Le noir domine dans la collection automne des couturiers canadiens

La haute-couture canadienne a adopté une allure élégante grâce à des tissus souples lors du défilé de la collection d'automne-hiver présentée aux journalistes par l'Association des couturiers canadiens à Montréal, le 30 août dernier.

Les fronces, biais, plis et panneaux emmitoufflent, effleurent ou drapent avec souplesse la silhouette. De nouvelles interprétations de l'allure dénudée furent créées par deux couturiers de Montréal, Raoul Jean Fouré et Mario Di Nardo, une jupe-pantalon, variation de la culotte.

Les tissus choisis pour leur texture souple étaient pour la plupart fabriqués au Canada. Le noir était la couleur dominante.

Dix des douze couturiers ont choisi six nouveaux tissus d'Arnel pour exécuter leurs modèles. Un grand favori est le crêpe tors d'Arnel-viscose à texture fine et au toucher soyeux.

Le crêpe d'Arnel ajoutait à l'élégance dénudée de la ligne L d'une création de Fouré, une robe d'après-midi avec panneaux géométriques sur un fourreau à ceinture; Di Nardo a créé pour le cocktail, un fourreau sophistiqué coupé dans un crêpe noir, la jupe fendue laissant voir un pantalon droit de couleur coco.

Rodolphe de Toronto a taillé dans un crêpe d'Arnel, une robe à taille froncée, accompagnée d'une jaquette ajustée avec écharpe frangée.

Angelina de Toronto et Olivia de Hamilton ont préféré un même tissu drapé savamment. La robe de cocktail de Olivia était accompagnée d'un manteau noir en un autre tissu nouveau à mélange d'Arnel-Corval à texture vedera et effet de worsted soyeux. Le manteau de style enveloppant à fermeture nouée, était généreusement garni de renard noir.

Marie-Antoinette de Montréal a froncé un jersey mat d'Arnel et nylon dans une robe du soir ornée dans le dos d'une bande de fleurs de sequins.

Un tissu peluché tout-Arnel d'un rouge vif éblouissant, fut utilisé par d'Anjou de Montréal pour une mante du soir portée sur un étroit fourreau noir accompagné d'un corsage ajusté et frangé en tissu peluché d'Arnel assorti.

Frances Stewart d'Ottawa a coupé un manteau d'allure jeune avec ampleur s'évasant à l'arrière sous un corsage semi-ajusté, dans un tartan brosse d'Arnel et viscose aux tons de noir et bleu et l'a accompagné d'une jupe ample assortie.

Margaret Underwood de Halifax a choisi un quadrillé rouge et noir en Arnel et viscose, pour un costume trois-pièces. La jaquette droite et la veste accompagnent une blouse en jersey suède d'Arnel et nylon. L'ensemble est garni de suède.



Raoul-Jean Fouré de Montréal utilise un souple crêpe tors en Arnel et viscose noir pour exécuter sa robe d'après-midi à ligne L, d'une élégance dénudée. Le fourreau est à ceinture de chevreau et le panneau est retenu par un noeud assorti. Présenté dans la collection d'automne-hiver de l'Association des Couturiers canadiens à Montréal le 30 août.

## Avec Sherbrooke...

(Suite de la page 18)

bien instruits du mariage par un enseignement oral ou écrit donné fréquemment et solidement."

Mme Léo Grégoire, de Joliette, représentait la confédération. Elle était accompagnée de Mlle Jeanne Larose, secrétaire générale, et de quelques dames de la fédération de Joliette. Dans son allocution, Mme Grégoire cita Sa Sainteté Pie XII qui dit un jour à un groupe de femmes de l'Action catholique que "les choses iraient beaucoup mieux si les femmes étaient consultées et écoutées." Le premier objectif de l'U.C.F.R., dit-elle, est de former des femmes parfaites qui organiseront au foyer un régime de vie épanouissant; des femmes capables de diriger les études des enfants, d'analyser les programmes, de partager les difficultés comme les joies et les peines. A ce moment, les congressistes de l'U.C.F.R. étaient les hôtes de l'U.C.C. Aussi, Mme Grégoire, s'adressant aux messieurs, leur dit: "Vos femmes sont inquiètes de l'avenir... Parlez-leur de vos difficultés; elles ont à cœur d'élever vos foyers au plus haut niveau possible. Avec elles, formez vos jeunes à la discipline, à l'énergie, à la souplesse. Revalorisez votre profession. Soyez enthousiastes."

L'étude de 25 résolutions chaudement discutées a terminé ce congrès.

## Soirée sociale

Les congressistes de l'U.C.C. ont pris part à une soirée sociale dont les orateurs furent: M. l'abbé Noël Richard, curé de Nédélec, représentant Son Excellence Mgr M. Tessier, évêque de Timmins, M. l'abbé J.-M. Naud, aumônier local, Mme Armand Baril, présidente de l'U.C.F.R., M. Gilbert Filion, représentant la confédération de l'U.C.C., M. J.P. Lorrain, organisateur syndical de l'U.C.C. de Montréal-St-Jérôme et de l'Outaouais, qui accompagnait M. Filion, M. Gilles Bourgeois, agronome professeur à l'École d'agriculture de Ville-Marie.

RACHEL RIVARD, secrétaire.



Quelques-uns des 145 jeunes français qui visitaient notre province, la semaine dernière et photographiés ici lors de leur séjour à St-Jean. Dans le groupe nous remarquons: M. Pierre Brasson, Paris, rédacteur en chef de la revue "Rallye-Jeunesse", Mlle Monique Peroy, Paris, rédactrice en chef du journal "Militante", MM. Jean Chavaïen, agriculteur, département de la Loire, membre de l'équipe nationale de la J.A.C. et Claude Goure, agriculteur, département de la Loire, membre de la même équipe. A l'extrême droite, sur la première rangée: M. Richard Compagnie, délégué de la Confédération nationale de la famille rurale française, Paris. Et à l'extrême gauche, nous reconnaissons M. Gérard Giroux, agronome, chroniqueur à "LA TERRE DE CHEZ NOUS", organisateur du voyage pour la région de St-Jean.

## Des jeunes français visitent le Québec

par Gérard GIROUX, agronome

Un groupe de 145 jeunes gens et jeunes filles de 18 à 25 ans, venus des différents coins de la France, terminaient dernièrement à Saint-Jean un voyage d'une durée de trois semaines à travers nos belles régions de la province.

Arrivé à Dorval, le 4 août dernier à bord d'un avion Air-France, le groupe entreprit une vaste tournée en auto-cars, visitant particulièrement les villes de Montréal, Ottawa, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Québec, Chicoutimi, Shipshaw, Kénogami, Jonquière, pour revenir par le parc national des Laurentides et se diriger ensuite vers Ste-Marie de Beauce, Thetford les Mines, Asbestos, Plessisville, Victoriaville, St-Hyacinthe et Saint-Jean, dernière étape de la randonnée.

Ce voyage, qui fut réalisé grâce à la CO. GE. DEP. (Association de cogestion pour les déplacements à but éducatif des jeunes de France) sous le patronage du Haut Commissariat à la Jeunesse, avait été organisé par l'Alliance France-Canada et le Ministère de la Jeunesse du Québec. C'est M. Jean-Marc Léger des Affaires Culturelles qui assumait la direction du voyage dans les villes de Montréal et d'Ottawa, et M. Rosaire Nadeau, officier d'administration au Service de l'Information du Ministère de la Jeunesse, qui eut la responsabilité de l'itinéraire pour le reste de la province.

Afin de maintenir le contact entre les trois auto-cars qui transportaient les voyageurs, monsieur Nadeau avait obtenu du Ministère fédéral des Transports l'outillage nécessaire pour l'installation d'un circuit fermé de radio qui permettait ainsi à l'un des moniteurs du groupe, placé dans le premier car, de renseigner les jeunes sur les différents endroits qu'ils parcouraient.

## Quelques aspects du voyage

Outre les panoramas qu'ils ont admirés le long du voyage, les objectifs, qui ont retenu leur intérêt de façon particulière, furent les sites historiques du vieux Québec, les industries comme l'Aluminium Company, le Barrage Shipshaw, les mines

d'Amiante, le milieu agricole avec les quelques fermes qu'ils ont visitées, sans oublier les endroits offrant un intérêt capital tant à Ottawa qu'à Montréal même. Samedi, le 25 août, le groupe visitait le Collège Militaire de Saint-Jean, les Fermes Maraîchères sur sols organiques, telles la Ferme Hardee, la Ferme Guinot et la Sous-Station Expérimentale de Ste-Clotilde de Châteauguay. A Hemmingford, un dîner à la canadienne-française leur fut servi. Et le soir, à la Salle du parc-école de St-Gérard, la Cité de Saint-Jean, représentée par l'échevin Bruno Choquette et Mme Choquette, servit au groupe du Cidre de pommes provenant des vergers de St-Antoine-Abbé. Monsieur Jean-Pierre Roy de la J.O.C. du diocèse a souhaité la bienvenue au nom des mouvements de jeunesse de Saint-Jean; alors que M. Paul-Emile Bourassa, accompagné de Mme Pierre Granger au piano, égaya les visiteurs de ses chansons prises dans notre répertoire canadien.

Au terme de leur voyage, M. Richard Compagnie, représentant de la CO. GE. DEP. a profité de l'occasion pour décorer M. Rosaire Nadeau, délégué du Ministère de la Jeunesse, d'une médaille du Haut-Commissariat de la Jeunesse et des Sports de France, en présence des 145 jeunes français, et des représentants des associations locales de jeunesse. La veillée terminée, les visiteurs trouvèrent gîte pour la nuit, à la maison provinciale des Frères Maristes, et au Couvent de la Congrégation Notre-Dame à Iberville, pour repartir ensuite le lendemain vers leur pays.

## Organisation et but du voyage

La CO. GE. DEP. est une association ou Fédération groupant tous les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire en

(Suite à la page 22)

## COURS DE 4 MOIS

Par correspondance de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Diplôme et examens. \$4.00 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours.

ECRIRE POUR RENSEIGNEMENTS

AVIS: Les prochains cours débuteront le 15 septembre 1962. L'inscription doit être faite avant le 11 septembre.

INSTITUT NERON  
C. P. D-1336, Québec

## INSTITUT ALIE

### COURS PAR CORRESPONDANCE

Scientifique ou commercial, 8<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année inclusivement. Attention spéciale aux adultes. Conversation anglaise (cours et disques). Cours complet ou matières séparées. Mêmes avantages que pour nos cours réguliers. Cours spécial de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années pour adultes. Diplôme de l'Institut ou de l'Instruction publique.

### COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE

2850 est, rue SHERBROOKE, Montréal — 527-3631

NOTRE MAISON MET L'INSTRUCTION A LA PORTEE DE TOUS  
Votre prospectus, s'il vous plaît, sans obligation de ma part

M., MME, Mlle .....

ADRESSE .....

VILLE ..... PROV. .... TEL. ....

Scientifique ☐ Commercial ☐ Spécial pour adulte ☐ Anglaise ☐ Autres cours ☐



# LES PETITES ANNONCES

**COUT DE L'INSERTION:** 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.  
**RABAIS** de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.  
**DONNEZ CLAIEMENT** vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.  
 Les petites annonces sont strictement payables d'avance.  
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:  
**LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"**  
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Victor 2-6431

## AGENTS DEMANDÉS

**DEVENEZ PATRONI** Pas d'horloge à pointer. Gagnez jusqu'à \$100.00 par semaine en distribuant 200 produits divers: remèdes, articles de toilette, savons, nettoyeurs, insecticides, vaisselle anglaise, etc. À des clients établis dans votre voisinage. Écrivez immédiatement à: **G. LAURIN**, 31 rue St-Paul Est, Montréal, P.Q.

## VOTRE PROCHAIN HABIT GRATIS

500 hommes demandés pour porter et montrer nos vêtements faits sur mesure sans que cela ne vous coûte un seul sou. Gagnez jusqu'à \$30.00 par jour, plus boni, durant vos loisirs en vendant nos vêtements de qualité. Une magnifique collection d'échantillons est fournie GRATUITEMENT. Expérience non essentielle. **SIMMS TAILORING**, case 846, station "B", Montréal.

## BONS REVENUS

Vendez des vêtements sur mesure, directement au client. Compagnie établie depuis 1924. Échantillons attrayants, se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise, excellente opportunité. Écrivez pour échantillons. **DAVENTRY TAILORS**, Dépt. T, Casier 3014, Montréal.

**FAITES partie d'une ORGANISATION de haute RÉPUTATION** Vendez plus de 250 nécessités domestiques. Bénéficiez d'une grande publicité dans les journaux. Elle vous facilitera l'entrée dans les foyers. Excellente commission. — **FAMILEX**, Dépt. S.E., 1400, rue D'Amboise, Montréal.

## AIGUISAGE

**CULTIVATEURS**, confiez-nous l'entretien de vos lames de clipper, vaches, moutons, 50c l'heure. Aiguillage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clipper électriques, nous gratifions. **LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART**, C.P. 24, Sorel, Qué.

**AIGUISEURS**, réparons clipper, vaches, moutons. Prix 50c l'heure. Ouvrage garanti. Donnons l'huile gratis. — S'adresser à: **STATION D'AIGUISAGE STEWART**, 230, rue Prince, Sorel, Qué.

## ANIMAUX À VENDRE

**HEREFORD** pur sang enregistré, de différents âges, taureaux et vaches. — **FLORIAN MESSIER**, 71, rue Lachapelle, comté L'Assomption, tél. NO. 4-8191.

**NOUS** recevons toutes les semaines 30 vaches laitières provenant des troupeaux d'Ontario, pur-sang ou croisés. Sous la zone fédérale pour la brucellose. Nos prix sont des plus bas. **CLAUDE DAGENAIS**, 257, Bas Sainte-Thérèse, tél. TA. 3-2227.

**VOULEZ-VOUS** finir vos porcs en 10 jours? Achetez des mâles pur-sang de la **FERME ÉTOILE BLEUE**, prop. F. Keller, Vaudreuil, Qué.

**ATTENTION CULTIVATEURS** J'ai en mains 100 vaches laitières Holstein, Ayrshire et Jersey, fraîche, vaches ou vaches âgées d'automne, testées négatives à la tuberculose et brucellose. Conditions de vente acceptables. **JEAN - GUY TRUDEL**, 440, St-Julien, Cte Verchères, 449-1122.

**VACHES LAITIÈRES**, pur-sang ou commerciales, venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, négatives à la brucellose. Nous recevons des troupeaux de 30 vaches chaque lundi. Nos prix et la qualité de nos vaches nous font les plus gros vendeurs de bétail laitier du Québec. Nous défrayons toute compétition. S'adresser à: **M. LOUIS**, a.s., **FERME ROLLAND CHARBONNEAU**, 251, Bas Grande Côte, Ste-Rose, Cte Laval, tél. National 5-9238.

**A VENDRE** vaches et taureaux Holstein, fraîche ou prêtes à vêler. — **RAYMOND ADNET**, St-Jean-Baptiste de Rouville, tél. OL. 8-2495.

**30 TÊTES** bétail Holstein, la moitié pur-sang; 28 vaches, dont la moitié fraîche vâles. — **ARMAND PERRAULT**, R.R. No. 1, Beloeil, tél. FO. 7-3648.

**HOLSTEIN** — 9 taureaux 2 1/2 à 3 ans, vêleront octobre et novembre; subit épreuve du sang, négatives à la brucellose. **ALCIDE BELLEMAIRE**, Yamachiche, comté St-Maurice.

**CHAROLAIS** — Jeune taureau demi-sang, en âge de saillie. **NICOLAS GRUTMAN**, Richelieu, tél. OL. 8-8475.

## À VENDRE - DIVERS

### SACS

**SACS** de sucre non blanchis, 25c chacun, 5 pour \$1.00 — Sacs de farine fleuris, nouveau style, 30c chacun, 10 pour \$2.50. — **ENTREPOT SENNEVILLE**, La Baie, Cte Yamaska, P.Q.

**AVOINE** récoltée en 1961 à vendre. **LUCIEN PICARD**, 52, Boul. Salaberry Est, Ste-Philomène, Cte Châteauguay, tél. : 492-4400.

**GRANGE** pour démolition à vendre. Pick-up 52, G.M.C., 1 tonne. **ROGER LAUZON**, 362 Boul. Dagenais, Fabreville, NA. 5-0934.

## ÉDUCATION

### COURS DE 4 MOIS

**PAR CORRESPONDANCE**, de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens. 54, par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours. Écrire pour renseignements. Avis: les prochains cours débuteront le 15 septembre 1962. L'inscription doit être faite avant le 11 septembre. **INSTITUT NERON**, C.P. X1334, Québec, P.Q.

## ENCANS PUBLICS

### GRANDE VENTE PAR ENCAN

chez **M. Lucien ARCHAMBAULT** Samedi 8 septembre à 10 hres à St-Antoine sur Richelieu dans le Rang de l'Acadie

Tout le roulant de ferme ainsi que les bâisses seront vendus sans aucune réserve. — Un troupeau Jersey de 50 têtes dont 13 enregistrées. Tout le troupeau est clair pour la brucellose test fédéral: 1 bouef 2 ans enregistré; 20 vaches devant donner veau d'ici le 1er novembre; 6 vaches fraîches depuis 10 jours; 15 vaches saillies pour le printemps prochain; 6 génisses de six mois; 2 génisses de l'année; 1 paille de chevaux 1400 lbs; 1 tracteur Ferguson 85; 1 charrette Oliver 77; 1 herse à disques 32; 1 herse à ressort 31; 1 charrette combinée neuf 13 disques; 1 moulin faucher Oliver hydraulique 7 pds; 1 fleur Holland; 1 presse à foin Oliver no 5; 1 presse stationnaire International 3 broches; 1 lieuse à grain New Holland 6 pds; 1 épandeur engrais John Deer; 1 monte-balle 24 pds long avec moteur et sur roue; 1 chargeur à balles sur le champ; 3 voitures sur pneus; 1 voiture roue acier; 1 malaxeur à ciment avec moteur; 1 voiture sur pneus à deux roues; 1 brouette à ciment; 4 bords à melasse; 2 à gazoline; 1 fût à gazoline double et simple; 1 grande quantité de tôles galvanisées; 3 arbres pour les vaches pour champ 14 pds; 1 tondeuse à vaches; 2 chaudières De Laval et 2 Surge avec installation et compresseur pour 40 vaches; 40 carcasses à vaches ainsi que les abreuvoirs, charriot à fumier, ainsi que 120 pds de rails; 1 scie mécanique; 25 bidons à lait; 1 tondeuse à gazon sur pneus; 1 balance 500 lbs; quantité de chaudières à sucre; 1 moulin à couder avec moteur; beaucoup de ménage de maison; 1 poêle de cuisine émaillé blanc; 1 grange de 32 pds x 90 pds; 1 grange de 28 pds x 30 pds; 1 grange de 17 pds x 35 pds; 1 grange de 24 pds x 24 pds; 1 chambre à lait 14 pds x 19 pds. Ces bâisses couvertes en tôle; 1 quantité de bois de sciage; 1 quantité de madriers de 2 pds. Tous les articles du hangar. Comme vous pouvez le constater c'est un des plus beaux ENCANS tenu dans la région, alors nous vous attendons nombreux pour cette grande vente. Soyez à l'heure pour 10 hres a.m. précises et 12 pds de rails à cette heure vu la grande quantité de marchandises à vendre. Il y aura cantine sur les lieux. Tout le roulant de ferme est en très bonne condition. Vous pourrez obtenir du crédit en voyant le propriétaire quelques jours à l'avance. Information: appelez St-Pie de Bagot PR. 2-2259. Encanteur Paul BERNARD.

## FEMMES, FILLES DEMANDÉES

**AI BESOIN** d'une jeune fille, 18-19 ans, avec expérience. Références requises. **CASE 48**, 515 Avenue Viger, Montréal, tél. Ste-Geneviève-en-Haut, 823-2807.

**JEUNE** fille demandée (accepterait 2 sœurs), travail domestique, aimant enfants, \$30 par semaine; chambre, TV privées. Références exigées. — Écrire à: **MME CLEMENCE MASSICOTTE**, 140, rue Pagnuelo, Outremont, Montréal.

**BON CHEZ SOI** pour une personne propre et honnête; doit aimer les enfants, dans une famille canadienne-française. Vacances d'été. Références. **MME AIME GALARNEAU**, 3395 Beauséjour, Ville St-Laurent, FE. 4-5476.

**DEMOISELLE** propre, honnête, travail domestique chez un chirurgien. Famille 3 enfants. — **Dr PAUL A. GAGNON**, 3221, Place Hélène-Bouli, Cartierville, tél. FE. 4-0020.

**JEUNE FILLE** demandée pour service domestique. Chambre privée, famille canadienne-française, bonnes conditions. Cité Jardin, Montréal, CASE 72, 515 Avenue Viger, Montréal 24 - CL. 4-8016.

**BONNE** expérimentée, 80e minimum 25 ans. Famille canadienne-française catholique. Références nécessaires. \$150.00 mensuel. **MME LUCIEN BENOIT**, 1840 Boul. Leird, Ville Mont-Royal, Montréal.

**JEUNE FILLE** sérieuse, expérience, aimant enfants. Bon salaire. Chambre seule. — **MME R. LANGLOIS**, 2064 Bellevue, St-Bruno, comté Chambly, tél. OL. 2-2163.

**DEMANDE BONNE** avec références, pour travailler à Montréal, dans famille de 5 enfants. Chambre seule; accessoires automatiques, bon chez soi. Bon salaire. **ECRIRE A: MME ANDRÉ MIGNAULT**, 11830 de Meulles, Cartierville, Montréal 9.

**PERSONNE** âgée moyen de préférence, pour ouvrage général maison privée. Famille 2 personnes âgées. Références si possible. **MME J.-A. ROULEAU**, 11827 Michel Sarrazin, Montréal 9, FE. 4-5127.

**AIDE GÉNÉRALE** expérimentée, aimant enfants. Chambre privée; congés fréquents. Bon salaire. **MME H. ROHR**, 6740 Avenue Wilderton, Montréal, tél. : 737-6217.

**TRAVAIL** général maison privée, enfants 3, 7 1/2, 9 1/2. Chambre seule avec télévision. Cuisine non nécessaire. \$100.00 ou plus par mois, selon expérience. **MME JACQUES DROUIN**, 1895 Bord du Lac, Dorval (Montréal), Qué.

**AIDE** domestique dans famille montréalaise, canadienne-française, catholique, professionnelle. Épouse professeur, 3 enfants: 6, 5 et 3 ans. Travail général de maison. Excellentes conditions, chambre privée et T.V. Expérience avec les enfants et recommandations exigées. Pour mi-septembre. \$80.00, avec Brissac, Ville d'Anjou, MONTREAL, CL. 4-4106.

**FAMILLE** professeur d'université, catholique, 2 enfants, désire aide domestique pour travail général. Chambre privée. Expérience avec les enfants et recommandations exigées. Pour mi-septembre. \$575 Canterbury, MONTREAL, RE. 1-9885.

**PERSONNE** distinguée et sérieuse pour résidence d'un médecin. Bon chez-soi. Références exigées. **MME JEAN DIONNE**, 4545, chemin Brûlé, Cartierville, Montréal, tél. 331-1621.

## FILS - TISSUS - COUPONS

**LISIÈRES** pour filser; toutes sortes et couleurs; demandez nos prix. **FIL A TISSER**, naturel, bobines de 1/2 lb, 2/8 - 1.01 lb. — 2/16 - 1.01 lb.

**BOUYONS**, couleurs et rayures assorties, 11.40 lb. **FIL A COUDRE**, blanc ou noir, bobine 5,000 vgs \$1.45 la bobine. **COUVERTURE** en flanelle américaine pour bébés. Teintes pastelées assorties, toutes faites, légères imperfections. Paquet de 2 lbs pour \$4.00. **COUVERTURES EN EDRON**, coupons de couleurs et longueurs assorties. Pratique pour lits d'enfants, grands lits, etc. Paquet de 5 lbs à 0.70 lb, \$3.50 le paquet. Demandez échantillon et catalogue gratis.

**PRIME** avec commande de \$6.00 **FOYER D'ECONOMIE** 1840 rue Parthenais, Montréal.

## VENTE DE COUPONS REDUCTION 50% GRATIS, PRIME AVEC CHAQUE ACHAT DE \$8.00 OU PLUS

Toutes sortes de tissus à partir de 17c la v. Coupons 1/2 à 1 v. appareillés.

**FLANELLETTE** fleurie et rayée pour pyjamas, (27c v) 23 vgs pour \$6.21.

**COTON** blanc, couleurs vives assorties (48c v) 13 vgs \$6.24. **COTON** blanc, tout usage (17c v) 24 vgs pour \$4.08.

**COTON** uni de couleurs (18c v) 22 vgs pour \$3.96. **BROADCLOTH** imprimé, fleuri, (25c v) 26 vgs pour \$6.50.

**BROADCLOTH** mercerisé de couleur (20c v) 25 vgs \$5.00. **GABARDINE** uni et fantaisie (35c v) 10 vgs pour \$3.50.

**GROS DRIL** uni à pantalons (14c v) 14 vgs pour \$2.94. **BEYONDS** CORDE à pantalons (23c v) 17 vgs pour \$3.91.

**NYLON** MATT fini suède, teintes vives assorties. Pour jolis pantalons d'enfants et de bébés, gilets, robes, lumpsers. Paquets de 2 lbs (environ 8 vgs) pour \$2.25.

**TERYLENE**, blanche ou barrière, pour blouses, chemises, robes de bébés ou fillettes. Ne demande pas de repassage. Paquets de 2 lbs (environ 15 vgs carrées) pour \$3.35.

**RAYONNES** assorties pour parures, blouses, 2 lbs \$1.00. **LAINAGES** assortis de 9 po. à 18 pouces, 2 lbs pour \$3.00.

**SERVETTE** de ratine blanche et couleurs, 2 lbs \$3.00. **TISSU** à linge à vaisselle et serviettes à main. Paquet de 2 lbs (environ 15 vgs) \$1.20.

Nous ne vendons que par le nombre de verges indiqué **SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS** Commandes C.O.D. acceptées. Demandez notre catalogue gratis **SYNDICAT DES COUPONS** Boite postale 575 — Montréal.

## COUPONS DE NYLON

Teintes pastelées assorties pour confectionner quantité de vêtements à prix ridiculement bas.

**PETITS COUPONS**, pour petits vêtements d'enfants. Paquets de 7 lbs (environ 50 à 70 vgs carrées) pour \$3.00 le paquet. **GRANDS COUPONS**, pour grands vêtements de dames ou demoiselles. Paquet de 3 lbs, (environ 20 à 40 vgs carrées pour \$4.10 le paquet).

**DENTELLE** blanche et de couleurs assorties. 1/2 livre \$2.00. **FOYER D'ECONOMIE**, 1840 Parthenais, Montréal, P.Q.

**SEPTEMBRE**, Vente de Jersey — blanc seul ou avec terylene. \$16.00 le 100 lb — blanc, bleu et rose, \$18.00 le 100 lb — couleurs foncées, \$20.00 d'avance. \$22.00 le 100 lb. **MME G. LEGAULT**, 3940 rue Alphonse, Brossardville, P.Q.

**FILS** à lasser de couleurs et naturel 2/8 et 2/16. \$11.15 lb - 5 lb \$4.97 - 10 lb \$9.25, sur canelées de 1/2 lb - Flanellette blanche \$4.00 - Imprimés, coupons de 1/2 - 2 verges, (23 vgs) 27 vgs \$6.00 - Demandez catalogue et échantillons. **MME I. SCHAEFER**, Drummondville, Qué.

## HOMMES DEMANDÉS

**HOMME** demandé pour travail sur ferme laitière moderne, 45 vaches. Salaire intéressant. Références. **JEAN-PAUL BEAUDRY**, St-Marc-sur-Richelieu, tél. : 584-2348.

## DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: **COURS GÉNÉRAL D'INVESTIGATION**, Dépt 7, 10790, rue André-Jobin, Montréal 12, P.Q., et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

**JEUNE HOMME** pour aider à l'année sur ferme laitière; logé, nourri, bon salaire. Téléphonez immédiatement, 29 J. — **HENRI RINFRET**, St-Zotique, comté Soulanges.

**HOMME** marié demandé pour exploiter une ferme à moitié. Bons revenus. Nous expédions lail à Montréal. S'adresser à: **ARTHUR MERCURE**, Ange-Gardien de Rouville, AX. 3-5931.

**HOMME** demandé pour travail sur la ferme. — S'adresser à: **DENIS DESLAURIERS**, rang des Trente, Beloeil, comté Verchères, P.Q.

**HOMME** demandé pour travail sur ferme, sachant conduire tracteur. **BENOIT JETTE**, 237 Beaumont ouest, St-Bruno, comté Chambly, OL. 3-2354.

**HOMME** demandé pour ouvrage sur la ferme, doit savoir traire les vaches et conduire le tracteur. Salaire \$30.00 par semaine, logé et nourri. S'adresser à: **J.-A. GENDRON**, St-Césaire, comté Rouville, tél. 336-2612.

**AIDE-JARDINIER** sur ferme, \$25 par semaine, pension comprise. — S'adresser à: **JOSEPH LEGAULT**, 2411 St-François, St-Vincent-de-Paul, tél. NO. 1-7657.

**JEUNE HOMME** demandé pour ouvrage sur ferme laitière, \$15 par semaine, logé, nourri. **EVANGELISTE PAQUETTE**, St-Jérôme, Cte Terrebonne, R.R. 1, tél. GE. 6-3002.

## INSTITUTRICES DEMANDÉES

**3 INSTITUTRICES** diplômées demandées pour classes 3e, 4e, 5e, 6e et 7e années. Salaire de \$2.500 à \$3.000. — S'adresser à: **FRANÇOIS PICHE**, Brébeuf, comté Terrebonne, tél. 425-2600.

## MACHINES - OUTILLAGE

**LES** systèmes à traire **CHORE-BOY** sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228 boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

**PLUSIEURS** moissonneuses 6, 7, 8 pds avec prise de force, sur caoutchouc de marques différentes. Charrues de toutes sortes, retrolisseurs à lail, **GUY LALIBERTÉ**, (Joseph), St-Jérôme, Cte Dorchester, tél. : 444-5267.

**REFROIDISSEUR** à lail "Fédérée" 12 bidons. Lieuse à grain avec prise de force — **FERME ÉCOLE D'AGRICULTURE**, Mont-Laurier, Cte Labelle, tél. : 2 M.

**1 MOISSONNEUSE-BATTEUSE** International, modèle 64, avec accessoires ramasseurs, barre de coupe et râtelier, en bonne condition. Prix \$800.00. — Andaineuse à traire trainante, 12 pds, usagée d'un ordre, comme neuve, \$600.00 — 1 Batteuse Dion 22 x 32 sur acier, \$300.00 — 1 "Bulldozer" Case, usagée, en bonne condition, \$750.00 — **H. DUBOIS & FILS LIMITEE**, St-Rémi, Napierville, tél. : 492-2441.

**ARRACHE-PATATES** à 2 rangs, hache-colons, semeurs à 1 rang et à 2 rangs. Machinerie agricole en général. S'adresser à: **HYACINTHE MARTIN**, St-Michel, Cte Napierville, tél. : 454-2814.

**MACHINERIE** agricole à vendre, 2 lieuses à grain Mc Cormick, 7 pds, peu usagées - 1 moulin à battre Massey-Harris en acier, roues de transport en fer, en très bon ordre, \$600.00 - 1 moulin à battre Moody en bois, soligneur automatique, sur roues de fer, en parfait ordre, \$400.00 - 1 lieuse à blé d'Inde Mc Cormick à tracteur, prise de pouvoir, sur pneus, presque neuve - 1 andaineuse Massey-Harris, 12 pds, moteur Wisconsin - 1 mouleuse Case 12 pds, 3 points à prise de pouvoir, presque neuve - 1 chargeur à foin Cockshutt sur pneus, fond de tôle, presque neuf - 2 séparateurs Mc Cormick, un 5-3 et un 5-4, presque neufs - 1 séparateur Massey-Harris no 15, neuf, bon marché - 2 séparateurs Viking, nouveau modèle. Aussi une grande quantité d'autres machines, non énumérées, tracteurs, 1 lieuse à grain Cockshutt, 5 pds, à bain d'huile, 1 lieuse McCormick, 5 pds, etc. **J.-R. DUVAL & FILS ENR.**, agent International-Harvey, 700, St-Roch l'Achigan, comté L'Assomption, tél. : Montréal, 866-0879; St-Roch l'Achigan, 832-3443.

**2 VOITURES** à ensilage avec pont et chaîne à l'intérieur, en bonne condition; capacité 5 tonnes. **HERMEL GIARD**, Ste-Rosalie, Cte Bagot.

**BATTEUSE DION 22 X 38** avec coupe-paille, comme neuve, \$975. **LEON PELOQUIN**, St-Simon, comté Bagot, P.Q.

**BATTEUSE 22 x 32**, en bois, très bon ordre, avec table automatique \$175.00 — **EQUIPEMENT DE FERME DEUX-MONTAGNES ENR.**, 117 Boul. Sauvé, St-Eustache, NA. 7-4531.

**OLDSMOBILE 98**, 1958, très propre, fraîche peinture, moteur frais nettoyé; 4 pneus neufs de première qualité. **RENE DUBOIS**, Boucherville, OL. 5-1516.

**ENSELEUR** de blé d'Inde, presque neuf, Dion - Epandeur à fumer International 400, à tracteur. — **ROLAND CHARTRAND**, St-Augustin, comté Deux-Montagnes.

**EPANDEUR** à fumer Oliver, à tracteur sur pneus, 90 minots, comme neuf, 2 ans d'usage. **GÉRAUD SIMON**, Ste-Martine, Cte Châteauguay, tél. : 457-5010.

**BUICK 1957**, 8 cylindres, 4 portes, en très bon état. **R. EMOND**, 138 Appin, Ville Mont-Royal, Montréal, tél. RE. 8-5058.

**8 LIEUSES** à grain de 6 et 7 pds, sur pneus et sur roues d'acier, et 1 de 8 pds, avec prise de pouvoir. Ces lieuses sont très peu usagées. Tracteur 35, Massey-Ferguson, diesel, avec charrues 3 rales - 1 tracteur 50 Massey-Ferguson, avec pelle en avant - 2 tracteurs Ford, avec charrues 2 rales. **J.-B. GIRARD**, 101, rue Bourdages, St-Denis, comté St-Hyacinthe, tél. 57 sonnez 4.

## ON DEMANDE

**NOUS** achetons les animaux vivants ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles aux environs de Saint-Hyacinthe. Appeler charges renversées à Province 2-2939. **A. PICARD ENR.** Entrepôt dans le 4e Rang Sainte-Rosalie, Saint-Hyacinthe.

**NOUS** ACHETONS toutes sortes de sacs de lute et payons les meilleurs prix. **R. MEISELS**, 2498 St-Patrick, Montréal, tél. WE. 2-4537.

## POUSSINS - POULETTES

**VENTE DE POULETTES** Rock Barrés - Rouges X Rock Barrés - Leghorn - Rouges - Sussex. Poulettes de 4 semaines 50c - 8 semaines 60c - 10 semaines 70c. Livraison garantie. \$1.00 comptant, balance C.O.D. **KENT STARTED CHICKS**, Chatham, Ontario.

**POULETTES**, poussins mélangés ou coqs. Pour la ponte: la poulette Shaver Starcross 288, Races à deux fins: Light Sussex, P.R.B. etc. Pour la chair: Arbor Acres. **COUVOIR DE PONT VARIO**, 25 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, Montréal 40, P. Q. Tél. Moncalm 9-3656.

**POUSSINS** - Lignées pour la ponte: Babcock Bessie & Hubbard Comet - Lignée pour la chair: Vantress X Arbor Acres. Demandez notre catalogue. **COUVOIR VAUDREUIL ENR.**, Dorion, P.Q.

**A VENDRE** 6,000 poulettes de 14 à 18 semaines. **VINET & FRERES**, OL. 3-4113 ou OL. 3-2964.

**100 POULETTES** blanches "Hybrides Light Sussex X Leghorn avec coqs R.O.P.". Prêtes à pondre. S'adresser à: **PAUL ARCHAMBAULT**, St-Marc Cte Verchères, Qué.

**500 POULETTES** Hybrides brunes et noires, en ponte, à vendre \$2.25 chacune. Pas de livraison. **WILLIAM MC DIARMID**, 6 rue St-Charles, Ste-Philomène Cte Châteauguay, tél. : 492-0800.

**500 POULETTES** Sussex, 3 mois, à vendre. **ROGER JUTRAS**, 5, Rang St-Alexandre, St-Zéphirin, Cte Yamaska.

**ECLOSIONS** hebdomadaires toute l'année. Vous épargnez \$2.00 par cent poulets si vous les commandez d'ici le 1er octobre 1962, pour en prendre livraison n'importe quand d'ici le 31 août 1963. Poussins de grill - La demande pour nos poussins de race pure White Rock de Cobb est formidable. Si vous ne les avez jamais eus, essayez-les. Aussi: Vantress X Arbor Acres, Lignée 50 - Poulettes plus âgées, de tous âges. Catalogue. **LIMITED CHICK HATCHERIES**, TWEDDIE, Fergus 4, Ontario.

**2,000 POULETTES** Hy-Line en ponte, en excellente condition, à \$2.50 chacune. — **FRANÇOIS PROULX**, St-Gregoire, comté Nicolet.

## TERRES DEMANDÉES

**ECHANGERAIS** propriété à revenu, à Montréal, pour ferme près village, 150 arpents. — **ECRIRE** détails. <

# BLANC ET NOIR

Une émission matinale doit être pétillante, gaie, légère. Et une émission estivale doit elle aussi être enjouée et sans prétention. Toutes ces qualités se retrouvent à "Plein soleil", quinze minutes de chansonnettes et de propos légers que CBF nous transmet à 10 h, tous les matins.

Lorsque la pluie et le ciel bas nous renfrognent, "Plein soleil" nous revigore. Monique Leyrac et Pierre Thériault remplissent ces minutes de leur exubérante gaieté qui parut à certains moments un peu forcée mais quand même toujours de bon ton.

On ne saurait dire en Monique Leyrac si l'on préfère la comédienne ou la diseuse. Sa voix étonnamment souple et fine se prête admirablement aux chansons gaies. Thériault ne manque pas non plus de piquant. Les textes d'Eloi de Grandmont et la musique de Paul de Margerie contribuent à la fraîcheur de l'émission. "Plein soleil" joue bien son rôle de semer la gaieté.

On ne peut rire toujours et il y a vraiment des situations réelles qui dépassent en horreur ce que la fiction peut créer de pire. Jeudi soir dernier, à C.B.F.T., une entrevue remarquable, menée par Jacques Languirand, de l'écrivain américain John Griffith. Peu d'hommes peuvent dire comme lui "quand j'étais noir". En effet, chargé par le F.B.I. des Etats-Unis, de poursuivre une enquête sur la situation faite aux Noirs dans le sud américain, John Griffith devint lui-même un noir en absorbant des médicaments qui noircissent la pigmentation de la peau et en se rasant le crâne. Il devint pour deux mois ce pauvre noir qui va de taudis en taudis, inquiet chaque

jour d'un lit et d'un repas. Il a connu la faim, les humiliations, les brimades du blanc qui se croit supérieur. Il a vu des noirs battus à mort pour une vétille, car dans le Mississippi, la Louisiane ou l'Alabama, comme dans tout le Sud, c'est un crime pour un Noir de lever les yeux sur une blanche. Que de semblables situations puissent se prolonger en dépit de la bonne volonté du gouvernement central des Etats-Unis dépasse l'entendement. Il faut pour cela une véritable conspiration du silence de la part de la grande presse du Sud qui ne publie pas les injustices et les sévices dont sont victimes les Noirs.

John Griffith a écrit ce qu'il a vu et on ne le lui a pas pardonné. Par suite de menaces contre lui et sa famille, il a dû s'exiler au Mexique où Languirand l'a interrogé. Que quinze millions d'hommes soient ainsi humiliés et écrasés à l'ombre de la statue de la Liberté, c'est un scandale inouï pour tous les Noirs et Jaunes de la terre, en attendant que les Blancs se réveillent.

J'aime que Radio-Canada nous présente parfois ainsi des émissions hors série. Cette entrevue fait réfléchir et contribue à dissiper un peu l'écrasant silence autour d'un problème qui, en tant qu'humains, devrait nous bouleverser.

Marie-Stéphane

## Santé et alimentation

### UN "PIQUE-NIQUE" PAR JOUR POUR NOS ÉCOLIERS

L'été s'achève et avec lui le temps des pique-niques. Mais avec septembre et la rentrée des classes s'ouvre la saison des "lunchs" d'écoliers. Quel que soit le service fourni par l'école centrale ou l'école du rang que fréquentent vos enfants, vous avez à leur préparer un "lunch"... qui rassemble en tous points aux "pique-niques" que vous avez organisés tout le long de l'été. Je vous propose donc cette semaine un "pique-nique" sans sandwichs... qui vous inspirera peut-être avantageusement face aux boîtes à lunchs de vos écoliers.

Et je vous propose pour cette semaine, un pique-nique sans sandwichs. On peut apporter de tout, depuis un bon potage-crème velouté; il y en a qui sont délicieusement servis froids; la vichyssoise et la crème de tomates. Des salades de viandes, de poisson, de pommes de terre, de riz, de pâtes alimentaires, de légumes crus ou cuits, de fruits frais, sont faciles à préparer et à apporter. Des oeufs farcis, un pain de viande, une salade de pommes de terre et de saucisses de Francfort (saucisses à hot-dog) feront le bonheur de plusieurs. Avez-vous déjà goûté des "spareribs" à la B.B.Q. refroidies dans leur sauce et servies froides?... hum!... un délice. Un assortiment de fromages et de pains... de la langue marinée... et j'en passe.

Comment garder ces aliments frais? Il y a évidemment, les

sacs spéciaux, les glacières portatives... Si vous n'en avez pas, faites congeler de l'eau dans des cannettes vides de détergent liquide, à condition que ces cannettes soient en matière plastique. Vous placez les aliments très frais dans des contenants appropriés, vous placez ici et là une cannette de "glace". Vous emballez bien la caisse qui contient les aliments et la "glace" et le tout reste frais plusieurs heures. Maintenant, les recettes pour le prochain pique-nique:

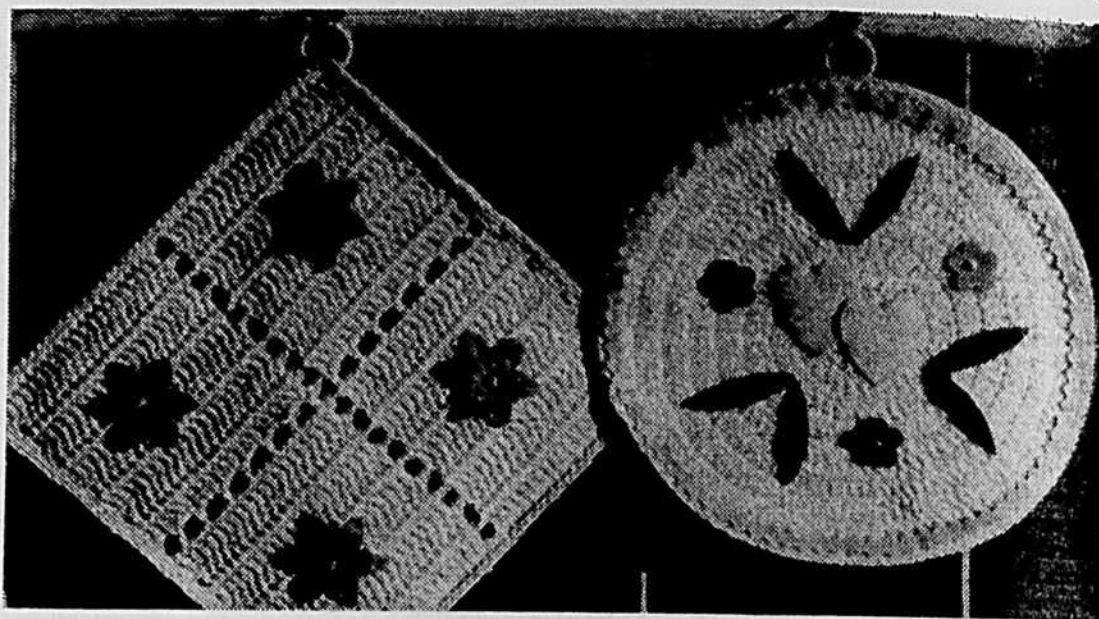
#### Vichyssoise froide :

2 gros poireaux émincés, 4 c. à th. de beurre, 4 pommes de terre moyennes en dés, 1 tasse de crème à 15%, 1 tasse de lait, 1 c. à th. de sel, poivre, 1 c. à th. de ciboulette hachée.

Faire revenir les poireaux dans le beurre environ 5 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient transparents, les bien surveiller afin de ne pas les laisser brunir. Ajouter les pommes de terre, de l'eau bouillante à égalité, le sel, couvrir et cuire à feu plutôt doux environ 45 minutes. Retirer du feu, passer légumes et liquide au tamis ou à la passoire. Laisser refroidir à la température de la pièce. Placer ensuite au réfrigérateur plusieurs heures. Pour servir, ajouter le lait et la crème très froids, poivrer et saupoudrer de ciboulette.

#### Oeufs farcis aux herbes :

1 doz. d'oeufs cuits dur, 1/4 de tasse de crème sure, 1 c. à th. de jus de citron, sel — poivre, 2 c.



**NOTRE PATRON GRATUIT** — Toujours utiles, les poignées peuvent aussi être décoratives. Celles-ci en sont la preuve. Et elles sont de confection facile, tricotées au crochet et garnies de feutre découpé. — Elles se marient bien avec ce napperon, aussi tricoté au crochet, qui est susceptible de mettre en appétit le convive le plus rébarbatif. Ce sont les modèles P-C-5370-F et S-4-475-F avec toutes explications en français, que vous pouvez vous procurer moyennant 25 sous pour frais de poste et de manutention, en écrivant au RAYON DU PATRON GRATUIT, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal 24.

à th. d'échalottes hachées, 2 c. à th. de persil haché, 1/2 c. à th. de poudre de cari.

Couper les oeufs en 2 sur la longueur, enlever le jaune sans briser les blancs. Faire une pâte avec les jaunes et le reste des ingrédients. Remplir les blancs, les reformer en collant 2 moitiés ensemble, les placer dans un contenant en plastique pour les oeufs, les refroidir complètement en les plaçant plusieurs heures au réfrigérateur. Préparer également pour servir avec les oeufs farcis: bâtonnets de céleri, de carottes, de navets, de chou-fleur, radis, échalotes.

#### Spareribs à la B.B.Q. :

2 lbs de spareribs (côtes levées), 5 c. à th. de cassonade, 2 c. à th. de vinaigre, 1/2 tasse de sauce "soya" (chinoise), 1 c. à th. d'amidon de maïs, 3 c. à th. de gingembre confit, 1 gousse d'ail émincée.

Cuire les spareribs dans très peu d'eau bouillante, jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Les laisser refroidir dans le bouillon, les désosser si on le désire. Couper en morceaux ou laisser entière au goût. Préparer une sauce avec les autres ingrédients, cuire cette sauce et quand elle est épaissie, enrober chaque morceau de viande de sauce, placer la viande dans une lèchefrite et passer sous grill 2 à 3 minutes d'un côté, retourner de l'autre côté et griller encore 2 à 3 min. On peut remplacer le gingembre confit par un morceau de gingembre séché ou un peu de gingembre moulu. Servir avec sauce aux prunes.

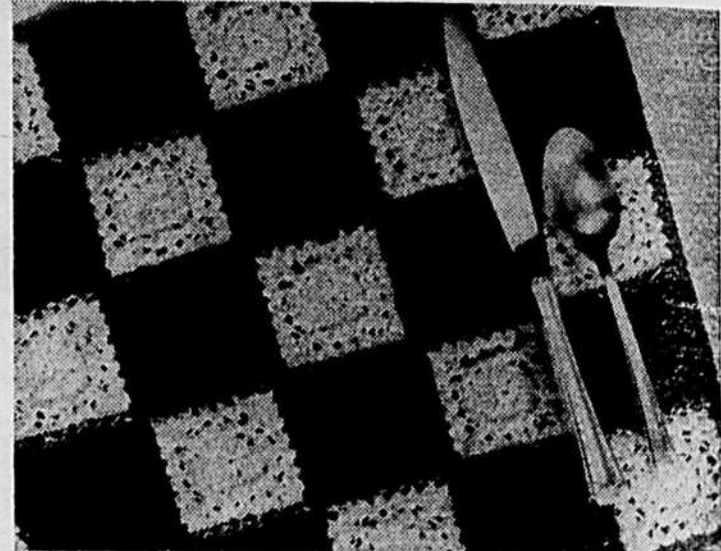
#### Salade de fruits frais :

1 tasse de framboises, 2 oranges tranchées, 2 poires en dés, 2 pommes en dés, 12 prunes coupées en deux et dénoyautées, 2 pêches tranchées.

Préparer tous les fruits, les sucrer au goût, les conserver au frais dans un récipient couvert. (Si on emploie des poires, des pommes, ou des bananes, les arroser d'un peu de jus de citron pour prévenir la décoloration.)

Autres fruits suggérés: melon, ananas, bananes, raisins, cerises, abricots, bleuets.

Germaine GLOUTNEZ



## Des jeunes Français...

(Suite de la page 20)

France. Cet organisme représente 35 associations de jeunesse du pays, dont les 145 jeunes qui effectuaient le voyage, en étaient les principaux dirigeants ou les membres. Ainsi la J.A.C., dont on trouvera la photo de 14 de ses principaux membres dans les pages de ce journal, était représentée par M. Pierre Brasseur, de Paris, Rédacteur en chef de la revue Jaciste de France: "Rallye Jeunesse", et Mlle Monique Peroys, également de Paris, et Rédactrice du Journal "Milante". MM. Jean Chavaren et Claude Goure, tous deux agriculteurs du Dpt de la Loire, font partie de l'Equipe Nationale de la J.A.C.

La CO. GE. DEP. administre les fonds qui lui sont subventionnés par quelques ministères du gouvernement français, dont les Affaires étrangères et le Haut Commissariat à la Jeunesse, pour leurs activités, comme celles de missions à l'étranger, l'envoi d'étudiants, etc. L'organisation

des voyages d'étude est confiée à l'un des mouvements de la CO. GE. DEP. Ainsi, celui dans la Province de Québec avait été confié à la Confédération nationale de la famille rurale (C.N.F.R.) dont M. Richard Compagnie en est le représentant.

Le but des voyages de la CO. GE. DEP. est de donner aux jeunes; une ouverture d'esprit, une connaissance des problèmes de chaque pays, faire évoluer l'ensemble de la jeunesse vers une meilleure compréhension entre les différentes classes sociales, soit rurale ou urbaine, et favoriser aussi une meilleure compréhension internationale.

Comme nous le signalait le directeur technique du voyage, Monsieur Compagnie, la CO. GE. DEP. aimerait établir des bases avec nos mouvements de jeunesse au Canada français, dans le but de créer un renforcement de l'amitié entre nos deux pays, et une collaboration sur le plan intellectuel, telle qu'amorcée par notre délégation générale de la province de Québec à Paris, l'an dernier.

## LES PETITES ANNONCES

(Suite de la page 21)

### TERRES À VENDRE

**PETITE FERME** située près de Drummondville. Prix \$300.00. Conditions, \$10.00 comptant, balance \$5.00 par mois sans intérêt. Ecrivez à SENNEVILLE RANCH, La Baie, comté d'Yamaska, Québec.

**TERRES et commerces à vendre.** Pour renseignements, écrire aux IMMEUBLES DION, L'ANGE-GARDIEN, comté de Rouville, P. Qué.

**BELLE FERME**, 180 arpents, 30 en bois, culture générale, près Trois-Rivières. Avec ou sans rouling, commodités de ville, bonnes conditions. S'adresser: NESTOR POISSON, Ste-Marie de Blandford Cte Nicolet.

**A PIERREVILLE**, terre de 215 arpents, 2 maisons, poulailler pour 5,000 poules, 1/2 arpent frontage sur Lac St-Pierre, 800 érabes, occupation immédiate. S'adresser à BERNARD LABERGE, rue Principale, St-Eustache, Qué. Tél.: NA. 7-4082.

**A VENDRE** une terre 140 arpents sans bâtisse, une autre 90 arpents avec maison neuve, à un mille du village. Ecole centrale. CLAUDE DAGENAIS, St-Lin, R.R. 3, Cte L'Assomption.

**SAINT HERMAS**, 160 arpents avec rouling complet, 45 bêtes à cornes, quota lait, 10 bidons, 35 milles de Montréal. Pas d'agents. S'adresser: ARTHUR CAMPEAU, St-Hermas, Cte Deux-Montagnes.

**TERRE** de 110 acres à vendre, presque toute en culture avec pacage amélioré, avec ou sans rouling, 29 vaches, 2 chevaux, quelques jeunes. Traveuses, refroidisseur à lait, tracteur équipé. Bonnes bâtisses. Située dans le quatrième rang de Bromplonville. Inutile d'écrire. S'adresser: ALFRED BRETON, R.R. 2, Bromplonville, Cte Richmond.

**TERRE**, 186 acres avec bois, maison neuve, grange, à Notre-Dame de Stanbridge. S'adresser: ST-MERCIER, ST-JEAN. Tél.: FI. 7-1448.

**TERRE** située sur la route 2, long du fleuve, 135 arpents, sucrerie équipée, 24 bêtes à cornes, tracteur avec instruments aratoires, traveuse, etc. - grange neuve avec porcherie - maison avec eau courante froide et chaude. S'adresser à: PHILIPPE BELLEAU, L'Anse-à-Gilles, Cap St-Ignace, Montmagny.

**BELLE TERRE** bien entretenue, 63 arpents, bonne pour l'agriculture, avec ou sans rouling. VERNANCE GAUTHIER, Côte St-Louis Bouchard, St-Augustin, comté Deux-Montagnes, tél. Région 514, 258-2356.

## LES FILMS

**N.D.L.R.** — A cause de circonstances impérieuses, il nous est impossible de présenter cette semaine la chronique habituelle: "Les films à l'affiche de la TV". Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et lectrices.

# LA REVUE DES MARCHÉS

## PRODUITS AVICOLES

Les approvisionnements d'œufs furent suffisants, au cours de la semaine écoulée. La demande pour les A-Moyens étant plus faible, ces œufs se sont vendus à un prix plus bas tandis que les autres catégories étaient stables. La demande, au cours de cette semaine, était bonne pour les Extra-Gros et les Gros et le marché demeure toujours faible pour les A-Moyens.

Les arrivages de poulets à griller ont suffi à une demande stable et les prix se continuent fermes. La demande pour les gros poulets a été bonne et des arrivages plus considérables ont nécessité une mise en entreposage. Le marché de la poule était stable et les prix furent généralement plus élevés. La demande du dindon à griller pour la fête du Travail a été très bonne et les prix, aujourd'hui, sont plus élevés. Le marché du dindon congelé est ferme.

## Volailles en boîtes

Semaine finissant  
Mardi, le 4 septembre 1962

### POULETS ABATTUS (6 livres et plus)

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| A                                | 34c-35c |
| (4 1/2 et moins de 6 livres)     | 29c-30c |
| A                                | 27c-28c |
| (3 1/2 et moins de 4 1/2 livres) | 26c-27c |
| A                                | 26c-27c |
| Poulets à griller et à frire     | 26c-27c |
| Poulets éviscérés en vrac        | 49c-50c |
| (5 livres et plus)               | 43c-44c |
| A                                | 40c-41c |
| (4 et moins de 5 livres)         | 35c-36c |
| A                                | 35c-36c |
| (3 et moins de 4 livres)         | 35c-36c |
| A                                | 35c-36c |
| Poulets à griller et à frire     | 35c-36c |
| (sous glace)                     | 35c-36c |

### POULES ABATTUES (De 5 1/2 livres et plus)

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| A                                | 26c-27c |
| (4 1/2 et moins de 5 1/2 livres) | 20c-21c |
| A                                | 14c-16c |
| (Moins de 4 1/2 livres)          | 38c-39c |
| A                                | 37c-38c |
| Poules éviscérées en vrac        | 29c-30c |
| (5 livres et plus)               | 29c-30c |
| A                                | 29c-30c |
| (4 et moins de 5 livres)         | 29c-30c |
| A                                | 29c-30c |
| (Au-dessous de 4 livres)         | 29c-30c |
| A                                | 29c-30c |

### JEUNES DINDONS

|         |         |
|---------|---------|
| Canards | 48c-50c |
|---------|---------|

## Volailles vivantes

### POULES

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| Prix aux producteurs, à Montréal |         |
| 6 livres et plus                 | 20c-21c |
| 5 lbs et moins de 6              | 13c-14c |
| Moins de 5 livres                | 11c-12c |

### POULETS

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| 6 1/2 livres et plus              | 27c-28c |
| 5 livres et moins de 6 1/2 livres | 22c     |
| 4 livres et moins de 5 livres     | 21c     |
| Poulets à griller et à frire      | 21c     |

### DINDONS

|                       |         |
|-----------------------|---------|
| Jeunes dindons:       |         |
| Moins de 10 livres    | 27c-28c |
| Dindons adultes       | 30c-31c |
| Moins de 20 livres    | 30c-31c |
| Dindons 20 lb et plus | 26c-27c |
| Canards               | 29c-30c |

## Oeufs

Prix sur place à Montréal

|                                                               |             |
|---------------------------------------------------------------|-------------|
| OEUF TRIÉ (caisses gratuites)                                 |             |
| Extra-Gros                                                    | 43c-43c 1/2 |
| A-Gros                                                        | 43c         |
| A-Moyens                                                      | 37c-38c     |
| Petits                                                        | 31c         |
| Pte-Wee                                                       | 18c         |
| B                                                             | 32c         |
| C                                                             | 24c         |
| Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.) |             |
| Extra-Gros                                                    | 49c-51c     |
| A-Gros                                                        | 48c-50c     |
| A-Moyens                                                      | 43c-45c     |
| A-Petits                                                      | 36c-27c     |
| Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)       |             |
| Extra-Gros                                                    | 57c-61c     |
| A-Gros                                                        | 55c-61c     |
| A-Moyens                                                      | 49c-55c     |
| A-Petits                                                      | 41c-45c     |

## Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 rue Craig est, Montréal.

Mardi, 4 septembre 1962

Pommes — Jaunes transparentes 1.00; Duchesse 75c; Melba 1.00-1.25; Lobo 1.50-1.75 le minot. Blueberries — 3.50 le panier de 11 pintes. Aubergines — 2.50-2.75 le boisseau. Betteraves — 40-50c la doz. de paquets; 1.25-1.50 les 50 livres. Blé d'Inde — 10-15c la doz. Brocoli — 2.00 la doz. Carottes — 35-45c la doz de pqt; 1.25-1.50 les 50 livres. Céleri — 90-1.00 la doz; 2.50 le cageot. Chicorée et Escarole: 75-1.00 le cageot. Choux: 1.00; rouges 1.50 le cageot; frisés ou savoie 2.50 la doz. Choux de Bruxelles: 4.50 les 16 pintes. Choux chinois — 1.00 le cageot. Choux fleurs — 1.25-1.50 la douzaine. Citrouilles — 3.00 la douzaine. Concombres — 1.25 le boisseau. Cornichons (dills) 3.00-4.00 le boisseau. Courges — Marrow 1.00; Hubbard squash 3.00 la douzaine. EPINARDS — 1.25 le boisseau; 1.75 les 12 cellos de 10 oz. FEVES — Jaunes ou vertes, 1.25-1.50 les 20 livres. Melons d'Oka — de 2.50-4.00 la doz. suivant la grosseur. Navets — 35c pour 6, 1.00 les 50 livres. Oignons — Spring 40-45c; gros 90-1.00; rouges 1.00 la doz. de paquets; jaunes 2.00-2.25; rouges 3.00 les 50 livres. Panais — 2.50 les 12 cellos de 24 onces; 3.00 le boisseau; 1.50 le 1/2 boisseau. Persil — 35-40c la doz. de paquets. Piment — vert doux, 1.00-1.25 la boîte; 2.00 le boisseau, fort vert ou rouge; 1.25 les 6 pintes. Poireaux — 50-60c la doz. Tomates — rouges 50-75c; roses 1.00 la boîte; 45-50c les 11 pintes; vertes, 35-40c la boîte; 1.00 le boisseau. Radis — 35c la doz. de pqt; 1.75-2.00 les 30 cellos.

## Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 4 septembre 1962, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 51 1/2c 93 pts et 50 1/2c 92 points admissible, 50 1/4c à 50 1/2c non admissible, pour le beurre frais pasteurisé, Canada première qualité.

Le fromage blanc du Québec se vendait 32 1/2c, coloré 32 1/4c, prix de remise, paraffiné, F.O.B. Montréal.

Prix payé jeudi, le 30 août

Le lait en poudre pulvérisé ne 1 se vendait en sacs 8c à 10c, 6 1/4c à 9c le cylindre.

Lait en poudre, consommation animale 7c à 7 1/4c.

Poudre de lait de beurre 6 1/2c à 6 3/4c.

Poudre de petit lait 4c à 4 1/4c.

## Pommes de terre

Mardi, 4 septembre 1962, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail, pour les pommes de terre étaient les suivants:

|                       |       |           |
|-----------------------|-------|-----------|
| Québec                | 75 lb | 0.90-1.00 |
| Québec                | 50 lb | 0.70-0.80 |
| E.-U. sucrées, boiss. |       | 5.50      |

## Animaux vivants

### MARCHE DE L'OUEST

|           |             |
|-----------|-------------|
| Bovillons |             |
| Choix     | 27.85-29.10 |
| Bons      | 26.50-27.75 |
| Moyens    | 22.00-16.25 |
| Communs   | 16.00-22.00 |

|                            |             |
|----------------------------|-------------|
| Vaches                     |             |
| Bonnes (types à boucherie) | aucune      |
| Bonnes, locales            | 17.75-18.25 |
| Moyennes                   | 16.00-17.75 |
| Communes                   | 14.25-15.75 |
| Très communes              | 8.50-14.00  |

|                 |             |
|-----------------|-------------|
| Taureaux        |             |
| Bons            | 18.50-21.00 |
| Communs, moyens | 14.00-18.50 |

|          |             |
|----------|-------------|
| Taures   |             |
| Bonnes   | 20.25-22.25 |
| Moyennes | 19.00-20.00 |
| Communes | 13.00-19.00 |

|                                        |             |
|----------------------------------------|-------------|
| Veaux de lait                          |             |
| Bons                                   | 28.00-31.00 |
| Moyens                                 | 22.0-27.00  |
| Communs                                | 20.00-22.00 |
| Veaux de chaudière et veaux des champs | 16.00-18.00 |
| Veaux pr engraisser                    | 18.00-19.00 |

|                    |             |
|--------------------|-------------|
| Agneaux et moutons |             |
| Agneaux            |             |
| Bons               | 19.50-20.50 |
| Communs            | 17.00-18.50 |
| Moutons            |             |
| Bons               | 7.00- 9.00  |
| Communs            | 5.00- 7.00  |

### MARCHE DE L'EST

|           |       |
|-----------|-------|
| Bovillons |       |
| Choix     | aucun |
| Bons      | aucun |
| Moyens    | aucun |
| Communs   | aucun |

|                            |             |
|----------------------------|-------------|
| Vaches                     |             |
| Bonnes (types à boucherie) | aucun       |
| Bonnes, locales            | 17.50-18.00 |
| Moyennes                   | 15.50-17.00 |
| Communes                   | 14.00-15.75 |
| Très communes              | 10.00-14.00 |

|                 |             |
|-----------------|-------------|
| Taureaux        |             |
| Bons            | 18.50-20.00 |
| Communs, moyens | 14.00-18.50 |

|          |             |
|----------|-------------|
| Taures   |             |
| Bonnes   | aucune      |
| Moyennes | 19.50       |
| Communes | 16.00-18.50 |

|                       |             |
|-----------------------|-------------|
| Veaux de lait         |             |
| Bons                  | 27.00-31.00 |
| Moyens                | 22.00-26.00 |
| Communs               | 18.50-20.00 |
| Veaux de champ        | 17.00       |
| Veaux pour engraisser | aucun       |

|                    |       |
|--------------------|-------|
| Agneaux et moutons |       |
| Agneaux:           |       |
| Bons               | aucun |
| Communs            | 18.00 |
| Moutons:           |       |
| Bons               | 7.00  |
| Communs            | aucun |

## ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, mardi le 4 septembre 1962.

Les arrivages: 590 bovins, 350 veaux, 75 porcs, 275 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins, cette semaine, comprenaient environ 175 têtes de moins que la semaine dernière et se formaient de 270 bouvillons, 240 taures et vaches et 80 taureaux. Malgré des arrivages moins nombreux, les transactions s'effectuaient plutôt lentement sur toutes les classes. Les bouvillons se sont vendus à des prix stables allant jusqu'à 25c. de moins en certains cas si l'on considère la qualité. Les prix des taures, vaches et taureaux sont demeurés stables en général.

Le marché des veaux était actif sur toutes les catégories. Les veaux de lait s'échangeaient à \$1.00 plus cher que la semaine dernière tandis que les prix des veaux de champ et de chaudière sont demeurés stables.

Les prix des porcs n'étaient pas encore établis.

Toutes les catégories d'agneaux et moutons s'échangeaient assez bien à des prix à peu près stables à ceux payés la semaine dernière.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, mardi le 4 septembre 1962.

Les arrivages: 185 bovins, 249 veaux, 109 porcs et 10 agneaux et moutons.

Les réceptions, aujourd'hui, se formaient surtout de vaches de qualités diverses. Les transactions sur toutes les classes de bovins s'effectuaient lentement à la suite d'une moins bonne demande et les prix payés étaient à peu près stables à ceux de la semaine dernière.

Les transactions sur les veaux s'effectuaient rapidement et toutes les classes se vendaient à des prix entièrement stables comparativement à la semaine dernière.

Les prix des porcs et truies n'étaient pas encore établis.

Les quelques agneaux et moutons offerts ont rapporté à peu près les mêmes prix que la semaine dernière.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montréal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs. Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Borg.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 460, carré Youville, chambre 701, Montréal — Tél. 844-9511.

## Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

PRIX PAYES, MARDI, 4 SEPTEMBRE 1962

|                     | Marché de Pointe St-Charles | Marché de l'Est | Marché de Toronto |
|---------------------|-----------------------------|-----------------|-------------------|
| A—Prix de base ..   |                             |                 |                   |
| B—                  |                             |                 |                   |
| C—                  | Prix                        | Prix            | Prix              |
| D—                  |                             |                 |                   |
| Légers .....        | non                         | non             | non               |
| Lourds .....        | établis                     | établis         | établis           |
| Extra-lourds .....  |                             |                 |                   |
| Semi-castrats ..... |                             |                 |                   |
| Truies .....        |                             |                 |                   |

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

ARRIVAGES ET PRIX DE LA SEMAINE DERNIERE

Les 27, 28, 29 août 1962

|                                                                                                                        | MARCHE de l'OUEST | MARCHE de l'EST                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                        | Porcs             | Porcs                                                                                                         |
| Prix des porcs, 25 cents à \$1.75 moins cher que la semaine précédente. Les truies sont demeurées stables à \$21-\$22. |                   | Prix des porcs, \$1.50 moins cher que la semaine précédente. Truies, \$1. moins cher que la semaine dernière. |
| Catégorie "A" ...                                                                                                      | \$32.00-\$31.25   | Catégorie "A" ... 70 à \$31.25<br>72 à \$31.00<br>419 à \$30.50 plus 80¢                                      |
| Truies .....                                                                                                           | \$21.00-\$22.00   | Truies .....                                                                                                  |
|                                                                                                                        |                   | Phupart .....                                                                                                 |
|                                                                                                                        |                   | plus 80¢                                                                                                      |

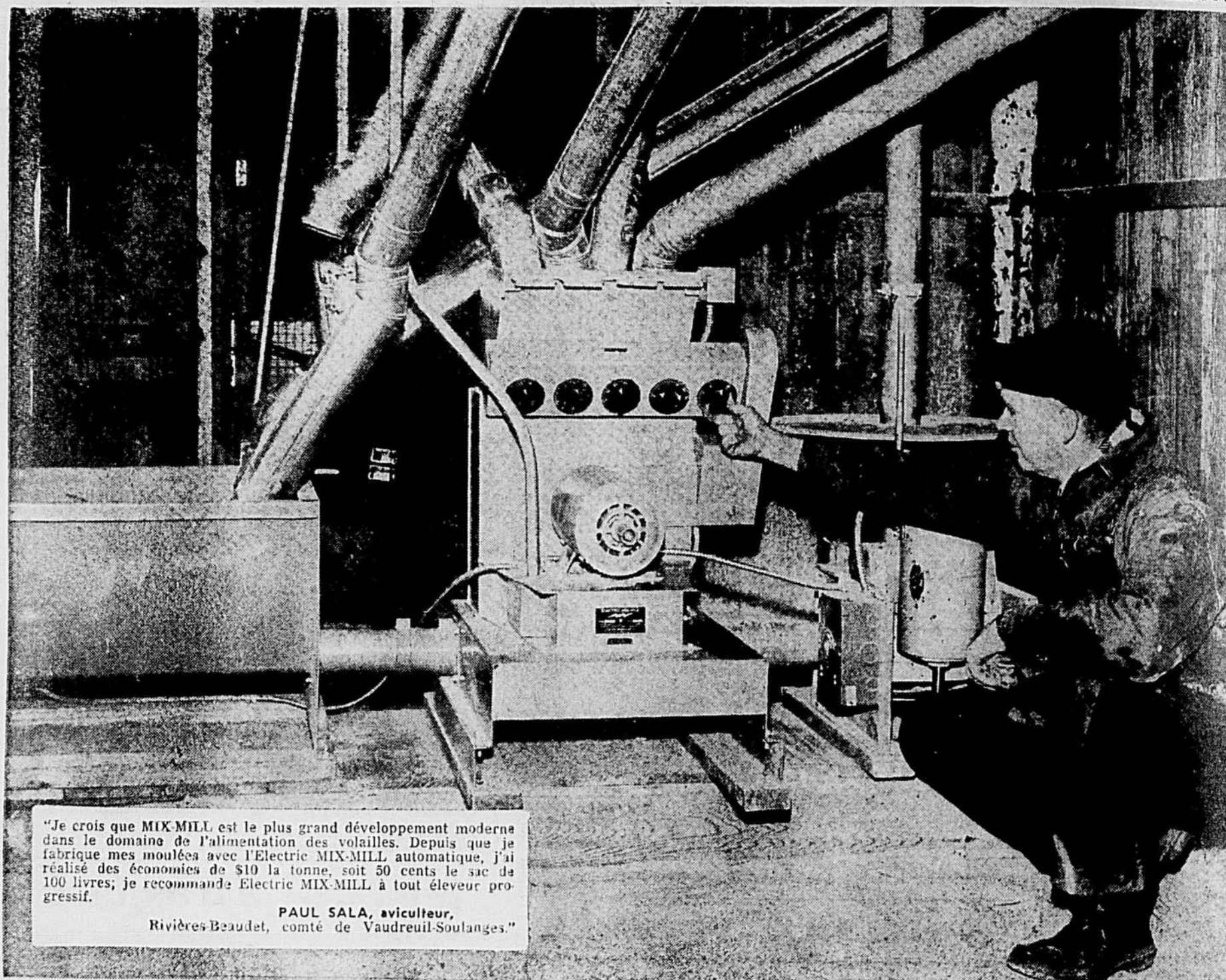
# ÉLEVEURS DE: DINDES, PORCS, VOLAILLES, "B.B.Q." PRODUCTEURS DE LAIT

ECONOMISEZ jusqu'à \$1.00 le sac de 100lb en fabricant vos moulées avec MIX-MIL automatique

DU BON GRAIN + BON CONCENTRE = BONNES MOULEES

MIX-MIL = PROFITS!... PROFITS = \$\$\$

POURQUOI PAYER UN INTERMEDIAIRE...?



"Je crois que MIX-MIL est le plus grand développement moderne dans le domaine de l'alimentation des volailles. Depuis que je fabrique mes moulées avec l'Electric MIX-MIL automatique, j'ai réalisé des économies de \$10 la tonne, soit 50 cents le sac de 100 livres; je recommande Electric MIX-MIL à tout éleveur progressif.

PAUL SALA, aviculteur,  
Rivières-Beaudet, comté de Vaudreuil-Soulanges."

Ci-dessous la liste de nos distributeurs dans la province de Québec.

SEGUIN Denis, (tél. 2421)  
St-Marthe,  
Co. Vaudreuil - Soulanges, P.Q.  
PILOTE Henri, (tél. 452-3559)  
Rang St-Pierre,  
St-Irené,  
Co. Charlevoix, P.Q.  
ROY Paul H. (tél. 135 J)  
C.P. 13,  
East Broughton,  
Co. Beauce, P.Q.  
COTE Léo, (tél. 428-3275)  
St-Ferdinand,  
Co. Mégantic, P.Q.  
BELLEVANCE Alfred (tél. 364-5710)  
R.R. 4,  
Princeville,  
Co. Arthabaska, P.Q.  
DRAPEAU Maurice, (tél. 130)  
St-Jean de Dieu,  
Co. Rivière du Loup, P.Q.  
FLEURENT Paul, (tél. 134 J LaBrière)  
Nicolet Sud,  
Co. Nicolet, P.Q.

GRANGER Yvon, (tél. Ch. 3-2750)  
Bedford, Box 499,  
Co. Missisquoi,  
Ct Brome, P.Q.  
BEDARD Paul, (tél. FR. 2-7217)  
R.R. no. 2,  
Granby,  
Co. Shefford, P.Q.  
GIRARD Henri Louis, (tél. 543-2575)  
116, rue Ste-Claire,  
Chicoutimi, Lac St-Jean,  
Co. Chicoutimi, P.Q.  
LAHAIE Maurice, (tél. 57-5-3)  
St-Ours, Box 399,  
Co. Richelieu, P.Q.  
TOUPIN Adrien, (tél. FI. 7-2514)  
L'Acadie,  
Co. St-Jean, P.Q.  
GOUIN J. Jacques, (tél. 96-1-2)  
La Baie,  
Co. Yamaska, P.Q.  
FOREST Jean, (tél. 839-2978)  
St-Jacques,  
Co. Montcalm, P.Q.

CEDILLOTTE Léon, (tél. 36 W)  
R.R. no. 1,  
Labelle,  
Co. Labelle, P.Q.  
LEFEBVRE Rolland, (tél. TE. 5-5217)  
Compton,  
Stanstead,  
Co. Compton, P.Q.

GOSSELIN Raynald, (tél. 215)  
Ste-Rosalie,  
Co. St-Hyacinthe,  
Drummond,  
St-Hyacinthe, P.Q.  
DUBE Adélard, (tél. 628-3437)  
Ste-Croix,  
Co. Lotbinière, P.Q.

Afin de connaître "MIX-MILL" automatique veuillez m'envoyer votre brochure gratuitement et sans obligation.

Directeur des Relations Extérieures,  
Case Postale 58, 515, avenue Viger, Montréal 24, Qué.

NOM .....

ADRESSE .....

Village ..... Comté ..... R.R. No .....

Dites le nombre de : Vaches ( ) Dindes ( ) Porcs ( )  
Volailles ( ) B.B.Q. ( )

IL Y A ENCORE QUELQUES TERRITOIRES LIBRES, ECRIVEZ-NOUS SI VOUS ETES INTERESSES.

Faire ses propres moulées avec "MIX-MIL" automatique = ÉCONOMIE... ÉCONOMIE = \$\$ Pourquoi payer un intermédiaire ?